

REPUBLIQUE RWANDAISE



AMBASSADE A DAR ES SALAAM
P. O. BOX 2918

CONFIDENTIEL

RAPPORT ANNUEL 1983

CONFIDENTIEL

DAR ES SALAAM
Le 30 NOVEMBER 1983

SOMMAIRE

CHAPITRE I: AFFAIRES POLITIQUES

- SECTION I: GENERALITES
- SECTION II: REPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE
 - 1. Action de la Tanzanie en politique internationale
 - 2. Contacts politiques au plus haut niveau
 - 3. Relations bilatérales
 - 4. Situation intérieure
- SECTION III: MOZAMBIQUE
- SECTION IV: ZAMBIE
- SECTION V: ZIMBABWE

CHAPITRE II: AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

- SECTION I: INTRODUCTION
- SECTION II: SITUATION ECONOMIQUE
 - 1. Le mal de l'économie tanzanienne
 - 2. Une situation de crise persistante
- SECTION III: SITUATION FINANCIERE
 - 1. Le déficit commercial
 - 2. Le manque de devises
- SECTION IV: MESURES DE REDRESSEMENT
 - 1. Amélioration de la production agricole
 - 2. Révision du système des prix
 - 3. Redynamisation de l'industrie
 - 4. Restructuration des parastataux

CHAPITRE III: COOPERATION ECONOMIQUE, FINANCIERE,
TECHNIQUE ET CULTURELLE

INTRODUCTION

- SECTION I: COOPERATION BILATERALE
 - 1. Coopération avec les Pays occidentaux
 - 2. Coopération avec les Pays africains
 - a) Pays voisins
 - b) autres Pays africains

.../...

CHAPITRE III: (SUITE)

SECTION II: COOPERATION MULTILATERALE

1. Coopération avec la CEE
2. Coopération avec le PNUD
3. Coopération avec le FMI
4. Coopération avec la Banque Mondiale et l'IDA
5. Coopération avec la BAD

SECTION III: COOPERATION RWANDO-TANZANIEENNE

1. Au niveau bilatéral
2. Au niveau de l'OBK
3. Le corridor central
4. Tableau de la situation de la coopération rwando-tanzanienne en Novembre 1983

SECTION IV: COOPERATION AVEC LA ZAMBIE

CHAPITRE IV: ADMINISTRATION ET GESTION

SECTION I: ADMINISTRATION

1. Personnel diplomatique
2. Personnel local
3. Relation avec les Ambassades accréditées au Rwanda avec résidence à Dar es Salaam
4. Relation avec la communauté rwandaise

SECTION II: GESTION

1. Résidences des diplomates
2. Chancellerie
3. Charroi
4. Inventaire (voir annexe II)
5. Situation comptable (voir annexe I)
6. Prévisions budgétaires pour 1984
7. Déménagement pour Dodoma

ANNEXES: Annexe I: SITUATION COMPTABLE

Annexe II: INVENTAIRE DES BIENS DE L'AMBASSADE

CHAPITRE I: AFFAIRES POLITIQUES

SECTION I: GENERALITES

L'année 1983 aura été caractérisée sur le plan mondial par de vieilles crises, mais qui n'ont pas manqué, encore une fois, de secouer bien des Nations et des Organisations tant internationales que régionales.

Telle la crise de l'OUA qui a été enfin surmontée par la tenue du 19ème Sommet du 6 au 11 Juin 1983 à ADDIS-ABEBA.

Les divisions provoquées par la reconnaissance de la RASD comme 51ème membre de l'Organisation Panafricaine, les divergences de vue sur la légitimité du pouvoir au TCHAD ont failli conduire à l'éclatement de l'Organisation avec l'échec du Sommet de TRIPOLI I et TRIPOLI II.

Malgré la réussite du Sommet d'ADDIS-ABEBA, les divergences demeurent aussi bien sur le TCHAD que sur le Sahara Occidental et la Corne de l'Afrique.

Concernant le Sahara Occidental, le Maroc fait encore la sourde oreille aux recommandations de l'OUA sur l'organisation d'un référendum dans ce territoire qu'il occupe illégalement.

En Afrique Australe, la Namibie n'est toujours pas indépendante. Le régime raciste de Prétoria, soutenu par les USA, ne veut toujours pas évacuer ce territoire en exigeant le retrait des troupes cubaines d'Angola et ce, malgré les résolutions des Nations Unies.

.../...

Au Moyen Orient, le Liban reste toujours la scène de beaucoup de tragédies. Israël et la Syrie s'entêtent et gardent leurs troupes dans ce Pays.

Les deux super Grands ont failli s'affronter suite à l'incident du Boeing Sud-Coréen abattu par la Chasse Soviétique. En effet, les relations entre les USA et l'Union Soviétique se sont tellement détériorées, qu'une petite étincelle peut déclencher une guerre. Il suffit que l'un deux panique et c'est la catastrophe.

Plus que peut-être les années passées, l'année 1983 a été une année difficile pour tous les Pays du Monde, dans la mesure où la crise économique a poursuivi ses ravages, frappant sans ménagement et sans distinction, Pays riches et Pays en voie de développement. La montée croissante du Dollar Américain n'est pas étrangère à cette situation.

SECTION II: REPUBLIQUE UNIE DE TANZANIE

1. Action de la Tanzanie en Politique Internationale

En 1983, l'action de la Tanzanie sur le plan international s'est déployée dans les directions suivantes:

- Libération de l'Afrique,
- Mouvement des Non-Alignés,
- L'OUA,
- L'ONU,
- Le Commonwealth.

Libération de l'Afrique

Le Président NYERERE reste Président du Sommet des Pays de la Ligne de Front. C'est à ce titre que le Pays a été appelé à assurer le leadership dans la question namibienne, en particulier, et celle de l'Afrique Australe en général.

Concernant la libération de l'Afrique Australe en général, et de la Namibie en particulier, les positions de la Tanzanie sont assez claires. MWALIMU ne mâche pas ses mots dans ses attaques contre les USA et l'Afrique du Sud qui continuent à retarder l'indépendance de la Namibie.

Le discours qu'il a prononcé à ce sujet le 1er Octobre 1983 devant la 38ème Assemblée Générale des Nations Unies à New York, est sans ambages:

"Le maintien de la main-mise sud-africaine sur la Namibie, a-t-il déclaré, c'est le triomphe de la force sur la raison, et ceux qui appuient Prétoria dans cette voie (les USA) ont tout simplement tort. Je continuerai à dire qu'ils ont tort, dit le Président NYERERE, et j'attaquerai toujours les USA pour leur duplicité dans la question namibienne".

La Tanzanie continue d'entretenir des bases d'entraînement pour les mouvements de libération et organise régulièrement des manifestations pour soutenir la lutte de libération.

Du 6 au 13 Février 1983, s'est tenue à Arusha la 40ème Session du Comité de Coordination pour la libération de l'Afrique

L'ouverture solemelle a été présidée par le Secrétaire Général du CHAMA CHA MAPINDUZI (CCM), Ndugu Rashid KAWAWA, qui a déclaré que le Gouvernement Tanzanien était déçu de l'impasse dans la mise en oeuvre de la résolution 435 des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie, à cause de l'introduction d'éléments extérieurs à la résolution.

Exiger le départ des Cubains d'Angola pour accorder l'indépendance à la Namibie est une ingérence flagrante dans les affaires intérieures d'un Etat indépendant, a poursuivi Ndugu KAWAWA, avant de souligner l'inutilité des manoeuvres de Prétoria pour créer un régime "marionnette" à Windhock. Le peuple namibien connaît ses vrais intérêts et ses vrais représentants et il n'acceptera jamais de se compromettre ni de se faire avoir par des manoeuvres démagogiques tendant à lui cacher qui sont ses vrais ennemis, a indiqué le Secrétaire Général du CCM.

Le Comité a conclu les travaux de la 40ème Session en adoptant 2 résolutions (l'une sur la Namibie, l'autre sur l'Afrique du Sud) ainsi qu'un communiqué spécial sur l'Afrique Australe.

La résolution sur la Namibie rappelle que ce territoire relève de la responsabilité directe de l'ONU, conformément aux résolutions 2145 et 2248 et réaffirme que la résolution 435 du Conseil de Sécurité demeure la seule base pour le règlement de la question namibienne.

La résolution rejette le lien entre l'indépendance de la Namibie et le retrait des troupes cubaines d'Angola. Elle condamne les Etats-Unis pour leur soutien à l'intransigeance de Prétoria et condamne ce dernier pour ses actes d'agression contre les Pays de la Ligne de Front et ceux de l'Afrique Australe en général.

La résolution sur l'Afrique du Sud félicite tous les sportifs et artistes qui refusent d'avoir des relations avec le bastion de l'apartheid, condamne tous ceux qui ont refusé d'isoler Prétoria et remercie les Gouvernements et organes nationaux pour les mesures punitives à l'encontre des joueurs et artistes complaisants à l'égard de l'Afrique du Sud.

Le communiqué spécial sur l'Afrique Australe reprend toutes les condamnations ci-haut mentionnées et lance un appel à l'unité et à la cohésion de la part de tous les Etats Africains, afin de relever le défi auquel se trouve confronté notre Continent à cette phase critique de son histoire.

Enfin, il faut rappeler que tous les mouvements de libération ont leurs sièges à Dar-es-Salaam. Tous les Pays africains nouvellement indépendants, je pense notamment au Zimbabwe, au Mozambique, à l'Angola, sans oublier l'Uganda qui a été libéré de la dictature d'Amin Dada, reconnaissent les libéralités d'appui et de soutien de MWALIMU; ils en ont largement profité pendant leur séjour d'exil à Dar-es-Salaam. Cela accroît l'influence de la Tanzanie dans ces Pays où le Président NYERERE est considéré comme un grand libérateur.

Pour preuve: le 8 Septembre 1983, à l'occasion de la Fête Nationale du Mozambique, le Président NYERERE était à Maputo pour être décoré de la plus haute distinction mozambicaine.

"L'Ordre d'Eduardo MONDLANE est décerné à ceux qui se sont exceptionnellement distingués dans la lutte pour la libération du Mozambique, et dans la lutte contre le colonialisme, le néo-colonialisme et l'impérialisme.

Mouvement des Non-Alignés

La Tanzanie de MWALIMU est un membre actif du Mouvement des Non-Alignés. Dans ce cadre, elle a toujours participé aux réunions de ce Mouvement dont le Président NYERERE est l'un des doyens.

C'est à ce titre, que beaucoup de délégations des Pays membres du Mouvement des Non-Alignés viennent souvent à Dar-es-Salaam pour le consulter.

Le président NYERERE s'est rendu à New Delhi, du 6 au 12 Mars 1983, pour le Sommet du Mouvement où il a plaidé pour la coopération entre les Pays du Tiers-Monde ou la coopération Sud-Sud.

OUA

Le Président NYERERE a été attristé par la non-tenue du Sommet de l'OUA par deux fois à Tripoli. Il reproche à la Guinée-Conakry -un des pionniers de l'Organisation- de jouer le jeu des grandes puissances (...), d'où le refroidissement des relations entre les deux Pays.

En tant que l'un des pères-fondateurs de l'OUA encore en vie et au pouvoir, le Président NYERERE fait figure de marque au sein de l'Organisation Panafricaine. Aussi ses idées et conseils sont appréciés et très sollicités de part ses positions très claires.

Membre du Comité des 6 après l'échec de Tripoli I, la Tanzanie a été aussi membre du Comité des 12 (après Tripoli II) chargés de trouver alors une issue pour la tenue du 19ème Sommet de l'OUA.

ONU

La Tanzanie a pu gagner une réputation au sein de l'Organisation Internationale grâce à ses positions claires et fermes sur les problèmes de l'heure et plus particulièrement ses positions sur les problèmes de la décolonisation et du Nouvel Ordre Economique Mondial.

Cette année, le Président NYERERE s'est rendu lui-même à New York où il a prononcé un vibrant discours devant l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Dans ce discours, MWALIMU a notamment stigmatisé l'égoïsme des Pays riches qui exploitent toujours davantage les Pays pauvres au lieu de rechercher la complémentarité économique. Il a plaidé pour l'unité du Monde dans la lutte contre la pauvreté.

Cette unité qu'il prône ne doit pas être uniquement géographique, mais plutôt sociale, économique et politique.

Le dialogue Nord-Sud, à mettre en pratique, doit être un instrument pour la réalisation de cette unité, a-t-il précisé.

Commonwealth

Le Président NYERERE est parmi les Présidents les plus écoutés au sein du Commonwealth.

En date du 5 Septembre 1983, la Tanzanie a abrité la 14ème Réunion de l'Association des Parlementaires du Commonwealth (Région d'Afrique).

La réunion a été ouverte solennellement par le Président NYERERE lui-même.

Dans son discours d'ouverture, MWALIMU a vigoureusement condamné les manoeuvres diaboliques du régime raciste de Prétoria, qui, selon ses propres termes, "a peur de la paix dans la région".

Concernant la coopération Sud-Sud, le Président NYERERE a rappelé aux participants qu'ils doivent avoir en tête qu'il revient aux pays du Tiers Monde de se tirer de la mauvaise situation économique actuelle.

2. Contacts Politiques au Plus Haut Niveau

a) Visiteurs de marque en Tanzanie

En Décembre 1982, le Président Kenneth KAUNDA a effectué une visite de 2 jours en Tanzanie. Outre le survol des problèmes de l'heure que connaît le Continent africain (OUA, Namibie, etc...), les deux Présidents ont surtout parlé de la TAZARA, ce chemin de fer géré conjointement par les deux Pays. Les Présidents NYERERE et KAUNDA ont examiné les difficultés financières que connaît la TAZARA et ont essayé d'arrêter une position commune à présenter au Premier Ministre Chinois, alors en périple en Afrique. L'on se souviendra que c'est la Chine qui a financé la réalisation de ce grand projet, principalement dans le but de diminuer la dépendance de la Zambie vis à vis de l'Afrique du Sud où elle faisait passer ses exportations.

Du 11 au 15 Janvier 1983, le Premier Ministre Chinois, ZHAO ZIYANG arrive en Tanzanie, avant-dernière étape de son périple en Afrique. Le Camarade ZHAO ZIYANG, qui a été accueilli en "leader d'un peuple considéré comme camarade des armes et aussi sincère dans des situations difficiles, s'est fait le champion de la coopération Sud-Sud. Il a déclaré que

son Pays est disposé à établir une coopération économique et technique avec les Pays africains, basée sur l'intérêt mutuel.

Le Premier Ministre Chinois a proposé une coopération agissante entre les Pays du Tiers Monde (notamment le système du troc) afin de changer l'ordre économique mondial actuel.

Sur le plan politique, le camarade ZHAO a souhaité que l'unité africaine soit sauvegardée et a réaffirmé l'appui ferme et solennel de son Gouvernement pour l'indépendance de la Namibie. Il a dénoncé les manoeuvres de Prétoria, appuyé par les USA, pour bloquer la mise en oeuvre des résolutions des Nations Unies sur la Namibie.

Sur le plan bilatéral, la Chine aurait pris de nouveaux engagements pour épauler la Tanzanie dans son effort de relancer son économie moribonde.

Le Premier Ministre Chinois et le Président NYERERE ont reconnu l'importance de la TAZARA et ont exprimé leur engagement à la consolider et à la rentabiliser.

Dans le but de témoigner sa reconnaissance au peuple tanzanien et surtout au Président NYERERE pour les sacrifices consentis afin d'accélérer le processus d'indépendance de son Pays, le Premier Ministre du ZIMBABWE, Robert MUGABE, a visité la Tanzanie du 24 au 28 Janvier 1983. Il a été présenté aux côtés du Président NYERERE comme un fils qui rentre à la maison.

.../...

Le Secrétaire Général de l'ONU, Monsieur Javier Perez de CUELLAR, au cours de son périple en Afrique Australe, a visité la Tanzanie du 7 au 10 Février 1983. Le but de sa visite ~~était~~ de s'enquérir davantage de l'évolution exacte du dossier "Afrique Australe". En tant que Président du Sommet des Pays de la ligne de front, le Président NYERERE ne pouvait pas ne pas être consulté.

b) Visites d'autres Haut-Responsables Politiques.

Au mois de Janvier 1983, le Ministre de l'Intérieur Rwandais, Monsieur Thomas HABANABAKIZE, était à Dar es Salaam. Il était porteur d'un message du Président HABYARIMANA au Président NYERERE.

Il a été suivi par le Ministre des Affaires Sociales et du Développement Communautaire, Militant Félicien GATABAZI, en Février 1983.

Toujours au mois de Février 1983, le Ministre des Affaires Etrangères du Nigéria, Prof. ISHAYA AUDU était à Dar es Salaam. Il était porteur d'un message du Président SHAGARI au Président NYERERE sur le Comité de Libération de l'OUA.

Au mois de Septembre 1983, Dar es Salaam a accueilli le Ministre des Transports du Zimbabwe.

Ce dernier avait été précédé par une importante délégation du Malawi, conduite par un membre du Comité Central du Parti au pouvoir. A cette occasion,

.../...

un accord de coopération générale dans les domaines du Commerce et des Transports a été signé entre les 2 Pays.

En Août 1983, c'était la visite des Parlementaires américains. Ils ont été reçus par le Président NYERERE qui leur a fait un exposé sur la situation en Afrique Australe. Ils ont été suivis par des Parlementaires Ouest-Allemands.

Au mois d'Octobre 1983, deux membres du Parti Communiste Bulgare ont séjourné dans la capitale tanzanienne. Cette délégation était conduite par le Camarade Iancho GEORGIEV, membre du Comité Central du PCB et Recteur de l'Institut de l'Information Sociale.

Au cours du même mois, le Président de l'Assemblée Nationale du Zimbabwe a effectué une visite d'une semaine en Tanzanie. La délégation -huit personnes en tout- venait pour un enseignement sur l'expérience tanzanienne dans les questions légales.

Egalement de nombreuses délégations d'Organismes Nationaux et Internationaux ont visité la Tanzanie. L'on peut citer:

- a) la délégation du FMI: dans le cadre des négociations entre la Tanzanie et le FMI sur les possibilités et les conditions d'intervention du Fonds.
- b) la délégation de la BAD: venue spécialement s'enquérir des possibilités de la Tanzanie de s'acquitter de sa dette -5.5 M de Dollars-

.../...

c) Déplacements du Président NYERERE

Au cours de cette année 1983, le Président NYERERE a effectué quelques déplacements à l'extérieur du Pays.

Ainsi, du 17 au 18 Février 1983, MWALIMU était à Nairobi pour la réunion du Comité des "12" qui a défini les modalités pour la tenue du 19ème Sommet de l'OUA après les 2 échecs à Tripoli.

Le 20 Février 1983, le Président NYERERE était à Harare (Zimbabwe) où s'est tenu le Sommet des Pays de la Ligne de Front. Avec ses pairs, ils ont parlé de l'évolution du dossier Namibie, de l'OUA et du Mouvement des Non-Alignés.

Mwalimu NYERERE s'est aussi rendu à New Delhi pour participer personnellement à la réunion au sommet du Mouvement des Non-Alignés du 6 au 12 Mars 1983.

En date du 25 Septembre 1983, le Président NYERERE s'est rendu à New York, siège des Nations Unies. Devant la 38ème Session de l'Assemblée Générale, MWALIMU a prononcé un vibrant discours dans lequel il a exhorté toutes les Nations à mener une action commune contre la pauvreté. Les manoeuvres diaboliques du régime raciste de Prétoria visant à occuper éternellement la Namibie, ont été aussi dénoncées.

.../...

Sur le chemin du retour, Mwalimu NYERERE a effectué une visite de travail de 2 jours en Algérie. Avec le Président Chadli BENJEDID, ils ont surtout parlé des relations bilatérales entre les 2 Pays.

Avant d'arriver en Algérie, Mwalimu NYERERE avait passé deux jours à Genève (Suisse) où il a reçu la médaille NANSEN pour ses services à la cause des réfugiés en Afrique.

Le 6 Octobre 1983, le Président NYERERE était au Caire pour une visite d'amitié de 24 heures. Les questions qui secouent le Monde actuellement, dont la situation au Moyen Orient, ont été passées en revue par les Présidents NYERERE de Tanzanie et MOUBARAK d'Egypte.

Le Président NYERERE s'est rendu en Zambie, le 22 Août 1983, pour la 9ème Conférence Générale de l'UNIP, Parti au pouvoir en Zambie.

En date du 12 Novembre 1983, MWALIMU a effectué une mission d'une journée à Lusaka (Zambie) pour participer à la réunion des Pays de la Ligne de Front.

3. Relations Bilatérales

Pour beaucoup, Dar es Salaam est devenue depuis longtemps un poste d'observation de tout ce qui se passe en Afrique Australe. Aussi le rôle de la Tanzanie dans la politique africaine et internationale est incontestable.

.../...

Sur la scène internationale, le Président NYERERE est très écouté. De ce fait, les opinions de DSM comptent beaucoup et sont recherchées par toutes les capitales du Monde.

Pour cette raison, presque tous les Pays Occidentaux et même socialistes maintiennent des Ambassades, résidentes dans la capitale tanzanienne.

Sur 54 Ambassades et Hauts Commissariats déjà consignés dans le rapport de l'année 1982, se sont ajoutées les Ambassades d'Argentine et d'Iran au cours de cette année.

Les Missions Consulaires restent au nombre de 3, à savoir: Chypre, Grèce et Irlande.

Le nombre des Organisations Internationales accréditées à Dar es Salaam n'a pas non plus changé par rapport à l'année passée, tout comme celui des Mouvements de Libération (SWAPO, ANC, PAC et OLP).

Pour sa part, la Tanzanie se contente d'entretenir seulement 26 Missions Diplomatiques à l'étranger. Cela est dû surtout aux contraintes budgétaires. C'est ainsi que l'ouverture d'une Ambassade résidente à Alger, pourtant souhaitée par les deux Pays, reste un problème pour la Tanzanie.

Ces Missions sont installées dans les 4 coins du globe comme suit: Afrique (13), Europe (8), Asie (2) et Amérique (3, dont la représentation permanente auprès des Nations Unies.

.../...

A l'exception du Malawi et du Kenya, la Tanzanie est présente dans les Pays voisins.

Cette politique africaine de la Tanzanie tient de son grand souci de développer l'idée de panafricanisme, de maintenir de bonnes relations avec les Pays voisins et de rechercher tous les voies et moyens pour une coopération économique fructueuse.

Tanzanie-Malawi

Les deux Pays ont des systèmes économiques différents et une approche différente aux problèmes de l'Afrique Australe, mais pratiquent une politique de bon voisinage.

La frontière entre les deux, délimitée une fois pour toutes, est ouverte à la circulation. On voit de plus en plus des véhicules du Malawi à Dar es Salaam. Le tronçon de route (28 Km) qui relie les deux Pays est sur le point d'être asphalté.

Un accord de coopération commerciale et dans le domaine des transports (le Malawi veut utiliser le port de Dar es Salaam) a été signé en Août dernier.

Enfin, les deux Pays sont membres à part entière de la SADCC (Southern African Development Coordination Conference), malgré les liens très étroits entretenus par le Malawi avec l'Afrique du Sud.

.../...

Tanzanie-Uganda

Depuis le retour au pouvoir de Milton OBOTE, fils politique du Président NYERERE, les relations entre les deux Pays sont relativement bonnes.

En effet, au mois de Janvier 1983, des rumeurs en provenance du BUKOBA faisaient état d'une plainte de l'Uganda contre la Tanzanie. L'Uganda semblait se plaindre de ce que la Tanzanie aurait autorisé les rebelles de MUSEVENI, réfugiés dans cette région, à traverser la frontière commune pour attaquer et semer l'insécurité chez lui.

Ces rumeurs n'ont pas persisté, mais l'évidence que l'Uganda ne veut pas rester un vassal de la Tanzanie est visible. Les relations entre les 2 Pays ne sont plus comme directement après la reprise du pouvoir par OBOTE: la lune de miel est terminée.

La volonté d'indépendance de l'Uganda a été constatée dans certaines de ses réactions que le Pays de MWALIMU ne cautionne et ne tolère pas, comme la chasse aux réfugiés Rwandais et aux Rwandophones installés sur son territoire.

Autres faits qui montrent que l'Uganda veut se présenter comme une puissance autonome suivant ses intérêts propres, sont la signature de la Charte de la ZEP que la Tanzanie a pourtant boudée et les relations entretenues avec le Kenya, Pays de transit de ses marchandises, pendant que la Tanzanie garde ses frontières fermées avec ce Pays.

.../...

Même si tout son entourage n'est pas de cet avis, le Président OBOTE veut quant à lui, garder de bonnes relations avec la Tanzanie, Pays qui l'a aidé à reconquérir le pouvoir.

Aussi en guise de reconnaissance, mais également pour marquer la bonne santé relative de son économie (en matière alimentaire) le Président OBOTE a accordé 30 000 Tonnes de Maïs à la Tanzanie qui vit dans une crise alimentaire permanente.

Sur le plan militaire, les troupes tanzaniennes ont quitté l'Uganda, mais il reste des instructeurs dans le cadre de la force du Commonwealth.

La Tanzanie a entraîné plus de 300 militaires ugandais sur son territoire dans le maniement des armes et autres tactiques.

Les Généraux OKELLE et O'JOCK, respectivement Chef des Armées et Chef d'Etat-Major ont visité la Tanzanie, notamment la région de Tabora, qui les a hébergés quand ils étaient encore dans le maquis.

Sur le plan politico-socio-économique, l'on peut dire que le Président NYERERE a fait de mauvais calculs. Certes Milton OBOTE est proche des thèses politiques (socialisme, non-alignement...) défendues par Mwalimu, mais les ugandais ne sont pas tentés par l'expérience tanzanienne.

Il sera difficile d'imposer le socialisme par exemple aux Baganda.

Enfin, une commission mixte Uganda-Tanzanienne vient d'être instituée.

.../...

Tanzanie-Kenya

Le Kenya a accusé la Tanzanie d'être l'instigateur du coup d'Etat manqué en Août 1982. De même, le coup d'Etat manqué en Janvier cette année en Tanzanie a été attribué au Kenya.

Après ces deux matches nuls, les relations entre les deux Pays sont actuellement remises sur les rails. A Nairobi, comme à Dar es Salaam, on parle de la réouverture prochaine des frontières fermées depuis 1977. Le premier à lancer l'idée de coopération entre les deux Pays fut le Premier Ministre SOKOINE.

Cette idée, qui réjouit surtout les tanzaniens, a été récemment reprise par le nouveau Ministre Kenyan des Affaires Etrangères.

Même le Président NYERERE, qui a révélé à New York que le compromis sur la répartition des biens de l'ancienne communauté est-africaine est proche et imminent, n'a pas nié le rapprochement de son Pays avec le Kenya en matière de coopération.

Tanzanie-Mozambique

La Tanzanie a des relations privilégiées avec le Mozambique, dont le leader est l'un des fils politiques du Président NYERERE.

Les deux Pays sont membres du Sommet des Pays de la Ligne de Front.

.../...

Les militaires mozambicains suivent des entraînements en Tanzanie. Parallèlement, les instructeurs tanzaniens encadrent toujours l'armée mozambicaine, afin de faire face aux multiples agressions de l'Afrique du Sud.

Sur le plan économique, un accord de libre-échange et de facilités de paiement, pour encourager leurs échanges de produits sans recourir aux devises étrangères, existe entre les deux Pays depuis bientôt 4 ans. Mais hélas, les deux Pays n'ont rien à échanger à part les tissus mozambicains très recherchés par les tanzaniens pour leur qualité.

Tanzanie-Zambie

L'amitié qui existe entre les Présidents NYERERE et KAUNDA, tous deux humanistes, est le reflet même des bonnes relations entretenues par les deux Pays.

Les grands programmes de coopération entre les deux Pays viennent d'être renforcés par la création d'une Commission Mixte.

Les deux Pays sont co-propriétaires du chemin de fer (TAZARA) reliant les deux Pays et d'une société mixte de transport routier (ZTRS).

A part la ZEP, la Zambie et la Tanzanie appartiennent toutes les deux aux autres organisations régionales (SADCC, Ligne de Front...).

.../...

Tanzanie-Zimbabwe

Les deux Pays sont membres des Pays de la Ligne de Front.

Le peuple zimbabwéen n'a jamais oublié les sacrifices consentis par la Tanzanie pour sa libération. C'est dans ce cadre qu'il faut situer la visite du Premier Ministre Robert MUGABE en Tanzanie au mois de Janvier 1983.

Une Commission Mixte de coopération a été créée l'an passé à Dar es Salaam. Sa seconde Session en vue de concrétiser les décisions prises à Dar es Salaam, a eu lieu fin Octobre 1983, à Harare.

Du reste, les relations entre les deux Pays sont surtout amicales, le Zimbabwe étant une jeune Nation, qui se cherche encore.

Tanzanie-Algérie

Les deux Pays, qui se qualifient mutuellement de "Pays progressistes", ont les meilleures relations politiques possibles. C'est dans ce cadre que le Président NYERERE a effectué une visite officielle en Algérie au mois d'Octobre 1983.

En outre, une délégation du CCM a payé une visite au parti FLN algérien au cours de cette année. Le FLN a déjà réciproqué la visite en Juin de cette année.

Enfin les deux Pays cherchent ensemble les voies et moyens de représenter la Tanzanie par un Ambassadeur résident.

.../...

Tanzanie-Zimbabwe

Les deux Pays sont membres des Pays de la Ligne de Front.

Le peuple zimbabwéen n'a jamais oublié les sacrifices consentis par la Tanzanie pour sa libération. C'est dans ce cadre qu'il faut situer la visite du Premier Ministre Robert MUGABE en Tanzanie au mois de Janvier 1983.

Une Commission Mixte de coopération a été créée l'an passé à Dar es Salaam. Sa seconde Session en vue de concrétiser les décisions prises à Dar es Salaam, a eu lieu fin Octobre 1983, à Harare.

Du reste, les relations entre les deux Pays sont surtout amicales, le Zimbabwe étant une jeune Nation, qui se cherche encore.

Tanzanie-Algérie

Les deux Pays, qui se qualifient mutuellement de "Pays progressistes", ont les meilleures relations politiques possibles. C'est dans ce cadre que le Président NYERERE a effectué une visite officielle en Algérie au mois d'Octobre 1983.

En outre, une délégation du CCM a payé une visite au parti FLN algérien au cours de cette année. Le FLN a déjà réciproqué la visite en Juin de cette année.

Enfin les deux Pays cherchent ensemble les voies et moyens de représenter la Tanzanie par un Ambassadeur résident.

.../...

Tanzanie- Burundi

La Tanzanie constitue le poumon du Burundi: les 90% de ses marchandises transitent par ce Pays.

Un accord culturel lie les deux Pays riverains du lac Tanganyika. Cet accord consiste en l'échange d'étudiants qui apprennent le Français (tanzaniens) et l'Anglais (burundais). Ce projet est financé en partie par la France.

"UKOLONI HUNA RANGI" (la colonisation n'a pas de couleur), telle est l'expression du Président NYERERE pour qualifier les Pays comme le Burundi ou le Maroc. En effet, malgré les efforts du Burundi pour bénéficier de toutes les faveurs de Mwalimu, surtout ces dernières années où l'Ambassadeur Burundais était doyen du Corps Diplomatique, le Président NYERERE n'a jamais toléré la politique ségrégationniste de ce Pays.

La coopération entre les deux Pays ne se limite qu'aux domaines de la culture et des transports.

Tanzanie-Rwanda

C'est grâce aux contacts fréquents au plus haut niveau et au niveau des techniciens que la Tanzanie a découvert le Rwanda. Le sérieux du peuple rwandais et son travail dans l'unité impressionnent aussi les tanzaniens.

.../...

De retour de sa visite officielle au Rwanda en Juillet 1983, le Secrétaire Général du CCM, Ndugu Rashid KAWAWA, ne cesse de vanter les réalisations accomplies au Rwanda grâce à l'UMUGANDA. Il a été fortement impressionné et voudrait que cet exemple soit suivi par les tanzaniens.

C'est de là qu'est né "l'Acte sur le déploiement des Ressources Humaines" (NGUVU KAZI) actuellement en vogue dans ce Pays. L'on parle déjà de consacrer la journée de samedi aux travaux manuels surtout pour les employés de bureaux.

A cause de sa politique d'industrialisation à long terme, la Tanzanie ambitionne le marché rwandais, qui est un partenaire commercial important.

Beaucoup de délégués tanzaniens se sont rendus au Rwanda pour l'étude du marché et les contacts d'affaires.

Une Commission Mixte de coopération Rwando-Tanzanienne existe depuis bientôt 8 ans. Elle fixe les domaines de coopération et veille à la réalisation des programmes tracés.

Du reste, les relations entre les deux Pays se portent bien. Cela est dû surtout à l'estime que se nourrissent nos deux Chefs d'Etat.

.../...

Tanzanie-Seychelles

Il n'y a pas de programme spécifique de coopération entre les deux Pays. Néanmoins, dans sa politique de libération de l'Afrique, la Tanzanie continue à entraîner des militaires seychellois. Près de 200 militaires se sont entraînés au maniement des armes et autres exercices en Tanzanie au cours de cette année qui s'achève

4. Situation Intérieure

L'année 1983 aura été une année de crise pour la Tanzanie. En effet, ce Pays qui peut se féliciter d'une stabilité politique depuis son accession à l'indépendance, a connu au cours de cette année des évènements malheureux.

Même s'il n'en laisse rien paraître, le Gouvernement Tanzanien a été vraiment secoué et placé à la croisée des chemins.

Ces évènements sont:

- a) le coup d'Etat manqué au début de l'année 1983,
- b) la guerre contre les saboteurs économiques,
- c) le renvoi des villes des "sans-emploi".

Avant de parler de ce coup de force et des deux décisions gouvernementales, jetons d'abord un coup d'oeil sur le remaniement ministériel intervenu le 23 Février 1983.

..../...

Après les déclarations d'Edward SOKOINE, alors dauphin présumé de NYERERE, lors du Congrès National du CCM en Octobre 1982 d'une part (il a dit qu'il était prêt à assumer toute responsabilité) et le coup d'Etat manqué de Janvier 1983, ^{d'autre part} l'on s'attendait à des changements.

Voici la liste de l'équipe ministérielle publiée le 24 Février 1983:

1. Président de la République:
Julius K. NYERERE
2. V/Président de la République:
Aboud JUMBE MWINYI
3. Premier Ministre; Edward Moringe SOKOINE
4. Ministre des Finances:
Cleopa D. MSUYA
5. Ministre des Affaires Etrangères:
Salim Ahmed SALIM
6. Ministre de l'Intérieur:
Abdallah NATEPE
7. Ministre de la Défense Nationale et du Service National: Muhiddin KIMARIO
8. Ministre de l'Agriculture:
Prof. John MACHUNDA
9. Ministre des Communications et des Transports:
John MALECELA
10. Ministre de l'Education Nationale:
Jackson MAKWETA

.../...

11. Ministre du Travail et des Affaires Sociales:
Alfred TANDAU
12. Ministre de l'Eau et de l'Energie:
Al-Noor KASSUM
13. Ministre des Mines: Paul BOMANI
14. Ministre des Travaux Publics:
Guntram ITATIRO
15. Ministre de la Santé Publique:
Dr. Aaron CHIDUO
16. Ministre de l'Industrie:
Basil MRAMBA
17. Ministre du Commerce:
Mustafa NYANG'ANYI
18. Ministre de l'Elevage:
Herman KIRIGINI
19. Ministre des Terres, Logement et Urbanisme:
Tabitha SIWALE
20. Ministre des Ressources Naturelles et du
Tourisme; George KAHAMA
21. Ministre de l'Information et de la Culture:
Daudi MWAKAWAGO
22. Ministre d'Etat pour le développement de la
Capitale: Samuel SITTA
23. Ministre du Plan et de l'Economie:
Kighoma MALIMA
24. Procureur Général et Ministre de la Justice:
Joseph WARIOBA

.../...

25. Ministre d'Etat au bureau du V/Président:
Alli MWINYI
26. Ministres (3) sans porte-feuille:
R. KAWAWA
A. TWALIPO
A. JAMAL
29. Ministres (4) d'Etat au bureau du Premier Ministre:
Gertrude MONGELLA
Puis NG'WANDU
Raul KIMITI
Anna MAKINDA
33. V/Ministre des Communications et des Transports:
Henry LIMIHAGATI
34. V/Ministres des Finances:
Venance NGULA
Arcado NTAGAZWA
36. V/Ministre de l'Eau et de l'Energie:
Edgar MAOKOLA-MAJOGO
37. V/Ministre de l'Intérieur:
Hammad R. MOHAMED
38. V/Ministre de l'Agriculture:
Lumuli KASYUPA
39. V/Ministre de l'Industrie:
Evarist MWANANSAO
40. V/Ministre de l'Education Nationale:
Lazaro KIULA
41. Secrétaire Général à la Présidence:
Timothy APIYO

.../...

Des changements non mineurs caractérisent ce nouveau Gouvernement.

Le Procureur Général cumule désormais cette charge avec celle de Ministre de la Justice.

L'éternel Ministre des Finances, l'indien Amir JAMAL devient Ministre sans porte-feuille, mais doit conseiller le Chef de l'Etat dans les affaires économiques et financières.

Son départ serait motivé par sa santé, mais surtout son incapacité d'appliquer le fameux plan "Plan de survie Nationale" dont il est l'auteur.

Ndgu Abdallah TWALIPO, alors Ministre de la Défense Nationale devient Ministre sans porte-feuille à la Présidence, chargé des questions de sécurité. L'indiscipline qui avait gagné presque tous les militaires aura été la raison de son limogeage.

Il est remplacé par Muhiddin KIMARIO dont on disait qu'il était parmi les conspirateurs de la Saint-Sylvestre. Cette nouvelle marque de confiance éloigne de lui tout soupçon.

Ce mois de Février 1983 aura été aussi marqué par la nomination de quelques militaires comme Secrétaires Régionaux du Parti CCM.

Sur les 6 militaires élus membres du Conseil Exécutif National(NEC), cinq ont été nommés à ces postes.

.../...

L'entrée des militaires dans la direction du Parti n'a d'autre but que le renforcement de la discipline dans la population.

Pour revenir sur le remaniement ministériel du 23 Février 1983, signalons que le Ministre de l'Intérieur, Ndugu Abdallah NATEPE, a dû démissionner le 15 Juin 1983, suite à l'évasion de prison de 2 principaux auteurs de la conspiration de la Saint-Sylvestre. Il a été remplacé le 19 Septembre 1983 par un autre Zanzibarite, membre du Comité central du CCM, Ndugu Salmin AMOUR.

Dans les changements intervenus dans l'entretemps au sein du Gouvernement, il y a lieu de signaler la démission, en Juin 1983, du Vice-Ministre des Finances, Ndugu Venance NGULA, qui a été remplacé par Ndugu KIBONA, transféré du Ministère de la Défense.

a) Coup d'Etat manqué

En début de Janvier 1983, des rumeurs sur un coup d'Etat, qui aurait échoué, dans la nuit de la Saint-Sylvestre ont circulé en Tanzanie.

Ces rumeurs sont devenues une réalité le 21 Janvier quand l'Inspecteur Général de la Police, Ndugu Salomon LIANI a publié un communiqué faisant état de l'arrestation de plusieurs personnes en relation avec ce qu'il a appelé "une conspiration pour troubler l'ordre public établi".

.../...

L'on a parlé de conspiration, mais des signes d'un Coup d'Etat préparé ont eu lieu. Tels les coups de feu échangés entre militaires, occasionnant la mort du premier suspect, le dérangement téléphonique à la résidence du Président NYERERE et des barrages militaires dans la ville de Dar es Salaam et sur les frontières, surtout avec le Kenya.

La résistance passive connue des tanzaniens serait-elle devenue active? Sans aucun doute pour ce qui est de ce coup-ci.

Le chiffre de 28 personnes en détention pour des interrogatoires en rapport avec la dite conspiration, indiqué initialement par la police, a atteint celui de 30 (21 militaires et 9 civils).

Ce chiffre élevé des militaires contraste étrangement avec les termes dudit communiqué et ceux du Président NYERERE lui-même, selon lesquels l'Armée n'a pas participé au coup manqué.

Il est bien entendu que si toute l'armée avait été mobilisée, ce coup aurait réussi, mais l'on ne peut pas réfuter sa participation.

La publication de la liste officielle des comploteurs a été à l'origine d'une certaine accalmie après cette tentative de coup d'Etat.

Au nombre de 30, dont 21 militaires et 9 civils, ces comploteurs devaient répondre aux trois chefs d'accusation suivants:

.../...

1. Suppression physique du Chef de l'Etat,
2. Perturber l'ordre public établi,
3. Renverser le pouvoir légalement établi.

Depuis le 28 Janvier 1983, tous ces accusés (initialement ils étaient 28) ont dû se présenter plusieurs fois au tribunal pour les interrogatoires et l'instruction de leurs dossiers.

Devant comparaître pour la 11ème fois le 17 Juin 1983, les comploteurs avaient été déchargés de leurs accusations, suite à l'évasion de prison des deux principaux accusés dans la nuit du 11 Juin 1983.

Ce sont Pius LUGANGIRA, alias Oncle Tom, neveu de NGAIZA et Matty MACGHEE, alias Mahatma GANDHI.

Des rumeurs faisant état d'un nombre plus élevé d'évadés ont circulé: elles n'ont jamais été confirmées ni infirmées par les autorités.

L'évasion s'est opérée sans effraction, si bien que l'on a pensé que ces gens ont bénéficié d'un complice de haut rang dans l'administration tanzanienne. Ils auraient même utilisé les véhicules de la Présidence et ont fui par avion (vol régulier).

Complicité et/ou argent ont sûrement joué en leur faveur. On ignore toujours s'il y a une main étrangère dans cette affaire et si oui, pourquoi s'est-on intéressé aux deux personnes et dans quel intérêt?

.../...

On ne connaît toujours pas le Pays qui héberge les deux fugitifs. D'aucuns disent qu'on les a tués et simulé l'évasion, mais ce qui est sûr, c'est qu'ils se sont réellement évadés: ils ne sont pas morts.

Il y en a qui disent qu'ils sont au Kenya et d'autres en Grande-Bretagne, mais on sait que ni l'un, ni l'autre n'aurait gardé le silence.

Leur présence au Kenya est à écarter, étant donné que ce Pays pouvait les utiliser pour réclamer les deux auteurs du Coup d'Etat manqué du 1er Août 1982, réfugiés en Tanzanie.

Cet incident a eu lieu une semaine avant la 11ème comparution des accusés devant le tribunal.

Aussi, comme le départ des principaux accusés a placé le Gouvernement dans une position de faiblesse, cette comparution n'a pas eu lieu et tous les accusés ont été acquittés (la plainte de haute trahison portée contre eux a été annulée).

Ils restent néanmoins détenus en vertu du décret Présidentiel sur la Détention Préventive signé la veille même de leur acquittement.

Cette évasion a coïncidé avec la Session budgétaire, si bien que les Parlementaires en ont parlé et discuté. Ils ont exigé des explications sur cette affaire et demandé la démission du Ministre de l'Intérieur, du Commissaire Général des Prisons, de l'Inspecteur Général de la Police et du Commandant de Police de Dar es Salaam.

.../...

Les deux premiers, qui ont endossé respectivement la responsabilité politique et la responsabilité administrative, ont présenté leur démission au Président NYERERE, qui l'a acceptée.

Les explications n'ont jamais été données (le Gouvernement n'en a pas), mais une commission d'enquête a été mise en place. Cette commission a reçu le mandat d'interroger toute personne susceptible de faire aboutir son enquête. Si le résultat de celle-ci est de nature à compromettre davantage la sécurité et la souveraineté du Pays, il ne sera pas rendu public.

Jusqu'à ce jour, rien n'a filtré sur cette affaire. En tous cas, l'évasion de ces traîtres met en lumière la vulnérabilité de l'appareil de sécurité de la Tanzanie, qu'on croyait impénétrable.

Cette évasion a mis le Pays dans une confusion totale, jusqu'à faire oublier la guerre contre les saboteurs économiques alors en cours. D'aucuns ont même envisagé la démission du Président NYERERE, mais l'on sait que MWALIMU n'est pas homme à capituler.

b) Guerre contre les Saboteurs Economiques

Confronté à une situation économique difficile, caractérisée par une pénurie généralisée (aggravée par un mauvais système de distribution), le marché noir et la fraude, un climat social marqué par un désespoir dans l'avenir, le relâchement général,

.../...

la corruption et la fuite des cerveaux vers d'autres Pays africains, le Gouvernement tanzanien a pris la décision de mener une guerre sans merci contre les saboteurs économiques de tout genre (spéculateurs, fraudeurs, thésauriseurs,...).

Face aussi au développement d'un esprit critique de l'action du Gouvernement et du Président lui-même, les autorités du Pays ont pris l'initiative, de peur qu'une autre force en dehors des institutions légales ne la prenne.

Le coup d'envoi a été lancé le 25 Mars 1983 avec ce qu'on a appelé depuis la "Déclaration de Dodoma".

Incapables de désamorcer la bombe du mécontentement par un approvisionnement adéquat des biens et services, les autorités ont trouvé refuge dans la guerre contre "les saboteurs économiques", terme vague d'ailleurs dont la définition était complétée au jour le jour. La décision ne semble pas avoir été bien étudiée.

Dans les premiers jours de la campagne, des abus d'arrestations et de saisies ont été remarqués. Bien des gens ont été malmenés puis arrêtés, pour être en possession de 5 savons, 3 tubes de pâte dentifrice ou encore de matériel de construction qu'un individu aurait acheté avant de commencer les travaux.

Le Gouvernement n'avait donc pas précisé au public la quantité de marchandises stockées considérée comme interdite, ni les heures de fouilles

.../...

ni l'identité des agents chargés de cette opération. Aussi des gens zélés (bandits et autres) allaient intimider des honnêtes gens avec des listes non officielles pour leur soutirer de l'argent.

La campagne, qui avait donc commencé dans une euphorie presque générale, marquée par des marches de soutien, des discours, des exhibitions des marchandises saisies et des personnes arrêtées, a évolué en morosité et en bouderie chez la population.

En effet, le Gouvernement avait promis à la population, qu'avec la date du 1er Mai 1983, les magasins seraient pleins des biens et marchandises de toutes sortes. Hélas ce ne fut pas le cas: la situation s'empira davantage.

La lacune constatée (Cfr supra) dans le système des fouilles fut comblée avec la catégorisation des personnes recherchées pour sabotage, publiée un mois après le début de l'opération.

Doivent être arrêtés:

1. Fraudeurs de tout genre,
2. Thésauriseurs et spéculateurs,
3. Dirigeants du Parti ou du Gouvernement, complices des mauvais commerçants,
4. Possesseurs des armes à feu et leurs munitions sans permis,
5. Les corrupteurs et ceux qui se laissent corrompre,
6. Les irresponsables (ceux qui se désintéressent des biens publics).

.../...

Le Premier Ministre, promoteur de la campagne, a ajouté que la campagne s'étendra aux fonctionnaires et employés paresseux. Pour tenir la mesure gouvernementale, il a déclaré qu'il va démettre la moitié de la direction de l'Exécutif si besoin est, afin d'assainir la Fonction Publique.

Le Premier Ministre SOKOINE ne serait-il pas un Staline à la Tanzanienne? Non bien sûr. En effet, l'époque ne s'y prête pas et ses pouvoirs sont limités.

Une telle mesure dans un Pays aussi grand que la Tanzanie ne manque pas d'abus. Aussi, certaines gens ont-ils utilisé cette campagne pour des règlements de compte. On a vu des gens qui ont été dénoncés par des informateurs qui ne les aimaient pas.

C'est ainsi que pour limiter ces abus, des punitions ont été prévues (50 000 Shillings d'amende et/ou 3 ans de prison) pour des informateurs malhonnêtes. En plus des comités régionaux et de district ont été formés pour procéder aux dépouillement des informations.

Alors que le Président NYERERE avait lui-même déclaré que les saboteurs retourneraient dans les villages pour travailler la terre, une loi instituant un cadre légal pour punir les personnes reconnues comme saboteurs économiques a été votée dans la suite.

.../...

Cette loi donne au Président de la République le pouvoir de décider de l'opportunité du moment pour l'appliquer, et dans ce cas, les autres lois y relatives sont suspendues.

Elle donne au Président le pouvoir d'instruire la police à fouiller tout suspect de sabotage économique ou de fraude.

Elle légalise les arrestations effectuées avant son institution (effet rétroactif).

Elle met en place un tribunal spécial pour juger les personnes accusées de sabotage économique. Celles-ci ont néanmoins le droit de défense et de recours au Président de la République, qui dispose de la décision définitive.

Le Président de la République, ainsi que toutes les autres personnes engagées dans la campagne contre les saboteurs de l'économie, sont protégées par cette loi contre des poursuites judiciaires.

La campagne menée contre les saboteurs économiques a eu des résultats positifs et négatifs.

Positifs, car les caisses de l'Etat ont été réconfortées. L'attention de la population mécontente fut détournée pour un temps, la popularité de MWALIMU s'en trouvant rehaussé.

Aussi bien les masses paysannes, que les étudiants, les petits fonctionnaires et les militaires ont accueilli favorablement cette initiative du Gouvernement.

.../...

Hélas, ces espoirs et ces manifestations de joie ne furent que de courte durée. De grandes quantités de marchandises ont été certes saisies, mais les magasins sont restés vides, plus que par le passé.

Où les agents chargés des fouilles emportaient les biens saisis ou ceux-ci pourrissaient dans les entrepôts humides.

En outre, la pénurie a été ressentie plus qu'avant la campagne. A titre d'exemple, un Kilo de sucre qui coûtait 25 Shillings est monté jusqu'à 50 Shillings. La grogne est donc revenue.

La population déçue demande alors pourquoi les racines du mal n'ont pas été déterrées. On coupe les branches mais les troncs et les racines restent; d'où la persistance de la pénurie.

Comment se fait-il qu'il n'y a pas de Ministre ou de hauts cadres parmi les personnes arrêtées? Les trafiquants ne peuvent pourtant pas prospérer sans le soutien des grands.

On porte l'accusation aux dirigeants, qui sont responsables de la détérioration de la situation. Le Parti étant omniprésent, on condamne son leadership qui définit les ennemis et les amis, mobilise les membres, donne des attributions spécifiques, donne des ordres et dirige les opérations.

.../...

Mais les résultats de cette mesure n'ont pas été visibles puisque la pénurie de tous les produits fabriqués sur place a persisté.

Le secteur industriel n'ayant pas ainsi montré des signes de relance, le Gouvernement a décidé de mettre en place ce qui a été appelé le Programme d'Ajustement structurel (voir supra) pour redresser l'économie.

Avec ce programme, le Gouvernement a pris des mesures visant à accroître la production et à réduire les coûts de fonctionnement des services de l'Etat et du secteur public.

Il a demandé au secteur industriel de porter au maximum ses efforts sur la substitution des matériaux importés par des matériaux locaux disponibles ou par la recherche d'autres potentialités locales.

Pendant cette période de crise, le Gouvernement insiste à ce que le secteur industriel ^{se} concentre ^{sur} une ligne de production qui nécessite une utilisation minimum des devises.

Le Gouvernement a demandé à ce que les industries et les usines du Pays, mettent l'accent sur la fabrication de pièces de rechange qui, importées, coûtent très cher en devises.

Dans le secteur de la macro-économie, il a pris des mesures, comme nous l'avons vu plus haut, pour renforcer les secteurs de la production tels que l'agriculture, non seulement pour le rétablissement de la

.../...

situation économique mais aussi pour atteindre une auto-suffisance alimentaire ferme et stable.

Enfin, dans la politique de redynamisation de l'industrie, le Gouvernement a souligné l'intérêt particulier porté à la promotion de l'exportation.

Restructuration des parastataux

L'efficacité dans les parastataux reste handicapée par un laisser-aller et un effectif pléthorique.

Au nombre de plus de 400 actuellement, ces parastataux plutôt que de contribuer à l'augmentation de la production, devenaient une très lourde charge pour l'Etat.

On sait par exemple, qu'en 1980/81, l'Etat avait investi 5.320,6 Millions de Shillings dans les sociétés parastatales chargées des produits agricoles, et que, à cause de la mauvaise gestion, ces mêmes parastataux avaient, pour la même période, un déficit de 210 Millions de Shillings, soit 9% de leur revenu commercial qui était programmé à 2,455 Millions.

A elle seule, la National Milling Corporation a enregistré un déficit de 470 Millions de Shillings, soit 31% de son chiffre d'affaires.

Et les déficits n'ont cessé d'augmenter les deux années d'après.

.../...

Insistant sur la mauvaise gestion de ces véhicules, la commission a suggéré que la meilleure façon de diminuer les abus serait de réintroduire le système de location des véhicules, de manière à responsabiliser chacune des sociétés parastatales concernées.

Il faut enfin signaler que, pour marquer l'intérêt attaché à la restructuration des parastataux, le Gouvernement a, outre les deux commissions mentionnées, mis sur pied un Comité Exécutif de l'Association tanzanienne des sociétés parastatales, présidé par le Ministre des Finances.

L'Association tanzanienne des sociétés parastatales a été créée pour développer un système dynamique permanent favorisant la collaboration et la coordination des activités dans le but de résoudre les problèmes de gestion.

Telles sont les approches qui, si elles sont tenues au sérieux, pourraient permettre aux parastataux, d'améliorer leur rendement dans les prochaines années.

CHAPITRE III: COOPERATION ECONOMIQUE, FINANCIERE,
TECHNIQUE ET CULTURELLE.

INTRODUCTION

La Tanzanie reste à ce jour le Pays le plus choyé d'Afrique en ce qui concerne les aides extérieures reçues.

Parmi ses principaux pourvoyeurs, il y a la Banque Mondiale, les Pays scandinaves, le Canada et les Pays-Bas.

Une assistance financière importante vient aussi des Pays de l'OCDE (en particulier de l'Allemagne Fédérale), de l'URSS, des Pays de l'Europe de l'Est et même des Pays en voie de développement tels que la Chine, l'Inde, Cuba, la Corée du Nord, l'Algérie, le Soudan, etc...

Depuis 1960, l'aide reçue a été toujours croissante. En 1973, par exemple, le Pays recevait l'équivalent de 121 Millions \$ US, 20% de ce montant étant sous forme de dons.

En 1979/80, l'aide atteignait 440 Millions de dollars dont 70% sous forme de dons. Ces deux dernières années, 1981 et 1982, elle a atteint 650 Millions de dollars, dont moins de 20% seulement à titre de prêt.

.../...

SECTION I: COOPERATION BILATERALE

1. Coopération avec les Pays Occidentaux

Comme par le passé, les Pays Scandinaves viennent en tête des Pays qui aident financièrement la Tanzanie.

Nous citons à titre d'exemple, la NORVEGE qui tient le premier rang.

L'aide norvégienne à la Tanzanie n'a cessé de croître, allant de 16,3 Millions de Shillings Tanzaniens en 1970 à plus de 346,6 Millions de Shillings au cours de cette année 1983.

En 1982, l'aide norvégienne représentait 1,05% du PNB norvégien. En 1983, elle représente 1,1%. En 1984, elle sera de 1,5%, soit 576 Millions de Shillings, pour les programmes de développement.

Il reste bien entendu que 50% de cette aide passe par le canal des agences du système des Nations Unies, tandis que 50% passe par la voie bilatérale.

Dans 4 ans, à compter de 1984, la Tanzanie recevra de la Norvège 7,2 Milliards de Shillings Tanzaniens pour les programmes de développement, l'assistance technique et le soutien à la Balance des Paiements.

Il y a également la SUEDE, qui depuis 1963 aide beaucoup la Tanzanie, surtout dans le domaine de l'éducation.

.../...

Pour la période 1983-1984 par exemple, l'Agence Suédoise pour le Développement International (SIDA) vient de signer avec le Gouvernement Tanzanien, un accord pour l'octroi d'une aide financière de 104 Millions de Shillings pour le secteur de l'éducation.

Selon les termes de cet accord, la SIDA continuera de financer les programmes de l'enseignement de base et de la formation des adultes.

Pour la formation des adultes, la SIDA continuera à supporter la presse rurale et à importer du papier pour les journaux. Elle vient aussi de donner 14 véhicules Land-Rovers pour aider dans les programmes d'alphabétisation.

Pour l'enseignement primaire, elle continuera d'assurer l'achat des livres et autres fournitures scolaires ainsi que le recyclage des maîtres.

Parmi les Pays occidentaux non scandinaves, il y a lieu de citer la REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE, le CANADA et l'ITALIE.

La République Fédérale d'Allemagne

Ce Pays vient d'accorder à la Tanzanie 164,5 Millions de Shillings, sous forme d'une aide financière et technique pour deux ans, à partir de Janvier 1984.

L'aide en assistance technique s'évalue à 117,5 Millions de Shillings, tandis que l'aide financière est de 47 Millions. Cette dernière servira notamment à l'importation de pièces de rechange pour la Société des Chemins de Fer Tanzaniens et aussi à l'achat des pièces de rechange pour la TAZARA.

.../...

En matière de coopération technique, l'Allemagne a accepté d'étendre son aide au projet de développement rural intégré de la région de Tanga, aux laboratoires médicaux du district, au collège de formation en Business de Dodoma, à la Compagnie Nationale d'Ingénierie de Dodoma et à la Société Nationale des Transports.

L'année prochaine, la République Fédérale d'Allemagne et la Tanzanie signeront un autre accord sur la coopération future.

Le Canada

Depuis 1977, la Tanzanie reçoit une importante aide financière et technique canadienne. Chaque année, la Tanzanie reçoit 31 à 33 Millions de dollars canadiens.

Le Canada intervient principalement dans trois projets:

- L'entretien et la réhabilitation du chemin de fer tanzanien et cela depuis l'effondrement de la Communauté Est-Africaine.

Plus de 100 Millions de dollars canadiens ont été engagés dans ce projet. Sans parler d'un don de 514 068 000 Shillings que l'Agence Canadienne pour le Développement International a déjà octroyé à la Tanzanie pour le programme de réhabilitation de son chemin de fer.

- L'exploitation de cinq fermes de blé, d'environ 5 000 hectares chacune, dans la région d'Arusha;

.../...

- L'approvisionnement en matières premières de l'usine de fabrication de plaques en aluminium -Aluminium Africa Limited (ALAF)- de Dar es Salaam.

Cette usine est la seule dans le Pays qui fabrique des plaques en aluminium pour la fabrication des casseroles et autres ustensils de cuisine, des tôles, de la tolèrie pour les voitures, des boîtes pour l'emballage du thé, etc...

Cette firme exporte des produits en aluminium dans les Pays voisins surtout en Zambie, au Zimbabwe, au Mozambique, au Kenya, au Rwanda et à l'île Maurice. L'an passé, elle avait exporté pour une valeur de 14,75 Millions de Shillings.

Pour le fonctionnement de l'usine, la Tanzanie et le Canada ont signé, en 1979, pour une période de 6 ans, un programme d'approvisionnements en plaques d'aluminium. A ce jour, l'usine a déjà reçu à titre de don 7 830,902 Tonnes d'aluminium, pour une valeur de 155 Millions de Shillings.

Au cours du mois de Novembre 1983, elle vient encore de recevoir 500 Tonnes, pour une valeur de 7,5 Millions de Shillings et la Tanzanie est en train de négocier avec le Canada un accord pour une nouvelle cargaison qui serait livrée en Mars 1984.

L'Italie

L'Italie vient d'accorder à la Tanzanie une aide financière et technique de 1 033,95 Millions de Shillings pour la période allant jusqu'en Décembre 1984.

.../...

Selon un accord signé à ce sujet à Dar es Salaam le 10 Novembre 1983, entre le Vice-Ministre italien des Affaires Etrangères et le Ministre tanzanien des Finances, quelques 320,25 Millions de Shillings de cette aide sont donnés à titre de dons, tandis que 780, millions de Shillings serviront à l'achat en Italie de fournitures diverses qui seront utilisées dans des projets et des programmes exécutés par l'Italie dans le Pays.

D'après l'accord, l'Italie a accepté d'aider la Tanzanie dans les projets et programmes suivants:

- . Coopérer dans la mise en place d'une ferme de semences sélectionnés à Songea.
- . Réhabiliter l'usine de noix de cajou de TANITA afin d'accroître sa capacité de transformation.
- . Améliorer le système de signalisation sur la ligne de chemin de fer Dodoma-Tabora.
- . Réhabiliter l'usine d'étuis à fusil de Moshi.
- . Construire une usine de pesticides dans le Pays.
- . Assurer le financement pour l'approvisionnement en eau des villes de Bukoba et de Musoma.
- . Financer un projet d'une ligne électrique allant de Mufufwe à Ugesa.
- . Financer l'exploitation du gaz à Songo-Songo, ainsi que l'usine de fertilisants de Kilwa Masoko.
- . Mettre en place à Dar es Salaam un projet de fabrication de bitume.

.../...

L'Italie et la Tanzanie ont également convenu que l'aide financière accordée inclura les produits chimiques pour le textile et le cuir, l'usine de savon, l'acquisition de pièces de rechange pour la raffinerie de pétrole, pour les véhicules et autres machines.

L'accord signé comprend aussi des projets de fabrication de médicaments et de produits vétérinaires, la production des engrais, la réhabilitation de l'Hôtel de Kunduchi ainsi que la rénovation de l'Hôtel Kilimanjaro de Dar es Salaam.

2. Coopération avec les Pays Africains

a) Pays Voisins

La coopération entre la Tanzanie et le Rwanda sera traitée dans une section à part.

- Coopération avec le BURUNDI

Les relations de coopération économique entre la Tanzanie et le Burundi restent axées principalement sur le transport.

Le port de Dar es Salaam continue de jouer un rôle important dans l'import-export burundais. Il est surtout utilisé pour l'exportation du café burundais et pour l'importation des biens d'équipement.

La Tanzanie s'était un peu alarmée lorsque, au cours de ces trois dernières années, le Burundi avait réussi

.../...

à orienter une partie de son trafic (environ 40% de son import-export) sur le corridor nord en utilisant le port de Mombasa.

Par cette déviation du trafic, la Tanzanie risquait effectivement de perdre un client important (90% du commerce burundais passait par la Tanzanie).

La Tanzanie a alors tout fait pour regagner la confiance. Ainsi les travaux en cours pour la réhabilitation du port de Dar es Salaam, la modernisation du port de Kigoma, l'amélioration des conditions de transport sur la voie ferrée Dar es Salaam-Tabora-Kigoma sont quelques unes des mesures prises pour rendre la voie plus fiable et maintenir le Burundi client.

-Coopération avec le Kenya

Depuis 1977 jusqu'au 16 Novembre 1983, les frontières entre la Tanzanie et le Kenya étaient restées fermées.

Quand on sait que pour le seul mois de Juin 1977, le dernier où l'on a enregistré des échanges commerciaux entre les deux Pays, les exportations tanzaniennes vers le Kenya se chiffraient à 1,7 Million de Shillings Tanzaniens tandis que les importations tanzaniennes en provenance du Kenya étaient de l'ordre de 31,3 Millions de Shillings, on comprend combien la Tanzanie, confrontée à de sérieux problèmes économiques, a dû souffrir de cette fermeture des frontières entre les deux Pays.

... ..

Le Kenya a également souffert de se voir privé du marché tanzanien pour l'écoulement de ses produits et surtout du marché zambien qu'il atteignait facilement en passant par la Tanzanie.

Les deux Pays avaient décidé de maintenir leurs frontières fermées aussi longtemps que les discussions engagées depuis 5 ans sur le partage des biens de la communauté défunte, n'aboutiraient pas à un accord à la satisfaction des parties concernées.

Depuis quelques mois cependant les officiels tanzaniens et Kenyans accordaient beaucoup d'intérêt à la question.

Lors de son dernier voyage à New York, le Président NYERERE avait révélé que le compromis sur la répartition des biens de l'ancienne communauté est-africaine était proche et imminent.

Le 11 Octobre dernier, le nouveau Ministre Kenyan des Affaires Etrangères annonçait à son tour, dans une conférence de presse, que le Kenya et la Tanzanie doivent "tout faire pour permettre un libre trafic entre les deux Pays".

La résurrection de la Communauté Est-Africaine n'était pas dans les propos, mais la reprise des relations économique-commerciales était, de part et d'autre, vivement souhaitée.

Les Présidents NYERERE, Arap MOI et Milton OBOTE viennent de se rencontrer à Arusha (le 16 Novembre 1983) en présence du Diplomate Suisse Dr. Victor UMBRICHT,

.../...

médiateur désigné par la Banque Mondiale, pour examiner le rapport de médiation relatif à la répartition de l'actif et du passif de l'ex-Communauté Est-Africaine.

A cette occasion, et c'est un évènement heureux, les trois Pays viennent de se mettre d'accord sur le partage équitable des biens actifs et passifs de l'ex-Communauté Est-Africaine.

Ils viennent d'accepter le système de compensation proposé par leur médiateur.

Le Président NYERERE a profité de cette même occasion pour annoncer la réouverture des frontières entre son Pays et le Kenya.

La nouvelle a été accueillie avec soulagement de part et d'autre.

Du côté tanzanien surtout, les gens croyaient rêver, tant ce jour était attendu pour leur permettre de s'approvisionner à nouveau, à partir du marché kenyan.

Concernant la coopération entre les trois Pays, les Chefs d'Etat ont marqué le pas en décidant de placer cinq de leurs institutions sous une gestion régionale commune. IL s'agit:

- de l'Ecole de Pilotage de Soroti,
- de la Banque Est-Africaine de développement,
- de la Commission Inter-Universitaire est-africaine,
- de l'institut de gestion pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique Australe,
- des services de Bibliothèques de la Communauté Est-Africaine.

.../...

D'autres domaines de coopération seront bientôt précisés. Les Ministres ont reçu l'ordre d'en faire l'analyse dans les meilleurs délais.

- Coopération avec l'UGANDA

La réouverture des frontières entre le Kenya et la Tanzanie va sûrement beaucoup profiter à l'Uganda qui commence déjà à se relever des ravages économiques du temps d'Amin Dada.

Elle constitue un grand soulagement pour ce Pays quand on sait que, malgré ses relations politiques privilégiées avec la Tanzanie, l'Uganda n'avait pas voulu se mêler dans le conflit tanzano-kenyan.

Sa position géographique et le réalisme économique appelaient à la prudence, même si quelques tanzaniens voyaient dans cette attitude une sorte de trahison après les énormes sacrifices consentis par leur Pays pour sa libération.

- Coopération avec la ZAMBIE

La coopération entre la Tanzanie et la Zambie porte principalement sur la cogestion de la TAZARA, chemin de fer de 1860 Kms, construit par les Chinois pour relier la Tanzanie à la Zambie.

Les deux Pays sont également copropriétaires d'une société de transport routier.

.../...

A propos de la TAZARA, un accord de coopération a été signé à Dar es Salaam, en août dernier, entre la Chine la Tanzanie et la Zambie.

Dans cet accord, le Gouvernement Chinois s'est engagé à continuer à fournir d'autres experts pour une période de 3 ans, qui assisteront la TAZARA pour la gestion et l'exploitation.

Quinze de ces experts, comprenant notamment un de ceux qui avaient participé à la construction et à la surveillance des travaux du chemin de fer, sont arrivés à Dar es Salaam le 14 Novembre 1983.

La Chine ne voudrait pas que la TAZARA, dont la construction a coûté cher pour assurer le développement économique de la Tanzanie et de la Zambie et surtout maintenir leur indépendance vis-à-vis de l'Afrique du Sud, puisse tomber en faillite à cause d'une mauvaise gestion.

- Coopération avec le MOZAMBIQUE

Le Mozambique et la Tanzanie entretiennent des relations commerciales très étroites.

L'accord commercial signé entre les deux Pays en Mars 1983, prévoit un échange des marchandises entre les deux Pays sous forme de troc.

Cet accord commercial stipule que la Tanzanie importerait du Mozambique ciment, textiles, *pneus*, tubes électrodes à souder, services de verrerie, etc...

.....

Le Mozambique importerait de la Tanzanie corned beef, café, coco en grains, textiles, produits finis en aluminium et en mélamine.

En Octobre 1983, une session consultative de la sous-commission de la Commission Permanente Mixte Tanzanie-Mozambique pour la coopération s'est tenue à Dar es Salaam pour examiner la mise en application de cet accord commercial signé en Mars 1983.

La mise en application de cet accord vient d'être concrétisée par la signature, le 27 Octobre 1983 à Arusha, par le Ministre tanzanien du Commerce et le Ministre mozambicain du Commerce Extérieur, d'un Protocole instituant RUVUMA comme zone de commerce libre.

Ce protocole vise l'élimination des tarifs douaniers sur les importations en provenance des deux Pays.

La sous-commission de la Commission Permanente Mixte avait également discuté de la coopération entre les sociétés d'import-export du bois, des deux Pays.

Les discussions ont porté principalement sur les prix, la qualité et les dispositions à prendre au sujet de la réciprocité de l'aide technique dans la production du bois.

Il a été en outre convenu que les sociétés des deux Pays concernées par la production et la vente du sisal, de la noix de cajou et du thé se rencontrent à Dar es Salaam, en Novembre 1983, pour étudier une stratégie commune pour les échanges commerciaux.

.../...

La sous-commission se réunira encore à Maputo en Février 1984 avant la tenue de la Commission Mixte Mozambico-Zambienne.

- Coopération avec le ZIMBABWE

A l'issue de la deuxième réunion de la Commission Mixte Tanzano-Zimbabwéenne de coopération, tenue en Octobre 1983, la Tanzanie et le Zimbabwe ont décidé de coopérer dans la fabrication du matériel agricole et dans le développement de petites industries de fabrication de machines.

Les deux Pays ont également décidé de coopérer dans l'échange d'informations technologiques; d'informations et de visites en vue de faciliter l'identification des domaines de coopération en matière d'éducation, d'échanges littéraires et de films.

La Commission a accepté l'échange des étudiants en Mines, en Agriculture, en administration et business et en sciences vétérinaires..

Elle a enfin exprimé l'espoir de voir s'instaurer un échange de professeurs.

b) Autres Pays Africains

- Coopération Algéro-Tanzanienne

L'Algérie est à ce jour, un des rares Pays en développement à avoir commencé à traduire dans le concret la politique de coopération sud-sud.

..../...

Elle entretient dans ce sens des relations de coopération avec un bon nombre de Pays africains.

La Tanzanie ne cesse de la remercier de lui avoir fourni du pétrole lorsque le Pays se trouvait dans une situation extrêmement critique.

L'Algérie et la Tanzanie ont institué une commission permanente mixte de coopération et ont signé un accord de coopération économique, scientifique, culturel et technique.

La première réunion de la commission mixte instituée par les deux Pays, s'est tenue à Alger en Mai 1982.

Dans le cadre de l'accord de coopération entre les deux Pays, la Tanzanie bénéficie déjà d'une assistance algérienne dans un projet de prospection pétrolière.

Les deux Pays viennent de tenir du 9 au 11 Novembre 1983, la deuxième réunion de leur commission mixte, à l'issue de laquelle, ils ont adopté un programme d'action pour 1984, couvrant les domaines du commerce, de l'énergie, de l'industrie, de l'agriculture, de l'information, de la culture et de l'enseignement.

La coopération commerciale entre les deux Pays a, pour sa part, connu un grand succès.

En effet, depuis la signature, en 1978, de l'accord commercial, le commerce algéro-tanzanien a évolué de 1,53 Millions de Shillings en 1978 à 219,7 Millions de Shillings en 1981.

.../...

- Coopération Soudano-Tanzanienne

La coopération entre la Tanzanie et le Soudan remonte à 1973, lorsqu'une Commission Mixte fut créée à Karthoum, par le Président NYERERE et le Président Jaafer NIMERI, pour promouvoir les secteurs de coopération d'intérêt mutuel.

Le premier accord de coopération couvrait les domaines de l'éducation et de la technologie en matière d'irrigation.

La réunion de Karthoum fut suivie par une autre à Dar es Salaam ^{en 1974}. La troisième réunion de la Commission Mixte se tint à Karthoum en 1981.

En matière d'irrigation, le Soudan a fait bénéficier la Tanzanie de sa longue et riche expérience dans ce domaine.

C'est ainsi qu'en 1975, il l'a aidé à mettre sur pied, au sein du Ministère de l'Agriculture, une division de l'irrigation comprenant plusieurs sections administratives et techniques.

Avec ses experts, le Soudan a pu former 36 Tanzaniens dans des travaux d'ingénierie, de construction, d'études des sols, de lecture des cartes, de dessin industriel et de réparation des équipements, toujours en rapport avec l'irrigation.

Dans le domaine de l'Education, plusieurs professeurs soudanais sont venus en Tanzanie pour enseigner la Médecine, l'Agronomie, la Foresterie, les Sciences vétérinaires et l'Arabe dans les Facultés de l'Université de Dar es Salaam.

.../...

Des Tanzaniens sont allés également enseigner le Kiswahili à l'Université de Karthoum.

Les programmes d'échange de professeurs continuent.

La quatrième réunion de la Commission Ministérielle consultative vient de se tenir en Tanzanie en Octobre 1983.

A l'issue des travaux de cette commission, la Tanzanie et le Soudan ont signé un accord commercial, visant la promotion et la consolidation du commerce entre les deux Pays.

Selon cet accord, la Tanzanie exportera au Soudan Thé, Café, Cardamone, Cacao, Cigarettes, Habits, produits du Pyrèthre, fil de Sisal, Ciment, etc...

Les deux Pays ont aussi convenu de participer activement aux différentes foires commerciales qui se tiendront dans chacun d'eux.

Dans le domaine des Ressources Naturelles, la coopération s'étendra aux domaines de la foresterie, de l'agriculture, de la recherche et de la formation en sciences vétérinaires, de l'agriculture et de l'élevage. Il y aura aussi un échange d'expérience dans la production des vaccins.

Les deux Pays feront promouvoir le commerce du bétail en particulier pour les bovins, les chèvres et les moutons.

La Commission consultative a enfin demandé aux autorités de l'Aviation Civile et aux Compagnies Aériennes des deux Pays, d'explorer les possibilités de coopération dans ce domaine.

.../...

SECTION II: COOPERATION MULTILATERALE

Tout comme au niveau bilatéral, la Tanzanie bénéficie au niveau multilatéral, d'une aide financière importante de la part des organismes financiers internationaux.

1. Coopération avec la C.E.E.

En Afrique, la Tanzanie est le deuxième Pays, après l'Ethiopie, à bénéficier des aides financières de la Communauté Economique Européenne.

Ainsi, pour la période 1980-1985, la Tanzanie a reçu 120,7 Millions d'UCE.

9% Seulement de ces fonds sont des prêts à conditions spéciales (remboursement sur 40 ans avec un délai de grâce de 10 ans et un taux d'intérêt de 1%), tandis que le solde est constitué d'aides non remboursables.

Environ 25,7% du total de cette aide est destiné au soutien des projets d'infrastructures dans le domaine des transports.

Ainsi, 10 Millions d'UCE ont été consacrés à la réhabilitation de la ligne centrale du chemin de fer tanzanien; 5 Millions d'UCE, à la modernisation du port de Kigoma, 2 Millions UCE, au renouvellement des équipements du port de Dar es Salaam; 2 Millions UCE, aux facilités de transport sur le Lac Victoria.

23 Millions UCE sont réservés à la construction de la route Lusahunga-Bukombe, tandis que 2 Millions sont réservés à la construction des facilités de transit

.../...

à Isaka, un projet qui bien qu'intéressant le Rwanda, se trouve sur le territoire tanzanien.

La C.E.E. finance aussi des projets dans le secteur de l'Agriculture et dans celui de l'industrie. Pour ce dernier, il y a lieu de citer le grand projet de réhabilitation et d'agrandissement de l'usine textile (KILTEX) d'Arusha, qui a reçu un financement de 6,5 Millions d'UCE.

L'usine a cette particularité qu'elle dispose d'ateliers pour la fabrication de la grande partie des pièces de rechange pour ses machines. C'est une innovation très appréciée en ces temps-ci, où justement plusieurs usines ont arrêté leur production par manque de pièces de rechange.

2. Coopération avec le P.N.U.D.

La Tanzanie vient au quatrième rang des Pays africains qui bénéficient de l'aide financière du P.N.U.D.

Ainsi, pour la période 1982-1986, la Tanzanie doit recevoir 55,1 Millions de dollars US.

Actuellement, 35 projets PNUD sont en cours d'exécution principalement dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'industrie et de la construction, de l'aviation civile, des finances et de la planification.

Le programme du PNUD a essayé de se conformer au Plan d'Ajustement Structurel, que le Gouvernement tanzanien a mis en place pour réhabiliter et consolider l'utilisation du capital économique et des ressources disponibles

.../...

afin de développer le commerce et le secteur productif pour épargner les devises.

C'est pour aider à la conservation des devises, que le PNUD a par exemple entrepris à Zanzibar, un projet gigantesque de riziculture.

Le riz est la 3ème production de l'île, après le manioc et la banane. Avec une demande annuelle de 30 000 Tonnes par an, l'île doit importer 18 à 20 000 Tonnes par an.

L'objectif du projet entrepris par le PNUD est donc d'atteindre une autosuffisance en production de riz.

Le PNUD assiste également la Tanzanie dans les projets d'industrie de la pêche, du textile, dans la fabrication des insecticides et des médicaments.

3. Coopération avec le F.M.I.

Suite aux problèmes économiques et aux difficultés de remboursement de prêts accordés à la Tanzanie, le Fonds Monétaire International a décidé de suspendre son aide financière en attendant que la Tanzanie accepte les conditions et les mesures d'assainissement proposées.

Les négociations sont en cours, et si tout marche bien, la Tanzanie attend du FMI un crédit de 70 Millions de dollars.

4. Coopération avec la Banque Mondiale et l'I.D.A.

a) la Banque Mondiale va accorder à la Tanzanie un crédit de 35 Millions de dollars US pour

.../...

financer un projet de construction d'un barrage hydro-électrique sur la rivière Ruaha, dans la région de MTWARA.

Il s'agit d'un prêt remboursable en 20 ans, avec 5 ans de grâce et un taux d'intérêt annuel de 11%.

Le projet sera cofinancé:

- à titre de prêt:
 - par le Gouvernement Français
(l'équivalent de 5 M. \$US)
 - par le Gouvernement Italien
(l'équivalent de 19 M. \$US)
 - par le Fonds Koweïtien
(l'équivalent de 20 M. \$US)
- à titre de dons:
 - par la République Fédérale d'Allemagne
(l'équivalent de 20 M. \$US)
 - par la NORAD
(l'équivalent de 30 M. \$US)
 - par la SIDA
(l'équivalent de 30 M. \$US)

Une équipe de la Banque Mondiale vient également d'effectuer une mission d'une semaine dans le Pays pour voir la situation économique et discuter avec les autorités tanzaniennes sur les secteurs pouvant bénéficier de l'aide financière de la Banque.

Le rapport de la mission n'est pas encore publié.

b) Au cours de l'année budgétaire 1983, l'IDA a approuvé le financement de 3 projets tanzaniens, pour une valeur totale de 46,8 Millions de dollars US.

.../...

Il s'agit:

- d'un projet d'approvisionnement en eau et de canalisation des égouts dans la ville de Dar es Salaam.
Montant: \$US 22,5 Millions.
- du projet de construction d'une usine à papier à Mufindi.
Montant: \$US 13 Millions.
avec le cofinancement de la SIDA: \$US 13,5 Millions
de la R.F.A.: \$US 8,5 Millions.
- d'une étude de faisabilité pour l'exploitation d'une usine de charbon dans la région de Kabule.
Montant: \$US 6,3 Millions.

5. Coopération avec la B.A.D.

Des projets, pour une valeur globale d'environ 150 Millions de dollars US, étaient en cours d'exécution en Tanzanie sur financement soit de la Banque Africaine de Développement (BAD), soit du Fonds Africain de Développement (FAD).

L'un des financements reçus, pour ne citer que le plus récent, était l'octroi d'un montant de 104 Millions de Shillings Tanzaniens comme fonds supplémentaires accordés par la BAD à la Tanzanie, pour l'exécution de la route Rusumo-Lusahunga, dont la construction s'était arrêtée faute de fonds suffisants.

Tous les projets ainsi financés sont actuellement suspendus à la suite du retard dans le paiement des intérêts, atteignant actuellement la somme de 5,5 Millions de dollars.

.../...

Les autorités tanzaniennes viennent de solliciter auprès de la BAD, une faveur pour un remboursement échelonné.

Un représentant de la Banque avait été dépêché dernièrement à Dar es Salaam pour mener les discussions à ce sujet.

Il a exigé que d'ici le mois de février 1984, la Tanzanie ait déjà remboursé au moins deux Millions de dollars.

Les officiels tanzaniens trouvent que le montant est difficile à trouver dans l'immédiat mais promettent de tout faire pour satisfaire à cette exigence.

La BAD promet que si le programme de remboursement présenté est accepté et que si un effort réel de son exécution se manifeste, elle autorisera la reprise des projets.

SECTION III: COOPERATION RWANDO-TANZANIENNE

1. Au Niveau Bilatéral

Au niveau bilatéral, on constate de part et d'autre, une volonté manifeste de mener une coopération sérieuse et fructueuse.

Cette volonté a été concrétisée par l'instauration d'une Commission Mixte Rwando-Tanzanienne, de niveau ministériel, présidée conjointement par les Ministres des Travaux Publics des deux Pays.

Depuis sa création en 1977, la Commission Mixte Rwando-Tanzanienne a tenu 8 réunions dont la toute dernière a eu lieu à Dar es Salaam du 23 au 27 Août 1983.

Au cours de cette réunion, les deux délégations ont passé en revue l'état d'exécution du Plan d'Action 1982-83, arrêté lors de la 7ème réunion tenue à Gisenyi en 1982.

Les deux délégations ont noté avec satisfaction les projets réalisés depuis la dernière réunion dans les divers domaines, à savoir: les échanges commerciaux, et arrangements bancaires, l'industrie, les transports et communications, les questions démographiques et de migration, la coopération entre les services pénitentiaires, la coopération culturelle.

Dans le domaine commercial, par exemple, on s'est félicité de la tenue au mois de Juin 1983, de la

.../...

réunion du Comité Spécial qui comprenait les experts des services du commerce, des Banques centrales, des Douanes, des autorités frontalières des deux Pays et qui a eu notamment à examiner la demande du Rwanda au Gouvernement Tanzanien, d'augmenter ses importations en provenance du Rwanda.

Il s'avérait nécessaire pour le Rwanda d'équilibrer la balance commerciale qui était en faveur de la Tanzanie.

La liste des produits à exporter du Rwanda a été augmentée et ces derniers font partie des échanges actuellement négociés au niveau du commerce général.

La partie Rwandaise a pu également examiner le Système d'Echange de Biens Marchands (barter trade system) proposé par la Tanzanie.

La Chambre de Commerce et d'industrie du Rwanda, qui a donné ses avis et considérations, tend vers l'option pour le troc élargi.

Elle a précisé en outre, les conditions à respecter pour que le système puisse être efficace.

Du côté rwandais, les dispositions ont donc été prises en vue de faire évoluer le dossier, mais la partie tanzanienne n'a pas encore fourni les informations concernant les problèmes rencontrés et les avantages tirés de l'expérience tanzanienne sur ce système.

Les autorités rwandaises ne prendront la décision finale sur le système qu'après avoir reçu ces informations.

.../...

S'agissant du Commerce Frontalier, il y a lieu de se féliciter de ce que les deux parties ont arrêté des mesures concrètes destinées à faciliter ce commerce.

La liste établie par le Comité Spécial ad hoc, au sujet des produits qui pourraient être échangés entre populations frontalières, a été acceptée et maintenue sans modification, mais avec cette réserve, qu'elle pourrait être modifiée si la conjoncture le justifiait.

Concernant les Questions Administratives relatives notamment à l'émigration et immigration, il y a lieu de se féliciter de l'initiative prise par les ministres rwandais et tanzaniens de l'Intérieur, de créer un Comité Spécial chargé des questions de sécurité comme un nouveau domaine de coopération et dont les travaux doivent entrer dans le champ d'action de la grande Commission Mixte Rwando-Tanzanienne. Le Rwanda a déjà invité la partie tanzanienne à aller au Rwanda pour la tenue de la première réunion de ce comité. La partie tanzanienne compte répondre à cette invitation, au début de l'année prochaine.

Dans le domaine des Transports et Communications; on a noté que, comme demandé au cours de la réunion de Gisenyi, les experts rwando-tanzaniens ont visité la route Rusumo-Isaka-Dar es Salaam en Février 1983.

L'inspection ainsi faite a permis d'émettre les recommandations suivantes:

- dans son état actuel, la route peut être utilisée pour le transport des marchandises en provenance du

.../...

Rwanda, sous réserve que des facilités de transit soient érigées à Isaka.

Concernant les facilités de transit à Isaka, il y a lieu de regretter le retard mis par la partie tanzanienne à accorder le terrain demandé. L'acquisition du terrain aurait dû avoir lieu fin Octobre 1983. Nous insistons pour qu'elle se fasse le plus rapidement possible.

- l'entretien de routine, et plus particulièrement pour la partie Est de la route devra être réalisé.

Dans le domaine de la Coopération Culturelle, on a noté avec satisfaction, qu'un protocole d'accord sur la coopération culturelle, concrétisant l'accord sur la coopération culturelle signé à Rusumo le 15 Février 1973 entre la République Rwandaise et la République Unie de Tanzanie, vient d'être mis au point pour la période 1983-1985.

En même temps, il a été décidé d'élaborer un protocole élargi s'étendant aux domaines scientifiques et techniques.

Les experts des deux Pays doivent d'ores et déjà se pencher sur la question et une rencontre pour discuter des propositions formulées est prévue en Tanzanie en 1984.

Dans l'ensemble, la coopération Rwando-Tanzanienne marche bien. Elle vient d'être concrétisée une fois de plus par la mise au point d'un plan d'action et de coopération s'étendant sur la période 1983-84.

.../...

Ce plan d'action reprend tous les domaines de coopération entre les deux Pays, en mentionnant les activités en cours et les actions programmées. Pour donner la situation générale actuelle de la coopération Rwando-Tanzanienne, nous allons mettre le plan d'action 1983-84 sur un tableau qui montre tous les secteurs, d'une part les actions programmées et d'autre part l'état de réalisation.

Nous ne pouvons terminer sans signaler que les interventions faites récemment par le Ministre Rwandais des Affaires Etrangères et de la Coopération auprès des Départements et Services concernés par la coopération Rwando-Tanzanienne, pour une mise en application rapide des recommandations faites au cours de la dernière commission mixte, ont permis d'avoir rapidement certaines réactions sur les activités programmées. Les réponses reçues figurent dans le tableau.

Pour plus de commodité dans la présentation, nous plaçons ce tableau après les points "coopération au niveau de l'OBK" et "coopération sur le corridor central" traités dans ce même chapitre sur la coopération Rwando-Tanzanienne.

2. Au Niveau de l'O.B.K.

Depuis que la nomination du nouveau Secrétaire Exécutif de l'OBK -question qui avait failli créer des difficultés au sein des quatre Pays membres de l'Organisation- a été faite, tous les efforts semblent concentrés sur la réalisation des projets communautaires retenus.

.../...

Les projets retenus dans ce cadre de l'OBK couvrent les domaines de l'agriculture, de l'afforestation, de l'élevage, des projets routiers et des projets énergétiques.

Dans le domaine énergétique, le Secrétaire Exécutif de l'OBK a récemment déclaré que le projet de construction de la Centrale Hydroélectrique de Rusumo avance bien.

La phase I des études est terminée.

L'OBK vient de signer, à Kigali, avec le Ministre Belge des relations extérieures, un protocole d'accord engageant l'AGCD à effectuer les études finales pour la construction du barrage.

Une conférence des donateurs pour le financement du projet, doit se tenir à Kigali au siège de l'OBK à la fin de Novembre 1983.

De plus, les études finales pour le réseau de télécommunications dans la zone, sont terminées et l'on espère que la conférence prévue le 30 Novembre 1983, permettra aux donateurs de se prononcer sur l'assistance à apporter à la réalisation de ce projet.

En tout cas, le projet du barrage hydroélectrique de Rusumo intéresse beaucoup la Tanzanie. La visite que le Vice-Président JUMBE a effectué récemment à ce site en témoigne.

Dans le domaine des Transports, le projet de réseau ferroviaire au sein du Bassin de la Kagera retient beaucoup l'attention.

.....

Pour l'instant, l'étude de faisabilité du projet, menée avec l'assistance financière de l'Autriche et de l'Italie, est terminée. Elle a été soumise aux Etats membres pour examen.

S'agissant des travaux de construction du siège de l'OBK, le Secrétaire Exécutif de l'Organisation vient d'informer le Président NYERERE qu'ils seront achevés en Mars ou en Avril de l'année prochaine.

La construction du Bureau Régional pour le Burundi, à Gitega, sera achevée en Mars 1984.

Le Bureau Régional pour la Tanzanie, en construction à Bukoba, est aussi à un stade avancé.

Les travaux de construction du Bureau Régional, à Mbarara, pour l'Uganda, commencent l'année prochaine.

Pour tous ces projets, l'état actuel d'avancement des travaux est donc satisfaisant.

Le détachement d'un représentant de l'AGCD auprès de l'OBK, à Kigali, est déjà une preuve que l'Organisation commence à s'affirmer et à être bien vue de l'extérieur.

Il y a lieu d'espérer que si le Burundi se décide, mieux que par le passé, à travailler pour la réussite de l'Organisation et si les trois autres Pays membres continuent à tenir le même langage et à manifester la même volonté dans la recherche ~~des~~ compromis pour les problèmes qui se posent, l'OBK pourrait, dans quelques années, servir de modèle d'une organisation économique régionale bien réussie.

.../...

3. Le Corridor Central

Le rapport de l'année dernière avait démontré que la politique du Rwanda en matière de transport doit être axée sur la diversification des accès vers l'Océan Indien.

Les raisons, tant politiques qu'économiques, de cette diversification sont bien connues.

Le rapport a également prouvé que dans notre politique de désenclavement, la voie tanzanienne n'offre pas seulement une soupape de sûreté mais qu'en outre, elle nous ouvre à plus de ports (port de Dar es Salaam, port de Tanga) et que, toutes choses restant égales, cette voie est la plus rentable.

Dans les lignes qui suivent, nous allons encore une fois, démontrer que la déviation d'une partie de notre trafic vers le port de Dar es Salaam, est toujours recommandé puisque les principaux problèmes qui handicapaient l'écoulement fluide des marchandises sur le Corridor Central sont de plus en plus réduits.

Ces problèmes étaient principalement:

- le congestionnement des ports de Dar es Salaam et de Kigoma.
- le mauvais état de la ligne centrale tanzanienne de chemin de fer, ainsi que l'insécurité pour les marchandises transportées sur ce trajet.
- l'impraticabilité de la voie Dar es Salaam-Isaka-Kigali (par la route).

.../...

a) Le port de Dar es Salaam

Après l'éclatement de la Communauté Est-Africaine, le port de Dar es Salaam s'était retrouvé confronté à de sérieuses difficultés, notamment l'insuffisance ou la vétusté de son équipement.

Cela a duré quelques années et le port, paralysé, n'était plus opérationnel à sa pleine capacité.

La situation a maintenant changé: les pièces de rechange, achetées par la CEE, sont arrivées. Une partie de l'équipement a été également réparée.

La Banque Mondiale, le Fonds Koweïtien, la CEE, l'Arabie Saoudite ont accepté de financer la modernisation du port et les travaux ont déjà commencé.

On peut donc dire qu'actuellement, le port de Dar es Salaam est opérationnel avec rapidité et efficacité. Déjà en 1982, le cargo en transit avait atteint 945,096 Tonnes, comparativement à 915,864 Tonnes l'année d'avant.

Le cargo zambien dans le port de Dar es Salaam a été par exemple de 834,398 Tonnes en 1982 au lieu de 774,442 Tonnes au cours de l'année 1981.

S'il y a eu une baisse du côté du Burundi et du Zaïre, cela a été dû principalement aux difficultés de transit au port de Kigoma et au Lac Tanganyika, mais ces difficultés sont aussi résolues, comme on va le voir.

Actuellement, les Pays voisins manifestent un intérêt accru à utiliser le port de Dar es Salaam.

.../...

Le Zaïre par exemple s'est déclaré disposé à augmenter son cargo en transit.

La Zambie envisagé aussi d'augmenter son trafic et pour cela se propose de créer une agence propre dans le port de Dar es Salaam.

Le Ministre tanzanien des Transports a déclaré récemment que le Zimbabwe et le Malawi, qui traditionnellement utilisaient d'autres ports, vont aussi utiliser le port de Dar es Salaam.

En effet, le Malawi a entamé des consultations avec la Tanzanie à ce sujet et le Ministre zimbabwéen des Transports a récemment discuté de la question avec son homologue tanzanien.

Lors de la 8ème réunion de la Commission Mixte Rwando-Tanzanienne tenue à Dar es Salaam, en Août dernier, le Ministre rwandais des Travaux Publics avait eu de son côté l'occasion de visiter les installations du port de Dar es Salaam. Il a constaté que le port fonctionne d'une façon très satisfaisante.

Il avait promis d'intéresser le Ministre de l'Economie et du Commerce, ainsi que le Ministre des Transports, à venir visiter ce port afin de voir dans quelle mesure le Rwanda pourrait, sous peu, faire passer une partie de son import-export par Dar es Salaam.

b) La ligne centrale de chemin de fer:
Dar es Salaam-Kigoma

Le mauvais fonctionnement de cette ligne, de même que l'insécurité de vol auquel les marchandises transportées sur ce trajet étaient exposées, décourageaient tout effort d'utilisation de cette voie.

.../...

S'agissant du mauvais fonctionnement de cette ligne ferroviaire, la Tanzanie a lancé depuis l'année dernière, un programme de réhabilitation.

L'Agence Canadienne pour le Développement International a octroyé à la Tanzanie un don de 514.068.000 Shillings à cet effet.

L'Allemagne Fédérale a donné 60 Millions de Shillings tandis que l'Autriche a donné 30 Millions.

Les travaux de réhabilitation ont déjà commencé et l'Indonésie a accepté d'intervenir dans le cadre de la formation du personnel.

Tout est donc fait pour mettre fin au mauvais fonctionnement du transport sur ce réseau.

Concernant la sécurité des marchandises transportées, des mesures sérieuses viennent d'être prises:

En effet, il a été décidé qu'à partir du 1er novembre 1983, le pointage des marchandises à l'emportage et au dépotage des wagons -aux deux extrémités du corridor de transit- serait effectué conjointement mais d'une manière indépendante par l'AMI Tanzanie et la Tanzanian Railways Corporation (TRC).

Le pointage de supervision et l'émission des certificats correspondants, seront toutefois poursuivis par la Société Générale de Surveillance.

Cette décision d'un intérêt capital pour la crédibilité de la voie de Dar es Salaam s'ajoute aux récentes mesures prises en coopération par l'AMI Tanzanie Ltd et la TRC, pour minimiser les pillages en cours de transport ferroviaire proprement dit, à savoir:

- emploi systématique de scellés du type "Locktainer" (inviolables).

.../...

- organisation des convois en trains unitarisés du type "Blocktrains", voyageant d'une seule traite entre Dar es Salaam et Kigoma.
- escorte de chaque convoi ferroviaire par des gardes armés.
- remise-reprises des convois après inspection en bonne et due forme par les différents chefs de districts ferroviaires.

L'ensemble de ces dispositions a déjà permis de réduire les disparitions de marchandises de plus de 80% par rapport à leur niveau d'il y a 3 ans.

L'adoption du pointage contradictoire permettra donc d'éliminer pratiquement toute possibilité de vol et permet d'envisager en outre, l'acceptation par la TRC de sa responsabilité de transporteur, principe pour l'adoption duquel l'AMI Tanzanie Ltd se bat depuis de longues années.

c) Le port de Kigoma

Le port de Kigoma qui, ces dernières années, constituait un goulot d'étranglement de la chaîne de transport entre Dar es Salaam et Kigali, s'est beaucoup amélioré.

Avec un financement de la CEE, tout son équipement a été réhabilité.

Le système de transport sur le Lac Tanganyika semble aussi amélioré.

Pour le moment, les marchandises arrivent à Bujumbura en moins de 15 jours alors qu'auparavant, elles prenaient jusqu'à 6 mois.

... ..

La route entre Bujumbura et Kigali est asphaltée. Sur ce trajet, le transport des marchandises pourrait donc aussi être effectué rapidement.

d) La voie Dar es Salaam-Isaka-Kigali

Sans devoir passer par le Burundi, l'utilisation de la voie Dar es Salaam-Isaka présente non seulement un avantage de sécurité (le transit dans un seul Pays et une alternative en cas de difficulté) mais aussi un avantage économique certain.

En effet, le transport des marchandises entre Dar es Salaam et Isaka se ferait par train. Le trajet Isaka-Kigali (496 Kms) se ferait en un ou deux jours selon l'état de la route.

A ce sujet, l'inspection effectuée en Mars 1983 sur cette route, par des experts rwando-tanzaniens, a conclu que la route en son état actuel peut être utilisée pour le transport des marchandises -sous réserve cependant que les facilités de transit à Isaka soient érigées.

Les travaux entrepris sur les différentes sections de cette route, ne feront que rendre plus fiable son utilisation.

En effet, l'asphaltage de la section Rusumo-Rusahunga qui avait été suspendu par l'insuffisance des fonds, sera bientôt achevé grâce à 104 Millions de Shillings récemment octroyés par la BAD.

Les travaux de construction du tronçon Lusahunga-Bukombe vont démarrer en Mars 1984 avec les fonds disponibles (23 Milliards UCE attribués par la CEE).

.... / ...

SITUATION DE LA COOPERATION RWANDO - TANZANISIENNE EN NOVEMBRE 1963

DOMAINE	PROGRAMMATION	SITUATION
<p>I. <u>ECHANGES COMMERCIAUX ET ARRANGEMENTS BANCAIRES</u></p>	<p>1. <u>Exercice de Quinquina</u> Société RWAKINA devait envoyer adresse, quantité et prix écorses de quinquina.</p> <p>2. <u>Système d'Echanges de Biens Marchands</u> La Chambre de Commerce et d'Industrie du Rwanda devait donner avis et observations sur le dossier présenté par la partie tanzanienne, relative au système d'échanges de biens marchands (barter trade system)</p>	<p>L'adresse a été donnée par la partie rwandaise lors de la dernière réunion de la commission mixte. Il a été procédé de contacter RWAKINA pour qu'elle communique rapidement à Ambatanzanie Kigali, la quantité et les prix des écorses de quinquina.</p> <p>Les avis demandés ont été donnés: La Chambre de Commerce et d'Industrie opte pour le troc élargi et donne des conditions pour que le système Barter Trade System soit efficace.</p> <p>L'information n'a pas été donnée. Le Rwanda les attend pour pouvoir se prononcer définitivement sur le système.</p>

DOMAINE	PROGRAMMATION	SITUATION
a) <u>Commerce</u> <u>Général</u>	<p>3. <u>Vin de Banane</u> L'ovibar devait envoyer avant la fin du mois d'Octobre, les échantillons supplémentaires, demandés.</p> <p>4. <u>Peaux et Cuirs</u> La partie tanzanienne a promis d'envoyer en Janvier 1964, un expert pour conseiller Sodeparal dans le procédé de séchage des peaux.</p> <p>5. <u>Extrait de Pyrèthre</u> L'Opyrwa doit transmettre les prix et les quantités à vendre à la société tanzanienne concernée.</p>	<p>Ces échantillons ne sont pas encore donnés.</p> <p>L'expert au nom de MMARI est déjà prêt. Il peut se rendre au Rwanda aussitôt que Sodeparal se déclare prêt à l'accueillir. La durée de son séjour dépendra du programme qu'on va lui proposer.</p> <p>L'Opyrwa vient de préciser qu'elle est capable de fournir 48,5 Tonnes d'extrait brut de Pyrèthreau prix de US \$ 40 par kilo à base de 25% py FOB Kilgali. La réaction de Pyrethrum Board (Tanzanie) est attendue.</p>

DOMAINE	PROGRAMMATION	SITUATION
<u>Commerce Général</u> (suite)	<u>6. Piles</u> Chaque partie doit suivre les progrès réalisés dans les contacts entre TOLIRWA et PAFESCO et faire rapport à la prochaine réunion de la commission mixte.	Du côté rwandais, sur intervention du Minafet, la Société TOLIRWA vient de signaler qu'elle a joint au Ministère Tanzanien du Commerce tous les éléments sur les prix et sur les possibilités d'exportation. La réaction du Ministère tanzanien du Commerce est attendue.
	<u>7. Piles "National"</u> Le Rwanda doit faire connaître dès que possible les noms et adresse du nouvel importateur.	La Société MATSUSHITA Electric Co Ltd, vient d'être informée par le Rwanda, via l'Ambassade, que les Sociétés rwandaises intéressées à se représenter dans la distribution des piles sèches 'National' sont SOCOBICO SRL et SODIFEX.

DOMAINE	PROGRAMMATION	SITUATION
<u>Commerce</u> <u>Général</u> (suite)	7. <u>Plas "National"</u> (suite)	Le Ministère tanzanien du Commerce a été informé à son tour de cette proposition, vient de préciser qu'il n'y a aucune objection sur cet arrangement et que MATSUSHITA peut librement entrer en contact avec les Sociétés présentées.
	8. <u>Tissus imprimés</u> Le Rwanda doit communiquer les noms et adresses des importateurs rwandais concernés.	Le Minafet Rwandais a demandé à MINECO de donner rapidement ces noms et adresses. La réponse est attendue.
	9. <u>Commerce frontalier</u> La partie tanzanienne devra indiquer la zone retenue au titre de la zone frontalière.	Du côté tanzanien, le dossier est encore à l'étude et les résultats des consultations seront communiqués dès que connus.

Par ailleurs, au cours de l'opération, des divergences ont apparu entre les 3 principaux acteurs: le Président NYERERE, le Premier Ministre SOKOINE et le Secrétaire Général du CCM, KAWAWA. Il s'est avéré qu'il n'y avait pas de consensus, ni sur le jeu, ni sur les règles du jeu. Le but poursuivi par les trois était totalement différent, d'où l'échec de l'opération.

Le Président NYERERE veut repêcher sa popularité et par la même occasion, sauver sa politique socialiste. Il veut rappeler aux gens qu'ils doivent rester vigilants contre l'infiltration du capitalisme dans la société tanzanienne. Pour lui, le capitalisme n'a pas de couleur.

Malheureusement, quelques faux pas n'ont pas permis l'aboutissement de ses bonnes intentions. Le Président NYERERE a voulu ménager la chèvre et le chou et est tombé dans le piège.

Primo: MWALIMU a pêché contre l'équité. En effet, 2 semaines après les premières arrestations, il offre la clémence à ceux qui auront remis volontairement les biens ou argent acquis illégalement. Les premières victimes n'ont pas bénéficié de cette magnanimité.

Secondo: MWALIMU a pêché contre l'intégrité. Le Commissaire de la Région de SHINYANGA, limogé pour ne pas avoir suivi les règles du jeu est remplacé par une personne privée des droits civiques par la Haute Cour pour avoir triché aux élections de 1980.

.../...

Le Premier Ministre dit non et le nouveau Commissaire est aussi limogé dans "l'intérêt de l'Etat".

Troisième faux pas: le Président NYERERE déclare que la punition réservée aux saboteurs économiques sera de cultiver dans les fermes de l'Etat. Il commet une erreur grave parce que le Pays étant à vocation agricole, il ne doit pas présenter le travail aux champs comme la plus dure des punitions.

Enfin, le Président NYERERE commet l'erreur de manque de confiance en ses gens mais aussi de manque de fermeté et d'impartialité. En effet, une loi préparée à la hâte, avec effets rétroactifs, devait légaliser l'action de l'Etat. Un tribunal spécial est mis sur pied. Aussitôt le travail commencé, le tribunal relâche certains individus, soit parce que leurs cas doivent être présentés dans les tribunaux ordinaires, soit sous caution. Une partie importante de la population commence à maigrir. Le Président se fâche, dissout le tribunal et demande que la loi soit révisée et réintroduite devant le Parlement.

La clémence de MWALIMU a été surtout motivée par l'arrestation de son cousin et les soupçons qui pesaient sur son frère, membre du NEC, Joseph NYERERE.

L'implication de ses parents et de ses amis est à l'origine de son conflit avec le Premier Ministre dans cette affaire. Monsieur SOKOINE ne voulait épargner personne.

.../...

Réinstallé sur son siège de Premier Ministre en Février 1983, Monsieur SOKOINE devait montrer qu'il amène le changement.

On lui prête aussi les intentions de préparer sa campagne pour les présidentielles de 1985 si MWALIMU tient sa promesse de ne pas se représenter. On ne peut expliquer autrement ce retour en force.

Relativement jeune, dynamique et instruit, Monsieur SOKOINE remplit toutes les conditions pour succéder à NYERERE.

Malheureusement, son excès de zèle, si l'on peut dire, a joué en sa défaveur.

En effet, en voulant nettoyer la société selon son expression, il s'est attaqué aux grands seigneurs de ce régime.

Monsieur SOKOINE devait écarter l'autre candidat potentiel, à savoir le Secrétaire Général du CCM, Rashid KAWAWA. En proposant le grand nettoyage, KAWAWA ne serait pas épargné à cause de sa richesse dont il ne peut prouver l'origine.

Aussi, le club des riches a-t-il commencé à s'attaquer au Premier Ministre. A part Rashid KAWAWA, l'autre noyau d'opposition à SOKOINE est le "groupe de MUSOMA" ville natale du Président. Ce groupe ayant flairé le danger que comporte l'érosion du pouvoir de NYERERE au profit de SOKOINE, a lancé une contre-attaque.

.../...

Le Président NYERERE lui-même s'est dissocié de son Premier Ministre, sans doute après avoir remarqué les dangers que comporte la décision gouvernementale. L'on pense que, si l'on n'avait pas arrêté le mouvement, le Président lui-même n'aurait pas été épargné.

Le Premier Ministre ordonne la fouille chez son prédécesseur et actuel Ministre des Finances, Ndu-gu Cleopa MSUYA, le Président s'y oppose.

La fouille chez KAWAWA est aussi interdite par le Président NYERERE.

C'est à ce moment-là qu'il convoque clandestinement la réunion du Comité Central du CCM pour statuer.

Rashid KAWAWA s'y présente avec un grand dossier où il est consigné les biens acquis illégalement par chaque élite.

Tout le monde prend peur, a part SOKOINE qui n'a rien à perdre, et demande au Président de s'occuper de la bourgeoisie tanzanienne.

L'idée du Premier Ministre est ainsi écrasée dans l'oeuf. Il ne peut plus nettoyer la société, comme promis. Le peuple est monté contre lui, sa popularité diminue.

.../...

Les intentions de Rashid KAWAWA sont aussi claires: il veut aussi briguer la Présidence de la République. Il doit donc écarter tout rival potentiel et renforcer sa base politique qu'est le Parti. Il faut que la suprématie du Parti soit restaurée.

Il réussit un coup de maître en faisant accepter à tous que la distribution des articles rares sera supervisée par le Parti. Il va lui-même sur le terrain pour se rendre compte de l'état d'exécution. Si l'opération distribution réussit, ce sera un bon point en sa faveur.

Toutes ces divergences font tomber dans l'eau la mesure gouvernementale de relever la situation économique du Pays. Elle est pire qu'avant. On a arrêté les personnes les plus entreprenantes, mais le Gouvernement n'avait pas des moyens suffisants pour prendre la relève des commerçants arrêtés ou qui ont été obligés de fermer leurs magasins pour une raison ou une autre.

L'échec a été donc total puisque l'objectif visé n'a pas été atteint.

c) La Guerre contre les "Sans-emploi"

Toujours confronté à une situation économique moribonde, le Gouvernement tanzanien n'a pas cessé au cours de cette année 1983 de rechercher des mesures de redressement.

.../...

Après avoir essuyé un échec -non avoué- dans la guerre contre les saboteurs économiques, il fallait détourner encore une fois l'attention du public à cause de la crise persistante.

Ainsi vint "l'Acte de Déploiement des Ressources Humaines", signé en Septembre 1983.

La philosophie de cet Acte est de renvoyer les sans-emploi dans les villages pour s'adonner à l'agriculture. "Toute personne bien portante (qui n'est pas infirme) doit travailler afin d'augmenter la production".

L'Acte s'articule donc bien avec la fameuse "déclaration d'Arusha" de 1967.

L'autre objectif visé par l'Acte est la diminution dans les centres urbains du nombre de bouches à nourrir -cause probable de la rareté des denrées alimentaires dans les villes-.

En effet, depuis 1967, l'on a assisté à des arrivées massives dans la capitale surtout "d'une population paysanne déçue par l'expérience des regroupements dans les villages".

A titre d'exemple, Dar es Salaam comptait en 1981, un million d'habitants dont seulement 166 000 étaient dotés d'un emploi.

Cet état des choses constitue une des raisons aux pénuries incessantes des denrées alimentaires.

.../...

Cette année, le Gouvernement a décidé de mettre fin à cette situation. Tous les sans-emploi doivent retourner chez eux.

Une coquette somme de 4 Millions a été débloquée pour cette opération.

Mais, hélas, le Gouvernement s'est heurté à une résistance inattendue des vagabonds. Ils ne veulent pas aller mourir de faim sur les collines.

"Chez nous, c'est en Tanzanie. Si Dar es Salaam n'est pas en Tanzanie, qu'on nous en chasse", disent les personnes visées par la décision gouvernementale.

Aussi les personnes qui se sont fait inscrire comme chômeurs, ne se présentent pas aux lieux et aux dates du départ. Celles qui se présentent n'arrivent pas à destination. On les rencontre le lendemain dans la ville.

Pendant ce temps, des incidents, souvent très graves, ont été enregistrés au cours de la campagne. Il y a eu des blessés et même des morts, dûs surtout à la brutalité des agents chargés des arrestations et des fouilles.

Devant cette résistance et l'émoi créé par les incidents, le Gouvernement a dû changer les règles du jeu.

.../...

Le Président NYERERE et le Premier Ministre ont invité les autorités administratives à bien interpréter la mesure prise et à ne pas brutaliser les gens.

La mauvaise distribution des biens est à la base de cet exode rural. Aussi on ne pourra pas empêcher les gens de vivre à Dar es Salaam, tant que le système de distribution n'est pas assaini.

En effet, même vendus au marché noir à des prix élevés, les articles d'usage courant ne sont trouvable que dans la capitale. Le reste du Pays est vide.

Cette campagne n'a pas perturbé en rien la vie normale des citoyens. C'est d'ailleurs pourquoi, il n'y a pas eu de réactions hostiles à la décision gouvernementale.

Les personnes visées par la mesure ont bien sûr maugréé, insultant même certaines autorités (dans les tracts) comme le Premier Ministre et réclamant l'instauration d'une économie libérale (promotion de l'initiative privée).

Certes les Tanzaniens sont connus pour leur résistance passive, mais rien ne prouve, qu'exacerbés par des mesures non-étudiées, ils ne pourront pas un jour se révolter contre cette politique qui ne fait qu'aggraver leur situation.

Faisant un rapprochement entre le "crack down" contre les "saboteurs économiques" et la mesure actuelle, les gens trouvent que le Gouvernement

.../...

tâtonne. On distrait le public par des mesures inadapées pour résoudre les problèmes économiques.

Le peuple tanzanien n'a jamais épousé la politique socialiste (UJAMAA) et du KUJITEGEMEA (auto-suffisance). Il se confine dans la résistance passive qui trompe les dirigeants.

Aussi bien dans la population que dans les milieux étrangers, on tient le raisonnement suivant: " des personnes pouvant s'acheter des tracteurs pour augmenter la production agricole ont été arrêtées et leurs biens confisqués par l'Etat. Que vont donc faire ces petites gens qu'on ramène de force dans les villages !

Le Gouvernement risque encore une fois d'essuyer un échec dans cette campagne contre les sans-emploi.

Les observateurs étrangers trouvent que cet échec est dû surtout à l'application hâtive de "l'Acte de Déploiement des Ressources Humaines". On n'a pas prévu de centres productifs devant accueillir toutes les personnes accusées de vagabondage. Les quelques plantations de thé, de sisal, de riz et de cannes à sucre ne pouvaient pas absorber tout ce monde.

Et puis quand on sait que dans toutes les régions du Pays les paysans eux-mêmes ne sont pas motivés à augmenter la production, l'on se demande ce que feraient ces sans-emploi remis dans la misère de leur village.

Le redressement de la situation économique de ce Pays serait une restructuration profonde du système de production, de gestion et de distribution.

C'est là bien sûr une approche qu'on ne verra pas sous MWALIMU, qui devient de plus en plus têtue avec l'âge.

Sur le plan intérieur encore, l'année 1983 aura été la réinstauration des Gouvernements Locaux en Tanzanie.

Chaque région, chaque district doit avoir un Conseil Municipal, organe de planification et de décision sur le développement de la région ou du district.

Les élections, initialement prévues pour le mois de Septembre, viennent d'avoir lieu au moment où nous rédigeons ce rapport.

La version officielle révèle que le retard est dû aux problèmes techniques, mais l'on pense qu'il a été plutôt causé par la réticence de la population.

C'est pour mieux cerner les problèmes économiques toujours croissants que les Gouvernements Locaux vont être réinstaurés. La distribution des biens (inexistants) et la propreté des routes et des maisons leur incombent aussi.

Initialement, la clôture des inscriptions au rôle était fixée au 23 Juillet 1983. A cette date,

.../...

Il y avait très peu d'inscrits, si bien qu'on a été obligé de prolonger la période d'inscription jusqu'au 6 Août. Même à cette date, il n'y avait que 30 ou 40% seulement des électeurs inscrits.

La population est lasse d'une bureaucratie pléthorique et attend des dirigeants autre chose que de belles paroles. "Qu'on nous donne d'abord à manger et à nous vêtir avant de nous demander de désigner les bouches à nourrir gracieusement" dit la population vraiment déçue.

Même ceux qui se sont faits inscrire ne se sont pas tous présentés aux urnes le 6 Novembre, malgré les facilités de transport mises à leur disposition.

Cette année 1983 aura été une année dure, pleine d'épreuves pour le Gouvernement Tanzanien.

MWALIMU ne s'en cache pas et il ne manque pas d'occasions pour dire qu'il est lui-même déçu par bien des responsables qu'il a désignés.

SECTION III: MOZAMBIQUE

Fils politique du Président NYERERE, Samora MACHEL ne pouvait pas ne pas satisfaire son parent en épousant le socialisme.

Ce socialisme, dit scientifique dans ce Pays et qui est basé sur la collectivisation des moyens de production et de distribution, s'est avéré inadapté pour le Pays.

Aussi la bureaucratie, véhicule de la corruption, de l'inefficience et du manque d'intérêt règne en maître.

Habitué à une vie plus ou moins libérale et submergés par les produits sud-africains, les Mozambicains n'ont pas tous épousé cette idéologie. D'où la baisse catastrophique de la production industrielle et agricole.

Mais l'on pense que le Président MACHEL, qui s'était rangé au bloc de l'Est, commence à virer à droite. Son récent périple en Europe Occidentale (Belgique, France, Hollande, Grande-Bretagne et Portugal) ne peut qu'en témoigner.

Avec ses interlocuteurs occidentaux, le Président MACHEL a surtout parlé des problèmes économiques qui frappent son Pays. Partout il a invité les hommes d'affaires à venir nombreux investir dans son Pays.

.....

Au Portugal, Samora MACHEL et les dirigeants actuels portugais se sont appréciés mutuellement pour avoir en outre collaboré à renverser le fascisme et le colonialisme.

En France, le Président MACHEL a annoncé la décision d'ouvrir bientôt une représentation diplomatique à Paris.

Le Président MACHEL a donc remarqué, un peu tard certes, que ce n'est pas avec les armes soviétiques qu'il résoudra les problèmes économiques de son Pays pour combattre enfin l'ennemi sud-africain.

Toujours sur le plan politique, le Mozambique reste secoué par des attaques en provenance de l'Afrique du Sud. Il en a connu deux cette année.

Le régime de Prétoria veut des voisins faibles, à qui imposer ses volontés. C'est dans cette optique qu'il ne cesse d'entraîner et d'armer le Mouvement de Résistance Nationale du Mozambique (MRN). Celui-ci s'affirme de plus en plus dans la destabilisation du pouvoir installé à Maputo.

L'opposition est aussi encouragée par le manque d'équilibre politique et la mauvaise situation économique qui sévissent au Mozambique.

Avec ses voisins, le Mozambique entretient de bonnes relations politiques.

.../...

Les relations entre le Rwanda et le Mozambique sont caractérisées par la compréhension et l'appréciation réciproques. Le Mozambique a décidé de se faire représenter à Kigali par son Ambassadeur à Dar es Salaam. L'Ambassadeur Manuel DOS SANTOS a reçu un transfert à New York au moment où il devait venir présenter ses Lettres de Créance. Son remplaçant, Monsieur F.C. MADEIRA a présenté ses Lettres de Créance au Chef d'Etat tanzanien, le 11 Novembre 1983.

SECTION IV: ZAMBIE

Sur le plan politique, l'année 1983 aura été marquée en Zambie par la tenue de la 9ème Conférence Générale du Parti UNIP en Août et les élections générales d'Octobre 1983.

Réunie du 22 au 29 Août 1983, la 9ème Conférence Générale de l'UNIP a été ouverte en présence de beaucoup de Chefs d'Etat et de Gouvernement dont le Général-Major Juvénal HABYARIMANA, Président de la République Rwandaise.

Cette 9ème Conférence Générale a été marquée par l'élection du Dr. Kenneth D. KAUNDA comme Président du Parti UNIP pour un nouveau mandat de 5 ans.

Vingt cinq membres, dont six nouvelles figures, du Comité Central ont aussi été désignés à cette occasion.

Composé uniquement de "Sages" qui ont connu les atrocités de la colonisation et la guerre de libération, le Comité Central de l'UNIP a vu aussi l'entrée en son sein de 2 Chefs coutumiers.

Il est vrai que sans l'appui total des Chefs coutumiers, le pouvoir de Lusaka serait ébranlé par des rivalités tribales.

Dans leurs tribus, ces Chefs sont d'ailleurs plus puissants que le Président de la République.

.../...

Elu Président du Parti, Dr. K.D. KAUNDA devenait aussi candidat aux Elections Générales du 27 Octobre 1983 pour la Présidence de la République.

Sans concurrent, le Président a été élu massivement (le score actuel dépasse de loin celui de la législature précédente) par ses concitoyens.

La date du 27 Octobre 1983 a été marquée aussi par les élections des 125 membres du Parlement. Presque tous les anciens membres ont été réélus.

Immédiatement après ces élections, le Président KAUNDA a formé un nouveau Gouvernement. Celui-ci ne diffère pas beaucoup du précédent: on retrouve pratiquement les mêmes figures.

Le Président KAUNDA a voyagé beaucoup au cours de cette année 1983.

La Zambie étant l'un des Pays de la Ligne de Front, le Président KAUNDA a centré ses entretiens avec ses interlocuteurs occidentaux et socialistes sur la situation politique en Afrique Australe et dans le Monde.

Mais ses objectifs majeurs étaient de nature économique. En effet, le Président KAUNDA a réussi à maintenir son Pays à l'écart des grands conflits de ce Monde et à rester toujours non-aligné. Aussi la Zambie n'a pas profité des grands courants de capitaux provenant des 2 blocs, qui sont souvent passés à côté.

.....

Le Pays a donc besoin d'assistance tant financière que technique. C'est ce qu'a exprimé le Président KAUNDA, surtout avec ses interlocuteurs occidentaux, notamment allemands.

Sur le plan économique, outre la pénurie de devises nécessaires à l'importation, due surtout à la baisse du cours du cuivre (principale source de revenus), le Pays a souffert d'une grande sécheresse depuis 3 ans. Les denrées alimentaires ont sérieusement fait défaut.

Dans le domaine bilatéral, la Zambie entretient de bonnes relations avec ses voisins. Le Pays continue pourtant d'avoir des démêlés avec le Zaïre.

Il y a eu trois tués dans la région du Cuivre (Copperbelt région, riveraine du SHABA Zaïrois) et la frontière a été fermée pendant près d'une semaine à partir du 20 Septembre 1983.

Enfin le Rwanda et la Zambie entretiennent d'excellentes relations, fondées sur l'estime et la compréhension mutuelles.

C'est au cours de cette année 1983 que le Secrétaire Général de l'UNIP, Monsieur Humphrey MULEMBA a effectué une visite officielle au Rwanda (Juillet 1983).

Son homologue Rwandais, le Militant Bonaventure HABIMANA l'a réciproquée du 19 au 23 Septembre 1983.

.../...

A cette occasion, un accord de coopération entre les deux formations politiques (MRND et UNIP) a été signé à Lusaka.

Le Président de la République Rwandaise a aussi effectué deux visites en Zambie (à l'occasion de la réunion de la ZEP et à celle de la Conférence Générale de l'UNIP), mais sa visite officielle dans ce Pays reste attendue.

L'on se souviendra que le Président KAUNDA a visité le Rwanda en Avril 1982 et qu'il a réhaussé de sa présence les cérémonies du 20ème Anniversaire de l'Indépendance de notre Pays en Juillet de la même année.

Enfin, la Zambie souhaite que notre Pays y soit représenté par une mission résidente.

Les relations chaleureuses et amicales qui lient les deux Pays frères, plus l'adhésion du Rwanda à la Zone d'Echanges Préférentiels, militent en faveur de la réalisation d'un tel souhait. Restent les contraintes budgétaires.

Comme l'a souligné l'Ambassadeur NDAHIMANA dans son rapport de fin de Mission, il faudrait envisager dans un premier temps, d'affecter à Lusaka un Conseiller d'Ambassade, dépendant directement de notre Mission à Dar es Salaam.

SECTION V: ZIMBABWE

Jeune Nation indépendante, le Zimbabwe reste marqué par des rivalités tribales (Shonas et Nbebeles) et raciales (Noirs et Blancs).

Le conflit qui a opposé les deux leaders de la libération du Zimbabwe depuis son accession à l'indépendance, Robert MUGABE et Joshua NKOMO a atteint son paroxysme.

Ecarté de son poste de Ministre de l'Intérieur dans le Gouvernement de Coalition formé après les élections, Joshua NKOMO s'est retiré dans son village du MATABELELAND.

Depuis lors des rebelles dont beaucoup sont membres de la ZAPU, parti de NKOMO, ont commencé à semer des troubles dans tout le Pays à partir du Matabeleland. Des Blancs et des Noirs ont été tués, des installations importantes détruites.

Le Gouvernement de Robert MUGABE a culpabilisé Joshua NKOMO, jugé aigri. La découverte d'une cargaison d'armes dans une ferme appartenant à la ZAPU a mis le feu aux poudres: Les deux leaders ne pouvaient plus cohabiter.

Pressentant la menace *dirigée* contre sa personne, Joshua NKOMO a trompé la vigilance de ses gardiens et s'est réfugié au Botswana en Mars 1983. De là, il a regagné Londres, où il a séjourné jusqu'en Septembre 1983. Son ~~exil~~ aura duré 5 mois.

.../...

C'est suite aux promesses du Premier Ministre Robert MUGABE de garantir la sécurité à la personne de Joshua NKOMO, que ce dernier a regagné son Pays à la veille de la dernière Session Parlementaire qui devait statuer sur son cas.

L'on pense que c'est le Président NYERERE qui a décidé Mugabe à fléchir. "Ce n'est pas en nous faisant la guerre que nous affronterons notre ennemi commun, l'Afrique du Sud", lui aurait dit NYERERE. D'autres Chefs d'Etat africains ont abondé également dans ce sens.

Monseigneur Abel MUZOREWA, lui, n'a pas eu cette clémence. En Octobre 1983, il était arrêté et mis en prison pour atteinte à la sécurité du Pays. Il est accusé d'entretenir des liens étroits avec Prétoria et d'y recruter les mercenaires pour destabiliser le Zimbabwe.

Pendant ce temps, les Blancs, nostalgiques du régime rebelle de Ian SMITH et encouragés par Prétoria, continuent d'organiser des sabotages économiques, encourageant ainsi la détérioration du climat social et de l'intégration nationale. Ils ne sont pas étrangers à ces actes d'insécurité. Certains émigrent vers l'Afrique du Sud, malgré la politique modérée de MUGABE.

Aussi, le boom de l'après-indépendance a baissé. Outre l'insécurité qui n'incite pas les fermiers à produire plus, la sécheresse qui sévit dans le Pays ne garantit pas de bonnes récoltes.

.../...

S'agissant des relations entre le Rwanda et le Zimbabwe, il faut signaler que l'établissement des relations diplomatiques, longtemps souhaitées, n'a jamais été concrétisé.

En effet, nos deux Ambassadeurs, SIBOMANA et NDAHIMANA, qui avaient pourtant reçu le feu vert de Harare, sont partis avant de présenter leurs Lettres de Créance.

Il est aussi vrai que ce feu vert n'avait été obtenu qu'après beaucoup d'insistance.

Nous espérons que le nouvel Ambassadeur pourra présenter rapidement ses Lettres de Créance, sans quoi l'on ^{pourra} se demander si les deux Pays accordent suffisamment d'intérêt à l'établissement de leur représentation diplomatique.

CHAPITRE II: AFFAIRES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

SECTION I: INTRODUCTION

La Tanzanie face aux problèmes économiques mondiaux

La situation économique actuelle dans le Monde ne laisse pas espérer des jours meilleurs aux Pays en développement.

Les efforts de développement de ces Pays sont annihilés par les déséquilibres structurels dans lesquels évolue actuellement la communauté internationale.

La conjoncture économique de l'heure est caractérisée par un marasme persistant, avec une crise muée en récession, aggravée par l'érosion monétaire, l'inflation galopante, le chômage et la détérioration des termes de l'échange.

Les ventes à l'exportation des Pays en développement sont très basses et du fait, leurs bénéfices très réduits. Leurs importations des biens essentiels restent très élevées et particulièrement coûteuses pour les Pays non producteurs de pétrole.

Le déficit de leur balance des paiements ne cesse de s'aggraver.

Les prêts commerciaux leurs consentis diminuent chaque jour en volume tandis que les taux d'intérêt restent très élevés, ce qui rend écrasant le poids de la

.../...

dette extérieure et accule beaucoup de ces Pays à la cessation de paiement.

Les fonds d'aide à la coopération restent stagnants là où ils ne sont pas en constante diminution.

L'écart continue à se creuser entre les Pays pauvres et les Pays riches.

Ces derniers évoquent précisément les conditions économiques actuelles difficiles pour justifier leur repli.

Les résultats de la dernière CNUCED à Belgrade l'ont bien prouvé: elle n'a abouti qu'à des conclusions très maigres et très limitées alors que les Pays du Tiers Monde fondaient tous leurs espoirs sur cette rencontre internationale pour faire évoluer positivement le dialogue Nord-Sud.

L'on a amèrement constaté qu'aucune des mesures concrètes qui devraient favoriser la relance économique dans les Pays en développement n'a été annoncée en ce qui concerne les transferts financiers susceptibles d'entraîner à terme cette relance et d'éviter un regain de crise pour les Pays fortement tributaires des marchés extérieurs et de leurs matières premières dont les cours se dégradent sans cesse.

Aucune décision n'a été prise en ce qui concerne le financement compensatoire de la baisse de leurs recettes d'exportation.

.../...

Dans ces conditions, l'on ne peut s'empêcher d'affirmer que les perspectives socio-économiques pour les Pays en développement restent sombres.

Très sombres pour la Tanzanie, ce Pays qui, paradoxalement, n'a cessé de bénéficier des aides extérieures accrues et diversifiées, comme on le verra par la suite.

Si il est vrai que la Tanzanie, comme tous les autres Pays en développement, a commencé à faire l'expérience de difficultés économiques suite à la dépression économique mondiale et particulièrement après le premier choc pétrolier de 1973, d'aucuns affirment que la situation économique dramatique dans laquelle se trouve actuellement ce Pays est beaucoup plus le résultat d'un mauvais système de structures internes que celui des facteurs extérieurs.

SECTION II: SITUATION ECONOMIQUE

1. Le mal de l'économie tanzanienne

Plusieurs raisons ont été souvent avancées pour justifier les difficultés que traverse l'économie tanzanienne.

On a cité notamment:

- La sécheresse enregistrée en 1974-75 et de nouveau en 1979.
- La hausse des prix du pétrole (en 1980 par exemple, 45% du total des recettes d'exportation du Pays étaient utilisés pour payer la note pétrolière).
- La guerre avec l'Uganda, qui a coûté à la Tanzanie plus de 400 Millions de Shillings.
- Le ralentissement de la production dû au manque de pièces de rechange et de matières premières pour faire tourner à leur capacité les nombreuses usines et industries du Pays.
- Les investissements substantiels et imprévisibles consentis pour la création de la nouvelle compagnie aérienne nationale et les liquidités déboursées pour exploiter les chemins de fer et les ports tanzaniens après l'effondrement de la communauté est-africaine.

Toutes ces raisons ont certes affaibli la santé économique du Pays, mais les spécialistes de l'analyse économique affirment que la malheureuse situation actuelle du Pays est principalement due à la mauvaise performance de la production agricole et au système de gestion appliqué dans le Pays.

.../...

En effet, après la nationalisation des grandes fermes privées et l'instauration du système de villagisation, le moteur du développement -l'agriculture- est tombé en panne après plusieurs années de ralentissement graduel.

Dans le secteur agricole en effet, les paysans n'ont pas été encouragés à produire plus. Alors que les prix des produits manufacturés étaient majorés, les prix aux producteurs restaient inchangés. Aussi les paysans préféraient garder leurs produits agricoles ou les vendre sur le marché noir.

En ce qui concerne les produits d'exportation, la situation n'est guère meilleure.

Les paysans ne veulent plus faire des efforts pour augmenter la production.

Ils sont découragés par le fait qu'ils ne sont pas payés à temps, que des fois leurs récoltes pourrissent dans les dépôts, faute de transport.

Ils préfèrent se consacrer aux produits de subsistance dont le travail d'entretien est moins dur et dont les prix ne sont pas contrôlés par l'Etat.

Au mois de Janvier 1983 par exemple, les journaux locaux publiaient des articles révélant que les milliers de tonnes de coton pourrissaient dans les villages, dans la région de MWANZA par manque de sacs et de moyens de transport.

.../...

Dans la région d'ARUSHA et de KILIMANJARO, les paysans commençaient à abandonner leurs plantations de café ou les remplaçaient tout simplement par des cultures de maïs, d'oignons, de tomates, etc... plus intéressants au point de vue revenu.

Les paysans des régions côtières ont brûlé leurs plantations de noix de cajou parce que les prix ne sont plus payants par rapport aux produits vivriers dont les prix ne sont pas contrôlés.

L'inefficacité des sociétés parastatales, créées pour assurer la production et la commercialisation des produits agricoles, ainsi que le mauvais système de prix -prix très peu rémunérateur- ont fait également perdre la motivation aux producteurs, contribuant à leur tour à la diminution de la production.

La baisse de la production ainsi enregistrée depuis plusieurs années a déclenché des réactions en chaîne qui ont eu des effets néfastes sur toutes les activités économiques du Pays.

Voici dans un schéma simplifié, le jeu de ces réactions en chaîne:

- La baisse de la production agricole a entraîné la baisse des exportations.
- La baisse des exportations des produits agricoles, en volume et en termes réels, accompagnée de la détérioration des termes de l'échange, a diminué la rentrée des devises.

.../...

- Les exportations ne pouvant plus faire entrer des devises nécessaires, le Gouvernement n'était plus en mesure d'importer le minimum vital pour faire tourner l'économie.
- Le manque de matières premières et de pièces de rechange importées ont contraint certaines usines à fermer leurs portes et d'autres à tourner à moins de 30% de leur capacité.
- L'insuffisance de la production agricole et industrielle a provoqué le renchérissement des produits alimentaires et l'augmentation des prix des produits manufacturés.
- L'augmentation des prix, aggravée par un mauvais système de distribution a débouché sur une pénurie généralisée qui a entraîné le recours au marché noir, à la fraude et à la corruption.

Telle est la situation qui prévaut actuellement et à laquelle les autorités ont eu à faire face au cours de cette année 1983, lorsque, après le coup d'Etat manqué, dirigé contre le Président NYERERE, la guerre fut officiellement déclarée contre les "saboteurs" et les "fraudeurs" de l'économie tanzanienne.

2. Une situation de crise persistante

Les gens avaient et ont encore faim. Les produits alimentaires de base tels que le riz, la farine de maïs, les haricots, la pomme de terre, le sucre, l'huile de cuisine, etc. sont rares et coûtent excessivement cher.

.../...

Les magasins restent vides pour d'autres produits de première nécessité tels que le savon, la pâte dentifrice, le papier de toilette, les piles sèches, etc...

Une telle situation de pénurie et de crise engendre un mécontentement généralisé qui débouche sur la tentative de coup d'Etat enregistrée au début de cette année.

Nous l'avons déjà signalé, ce coup d'Etat manqué, fut menée par une partie de l'armée et des civils qui, fatigués par la situation, voulaient se débarrasser du Président NYERERE qu'ils considèrent comme le principal responsable de la misère qui sévit dans le Pays.

Pour ces révoltés et pour bon nombre d'autres tanzaniens, les nationalisations des grandes fermes privées décidées en 1973, le programme de villagisation Ujamaa, la multiplication des sociétés parastatales pour la production et la commercialisation des produits agricoles et industriels, le système de fixation des prix, etc... n'ont mené qu'à la déception et à l'échec de la politique de socialisme et de l'auto-suffisance définie et acclamée dans la fameuse déclaration d'Arusha de 1967.

Le Président NYERERE, pour réagir contre la tentative de coup d'Etat, a lancé une campagne contre les "saboteurs et les fraudeurs" de l'économie.

.../...

Mais c'était chercher le mal là où il n'était pas!
En effet, ce coup de balai donné en Avril 1983, plutôt que d'améliorer la situation économique, n'a fait que rehausser de plus belle la pénurie des biens de consommation.

La thésaurisation et la fraude combattues, le marché noir n'a pas été pour autant circonscrit. Même à des prix exorbitants, il restait le moyen le plus "sûr" de s'approvisionner.

Ainsi, au prix des produits théoriquement contrôlés par l'Etat, mais qu'on trouvait rarement sur le marché, se juxtaposait un prix du marché noir, imposé par la force des choses.

Voici, à titre d'exemple, quelques articles et leurs prix parallèles:

ARTICLE	PRIX OFFICIEL	PRIX MARCHÉ NOIR
1 Sac de ciment	70 Sh.T.	120 Sh.T.
1 Khanga	110 Sh.T.	500 Sh.T.
1 Kitenge	100 Sh.T.	350 Sh.T.
1 Kg de Sucre	11.6 Sh.T.	50 Sh.T.
1 Savon	15 Sh.T.	40 Sh.T.
1 Caisse de Fanta	96 Sh.T.	150 Sh.T.
1 Caisse de Bière	580 Sh.T.	700 Sh.T.

.../...

Pour les produits agricoles, dont les prix ne sont pas ontrôlés, c'est la loi de l'offre et de la demande qui joue, toujours au grand damn du consommateur. Ainsi, 1 Kg de Haricots coûte 18 Sh.T.

1 Kg de Patates douces 10 Sh.T.

1 kg D'oignons coûte 15 Sh.T.

1 Kg de tomates - 40 Sh.T.

1 Orange - 4 Sh.T.

1 Banane (idère) - 2 Sh.T.

1 Kg de viande - 65 Sh.T.

Et ces prix ne cessent d'augmenter chaque jour.

Selon les indications du Ministère de l'Agriculture:

Au cours des mois de juin et de Juillet 1983, les prix du blé, du maïs et des pommes de terre ont augmenté respectivement de 3,31% et de 14%.

Le prix du chou-fleur a augmenté de 15% à partir du mois de Juin, atteignant ainsi 37% de son prix d'il y a six mois.

Le prix des fruits a augmenté de 14%.

Le blé disponible seulement dans les régions où il se cultive, se vend à 12,43 Sh. le Kg, soit 31% plus cher qu'il y a six mois.

Voici pour quelques autres articles de consommation, les prix qui ont été fixés au 29 Août 1983:

1 Kg d'huile de cuisine: 57,80 Sh. au lieu de 38,35Sh.

1 Kg de margarine : 58,95 Sh. au lieu de 39,95Sh.

1 Litre d'huile de soja: 80,25 Sh. au lieu de 69,00Sh.

1 Kg de sel : 2,65 Sh. au lieu de 2,10Sh.

.../...

S'agissant des articles d'habillement et de biens d'équipement, comme rien n'est importé, les gens se contentent de la fabrication locale, très chère malgré sa très mauvaise qualité.

SECTION III: SITUATION FINANCIERE

1. Le déficit commercial

Depuis 1970 jusqu'à ce jour, la balance commerciale extérieure de la Tanzanie est restée déficitaire.

Ainsi, par exemple:

En 1970, ce déficit était de 477 Millions de Shillings.

En 1980, il s'élevait à 5. 239,5 Millions de Shillings.

Et pour le seul mois de Juin 1982, il était de 143,8 Millions de Shillings.

En 1982, les exportations ont décliné de 16,7% allant de 4. 705,8 Millions de Shillings (1981) à 3.919 Millions de Shillings.

Le Gouvernement a pris quelques mesures de redressement telles que la création d'un Fonds de garantie de crédit à l'exportation et l'application de ce qui a été appelé " Programme d'ajustement structurel", qui vise à élever le niveau des exportations de 33% afin de pouvoir atteindre 9.600 Millions de Shillings au cours de l'année 1984/85.

Mais jusqu'ici, aucun signe encourageant d'amélioration ne se perçoit.

Au contraire, comme souligné plus haut, la baisse du volume des exportations, accompagnée des mauvais termes de l'échange, a eu comme conséquences:

.../...

- La baisse des importations (qui a surtout frappé les biens d'équipement et les biens de consommation, de 15,8% et de 21,4% respectivement).
- L'épuisement des réserves extérieures et l'accumulation des arriérés.

2. Le manque de devises

Le Pays souffre tragiquement de manque de devises pour importer les biens de première nécessité.

Depuis le milieu de 1978, les licences d'importation ont été sévèrement limitées.

La recherche des devises est devenue presque une hantise:

- Le Gouvernement oblige les Diplomates à acheter le carburant en monnaie convertible et à un prix non détaxé.
- Les étrangers doivent payer leur chambre d'hôtel, obligatoirement en devises.
- Les tickets d'avion émis par Air Tanzanie pour les voyages internationaux, sont obligatoirement payés en devises avec interdiction d'endossement par une autre compagnie, etc...

Malgré toutes ces acrobaties, le Pays ne semble pas faire entrer suffisamment de devises, à telle enseigne qu'il se trouve actuellement en cessation de paiement vis-à-vis de certains de ses créanciers.

.../...

C'est le cas pour la Banque Africaine de Développement à laquelle la Tanzanie n'arrive pas à payer des intérêts s'élevant actuellement à plus de 5 Millions de Dollars US.

La réaction de la BAD a été de suspendre le financement des projets en cours (nous en parlerons dans le chapitre suivant).

Des difficultés de remboursement qui ne sont sûrement pas feintes quand, selon les indications de la Banque Mondiale, on sait que:

- au 31 Décembre 1981, la dette publique extérieure de la Tanzanie s'élevait à 2.341,1 Millions de DollarsUS dont 1.476,1 seulement étaient remboursés.
- Entre le 30 Juin 1982 et le 30 Juin 1983, la Tanzanie avait un prêt de la Banque Mondiale de 264,501 Millions de dollars (ce montant comprend une partie des prêts accordés aux compagnies de l'ex-communauté est-africaine) dont 202,745 Millions restaient impayés.

On peut donc dire, sans se tromper, que l'année 1983 a hérité de l'année 1982, d'une situation économique difficile.

Cependant, si la guerre menée contre les "saboteurs" et les "fraudeurs" de l'économie tanzanienne n'a apporté aucune solution à la situation économique difficile du Pays, il faut reconnaître que d'autres mesures ont été prises ou tentées pour redresser l'économie.

.../...

SECTION IV: MESURES DE REDRESSEMENT

Une étude effectuée par le Fonds Monétaire International a abouti à la conclusion que ce Pays ne pourra jamais sortir de sa crise actuelle s'il n'encourage pas l'augmentation de la production agricole.

Le FMI a tenu à préciser que l'augmentation de la production agricole implique obligatoirement l'octroi de prix plus rémunérateurs aux producteurs, surtout pour les principales cultures industrielles.

Cette alerte du Fonds Monétaire International a permis aux responsables tanzaniens de prendre davantage conscience de ce que le développement de leur Pays passe d'abord par l'amélioration et l'augmentation de la production agricole.

La réaction a été immédiate et positive et des mesures d'assainissement ont été prises afin d'améliorer et d'augmenter la production agricole tout en donnant des prix plus rémunérateurs aux producteurs.

1. Amélioration de la Production Agricole

Dans son discours devant le Congrès en Octobre 1982, le Président NYERERE a consacré une large partie de son intervention au secteur agricole. Depuis lors, le Ministère de l'Agriculture organise des séminaires et des réunions pour sensibiliser la population et les fonctionnaires engagés dans le secteur agricole, sur l'importance de l'agriculture dans la vie économique du Pays.

.../...

Souvent le Président lui-même descend sur le terrain pour visiter des projets agricoles et souligner l'importance de cette nouvelle orientation.

On a noté que, pour donner à la politique agricole toute son importance, en Février 1983, le Chef de l'Etat a renforcé le cadre administratif du Ministère de l'Agriculture.

C'est ainsi que, le Ministre de l'Agriculture, le Professeur MACHUNDA a reçu comme Secrétaire Général, le Professeur MBILINYI qui, jusqu'à sa nomination à ce poste, était le conseiller économique du Président NYERERE.

On a noté que dans le même sens, le Premier Ministre, Monsieur SOKOINE, avait invité des personnes financièrement capables, à s'engager dans des activités agricoles.

Dorénavant, a-t-il précisé, ceux qui le désirent, peuvent demander à l'Etat de leur allouer des terres à exploiter en dehors des fermes villageoises.

L'on se rappelle en effet qu'après la déclaration d'Arusha, de grandes plantations de sisal, de café, etc... avaient été nationalisées mais que la production n'avait fait que baisser d'année en année à cause du manque d'intérêt.

L'Etat n'avait pas pu non plus valoriser les grandes plantations de blé et de maïs nationalisées. Aussi, la Tanzanie qui était exportateur de maïs commençait à dépendre de l'aide internationale pour avoir cette même denrée.

.../...

Le Secrétaire Général du Parti, Ndugu Rashid KAWAWA, a lui-même reconnu cette erreur du passé lorsque le 20 Octobre dernier il a annoncé la décision du Gouvernement de remettre aux paysans, afin de les gérer en coopératives, les 52 plantations de café nationalisées en 1973 dans la région de Kilimanjaro.

Monsieur KAWAWA a avoué que, depuis 1973, année où ces fermes avaient été nationalisées, celles-ci avaient été gérées avec beaucoup de difficultés dues notamment aux dettes que les villages respectifs n'avaient pas pu éponger puisque, ne disposant pas de titre de propriété, ils ne pouvaient pas obtenir de prêts bancaires.

Ces problèmes ont abouti au déclin de la production de café et même à la transformation des plantations en véritables forêts.

Le déclin de la production de café a alors amené le Gouvernement à instituer une commission spéciale, ayant pour mission d'analyser les problèmes des fermes nationalisées.

Après que la commission eût remis son rapport, le Gouvernement prit trois décisions importantes:

- l'annulation de toute compensation due ou de toute dette datant de la nationalisation.
- l'octroi de titres de transfert de propriété aux villages respectifs afin de leur permettre d'obtenir des prêts pour développer ces fermes.

.../...

- le maintien de la gestion de ces fermes aux villages qui les avaient en charge depuis la nationalisation.

Ainsi, les 52 plantations de caféiers nationalisées il y a dix ans dans la région de Kilimanjaro, viennent d'être allouées, avec des actes de transfert de propriété, aux sociétés coopératives qui les gèreraient, afin que dans ces nouvelles conditions, ces fermes soient gérées avec plus d'efficacité.

Dans le cadre des mesures prises pour l'amélioration de la production agricole, il faut enfin signaler que le Gouvernement a donné des directives aux responsables des Régions, afin qu'ils consacrent au moins 30% du budget de développement au secteur agricole.

En réalité, l'on ne peut s'attendre à des résultats immédiats puisqu'il s'agit d'un programme de longue haleine. Il s'agira en effet de changer les mentalités des gens afin qu'ils adoptent un nouveau mode de production. Mais cette politique ne réussira que si le Gouvernement révisé le système des prix. En effet, alors qu'au Rwanda, en vendant un Kilo de café, on peut acheter au moins trois Kilos de haricots ou huit Kilos de pommes de terre, en Tanzanie cela est pratiquement impossible.

Par exemple, en Tanzanie, un Kilo de haricots coûte 18 Shillings alors que le paysan reçoit 17,8 Shillings pour un Kilo de café Arabica et 8,80 Shillings pour un Kilo de café Robusta.

.../...

2. Révision du système des prix

Pour stimuler la production, le FMI avait exigé d'augmenter de 40% le prix au producteur. Les autorités tanzaniennes ont refusé ce taux tout en acceptant le principe d'accorder un prix plus rémunérateur aux producteurs.

Ainsi, dans un effort pour motiver les paysans à augmenter la production, le Président de la République vient d'annoncer les nouveaux prix des produits agricoles pour la saison 1984/85.

Les produits agricoles de rapport concernés sont principalement le tabac et le coton, qui apportent des revenus importants en devises.

Ainsi:	Prix actuel	Prix annoncé pour saison 84/85
1 Kilo de Tabac	18,00Sh.	25,20 Sh.
1 Kg de Tabac non traité	11,50Sh.	16,20 Sh.
1 Kg de Tabac à grosses fibres	10,00Sh.	14,00 Sh.
1 Kg de Coton 1ère caté- gorie	6,00Sh.	8,40 Sh.
1 Kg de Coton 2ème caté- gorie	3,20Sh.	4,50 Sh.

S'agissant des produits alimentaires, le Président a déclaré que leurs prix ne seront pas augmentés au hasard dans toutes les régions.

.../...

Dans les régions où ces produits sont recommandés et cultivés intensivement, de nouveaux prix sont offerts aux paysans. Dans les régions où ces cultures ne sont pas recommandées, les prix resteront bas.

Ainsi	<u>Dans les régions où la culture est recommandée</u>		<u>dans les autres régions</u>	
	<u>Prix actuel</u>	<u>Prix après augmentation</u>	<u>prix actuel</u>	<u>Prix Augmenté</u>
1 Kg Maïs	2,20 Sh	4,00 Sh	1,90	2,50
1 Kg Riz non décortiqué	4,00	6,00	3,00	4,00
1 Kg Blé	3,00	4,00		
Sorgho & Millet	2,00	3,00		
1 Kg Manioc 1ère catégorie	1,20	2,00		
1 Kg Haricots	5,00	8,00	2,75	3,50
1 Kg Tournesol Noir	4,00	6,00		
1 Kg Tournesol type Jupiter	3,50	5,25		
1 Kg Cacahuettes	8,00	12,80		
1 Kg Soja	4,50	6,75		

.....

Il y a lieu d'espérer que cette augmentation des prix des produits agricoles va stimuler les paysans à produire plus.

Le malheur est seulement que, dans le commerce mal organisé que l'on connaît, ces prix officiels ne sont que de forme, puisque les meilleures transactions se font au marché noir.

Outre ces mesures prises pour favoriser l'amélioration de la production agricole, les responsables politiques du Pays ont saisi la nécessité et l'urgence de redynamiser le secteur de l'industrie et de restructurer les sociétés parastatales dont la mauvaise gestion non seulement freine la production mais aussi ruine financièrement l'Etat.

Redynamisation de l'Industrie

La Tanzanie a constaté que ses maigres ressources n'étaient pas capables d'assurer une production maximale de ses nombreuses industries.

En effet, par manque de devises et de matières premières, la plupart des usines tournent à 30% de leur capacité.

Au cours de l'année 1982, le Gouvernement avait alors pris la décision de fermer les usines qui ne sont pas rentables, pour investir dans d'autres jugées plus utiles.

.../...

DOMAINE

PROBLEMATIION

SITUATION

Commerce
Général

9. Commerce frontalier (suite)
Les autorités administratives des deux Pays se rencontreront pour s'entendre sur la délimitation de la dite zone et étudier les modalités de promouvoir le commerce frontalier.

Pour cette question, sous réserve d'autres conclusions, la partie rwandaise maintient que la-dite zone sera constituée par les Communes qui touchent à la frontière avec la Tanzanie.

b) arrangements
bancaires

10. Arrangements bancaires
Deux agents de la "Bank of Tanzania devaient être envoyés en Septembre 1983 en stage à la Banque Nationale du Rwanda.

La Bank of Tanzania n'a jamais effectué un stage d'un mois à la BAN en septembre 1983.

c) questions
administratives

11. Questions administratives
Les autorités chargées des questions d'émigration et d'immigration se rencontreront pour discuter sur la (les) pièce(s) d'identification des populations frontalières.

- Pour les ressortissants rwandais, les autorités rwandaises maintiennent le principe d'utiliser la carte d'identité comme pièce d'identification.

DOMAINE	PROGRAMMATION	SITUATION
<u>Questions administratives</u> (suite)	<u>Questions administratives</u> (suite) - Un comité spécial chargé des questions de sécurité se réunira aux dates laissées à l'initiative de la partie tanzanienne.	- La partie tanzanienne a déjà soumis aux autorités rwandaises un document de voyage (en version française et anglaise) qui pourrait servir à l'identification et au contrôle des mouvements des frontaliers. - Un document est à l'étude et aussitôt les avis et considérations donnés, les autorités des deux Pays, chargées des questions d'émigration et d'immigration, vont se rencontrer. Les responsables contactés au Ministère tanzanien de l'Intérieur pensent que cette rencontre pourrait avoir lieu au début de janvier prochain.

DOMAINE	PROGRAMMATION	SITUATION
<u>Questions Administratives</u> (suite)	<u>Questions administratives</u> (suite) 1. <u>Offre d'étain brut au Rwanda</u> La partle tanzanienne enverra avant la fin de Septembre 1983, les échantillons demandés par la SOMIRWA. La STAMICO devra étudier les voies et moyens d'envoyer une délégation à la SOMIRWA.	Pour eux, les résultats des travaux de ce comité spécial sont très importants: ils permettront de préparer la réunion du Comité conjoint pour la planification des problèmes démographiques et de migration devant se tenir au Rwanda avant fin Mars 1984. Les échantillons ont été emmenés par la délégation qui s'est rendue à Kigali le 24 Octobre 1983 (cfr. ci-dessous) La délégation, composée de trois personnes: -Ndugu S. KAGARUKI, chargé du Marketing à la STAMICO,

II. Coopération Industrielle

DOMAINE	PROGRAMMATION	SITUATION
<u>Coopération Industrielle</u> (suite)	<u>Offre d'étain brut au Rwanda</u> (suite)	<p>- Ndugu A. MUZE, Ingénieur principal des Mines au Ministère des Mines,</p> <p>- Ndugu G. TIBAMENYA, Chef du projet minier de Bukoba,</p> <p>s'est rendue au Rwanda le 24/10/83 pour discuter avec les responsables de la SOMIRWA.</p> <p>Elle a profité de l'occasion pour emmener les échantillons qui étaient attendus.</p> <p>Les résultats de leurs négociations ne sont pas encore connus.</p> <p>En principe, la réponse attendue devrait être donnée dans les délais prévus puisque l'équipe partie au Rwanda était composée d'experts tant techniques que commerciaux.</p>

La partie tanzanienne donnera au plus tard fin Décembre 1983, sa réponse définitive sur les quantités d'étain que la STAMICO peut livrer à la SOMIRWA.

DOMAINE

Coopération Industrielle
(suite)

PROGRAMMATION

SITUATION

1. Projet Textile

Les experts des deux pays se rencontreront au Rwanda en Octobre 1983 pour établir un rapport conjoint sur le travail effectué à Kigali en Mars 1983 et définir les termes de référence pour que les études de factibilité puissent commencer sans tarder.

La partie rwandaise communiquera en temps utiles la date de la réunion.

3. Stages dans la petite Industrie

La partie tanzanienne communiquera en temps utiles les informations relatives aux activités de SIDO (Small scale Industries Development Organisation)

La date de la rencontre des experts était initialement prévue au mois d'Octobre 1983.

Comme les experts rwandais intéressés avaient au cours du même mois une délégation de l'ONUDI à recevoir, le Rwanda a proposé à la partie tanzanienne de reporter la réunion à la période du 6 au 12 Novembre 1983.

Les experts tanzaniens ne semblent pas être prêts pour répondre à l'invitation. Ils vont proposer une autre date.

Les informations sont attendues. Elles permettront au Rwanda de choisir les cours à faire suivre aux stagiaires.

DOMAINE	PROGRAMMATION	SITUATION
<u>Coopération Industrielle</u> (suite)	<u>Stages dans la petite industrie</u> (suite) La partie rwandaise fera connaître ses dispositions sur l'envoi des stagiaires. 4. <u>Formation à L'odoma dans le domaine de la taille des pierres précieuses</u> La Tanzanie, prête à former les Rwandais dans ce domaine, a promis de communiquer avant la fin du mois de Septembre 1983 le programme de formation, la langue de travail et les conditions d'admission.	Pour des raisons de restrictions budgétaires, le Rwanda n'a pas pu exécuter en 1983 le programme . Le programme reste envisageable en 1984. Ces informations n'ont pas encore été données. L'Ambassade a contacté les autorités tanzaniennes concernées pour leur rappeler l'urgence à recevoir ces informations.

DOMAINE

III. Problèmes
Démographiques

PROGRAMMATION

Problèmes démographiques

Le Rwanda devait convoquer aussitôt que possible la réunion du comité conjoint pour la planification des problèmes démographiques et de migration.

La Tanzanie devait donner sa réaction sur le projet de convention relatif à la libre circulation des biens, à l'emploi et à l'établissement.

SITUATION

Le Rwanda n'a pas encore invité la réunion; mais lors de la commission mixte, il s'est engagé à la convoquer entre Janvier et Mars 1954.

Du côté tanzanien, il paraît que le Ministre et le Secrétaire Général, nouveaux au Ministère de l'Intérieur, sont intéressés par le dossier qu'ils étudient actuellement avec attention.

La Tanzanie n'a pas encore donné sa réaction. Elle continue à étudier le projet et communiquera sa réponse à l'occasion de la prochaine réunion de la commission mixte.

DOMAINE	PROGRAMMATION	SITUATION
<u>IV. Coopération</u> <u>entre les Services</u> <u>Pénitentiaires</u>	La Tanzanie enverra en Février 1984 des fonctionnaires du service pénitentiaire pour se familiariser avec le système rwandais. Au cours de l'année 1983, le Gouvernement rwandais avait demandé à la Tanzanie d'assurer la formation de 5 stagiaires rwandais du service pénitentiaires.	Le Rwanda attend que la partie tanzanienne communique les dates de sa meilleure convenance.
<u>V. Transports et</u> <u>Télécommunications</u> a) <u>Transports</u>	1. <u>Route Lusahunga-Bukombe</u> La Tanzanie doit faire démarrer la construction du tronçon Lusahunga-Bukombe à partir du mois de Mars 1984 avec les fonds disponibles, soit 23 Millions ECU.	Le coût total pour la construction de ce tronçon, jusqu'au bitumage, est estimé à 400 Millions de Shillings Tanzaniens. 23 Millions d'UCE étant disponibles, soit 230 Millions de Shillings Tanzaniens, un montant supplémentaire de 170 Millions de Shillings (soit 17 Millions d'ECU)

DOMAINE

PROGRAMMATION

SITUATION

Transports
(suite)

Route Lusahunga-Bukombe
(suite)

nécessaire pour boucler le financement, n'a pas pu être trouvé.

Un consultant étudie actuellement la nature des travaux à faire avec les fonds disponibles (asphaltage partiel de la route ou amélioration de la route actuelle en terre).

Le résultat de ces études est attendu incessamment. La confection du dossier d'appels pourra alors commencer et le début des travaux de construction de la route est prévu pour Mars 1984.

2. Mission conjointe de recherche de financement

Une mission conjointe de recherche de financement pour le tronçon prioritaire (Lusahunga-Bukombe) devait être organisée de toute urgence.

Jusqu'ici aucune mission n'a eu lieu. Les deux pays tâcheront d'identifier les bailleurs de fonds. Et à ce sujet, la Tanzanie organisera une conférence des dits bailleurs de fonds à laquelle le Rwanda sera associé.

DOMAINE	PROGRAMMATION	SITUATION
<u>transports</u> (suite)	<p>3. <u>Route Bukombe-Isaka</u> Les efforts doivent être déployés pour négocier les fonds en vue de la construction de cette route.</p>	<p>La B/DEA avait accordé 3 Millions de dollars US pour ce projet. La Tanzanie aurait contacté sans succès les bailleurs de fonds dans le cadre bilatéral pour trouver un co-financement. La démarche ayant échoué, elle a décidé d'affecter les 3 Millions de dollars US à un autre projet national.</p> <p><u>OBSERVATIONS:</u> L'affectation des 3 Millions de dollars de la BADEA à un autre projet n'a pas contribué à encourager la recherche d'un co-financement. Cette décision donne plutôt d'impression que les Tanzaniens considèrent la construction de cette route comme un programme à long terme.</p>

DOMAINE	PROGRAMMATION	SITUATION
<u>Transports</u> (suite)	<u>Route Bukembe-Isaka.</u> (suite)	<u>Observations (suite)</u> Par contre, on peut noter avec satisfaction que pour l' ^{exécution} exécution de la route Rusumo-Lusahunga, qui avait été retardée faute de fonds suffisants, la Tanzanie a obtenu de la BAD des fonds supplémentaires d'un montant de 104 Millions de Shilling qui permettront de terminer cette route dans les meilleurs délais.
	4. <u>Entretien de la route Rusumo-Isaka</u> La Tanzanie s'assurera de ce que la route Rusumo-Isaka soit entretenue suivant les circonstances et les fonds disponibles dans le cadre du programme d'entretien routier.	Le programme de la Banque Mondiale pour l'amélioration de ce réseau routier a commencé et se poursuit normalement.

DOMAINE	PROGNUMMATION	SITUATION
b) <u>Facilités de transit</u>	<u>Facilités de transit à Isaka</u> Dans deux mois, la Tanzanie va accorder au Rwanda le terrain demandé à un bail non commercial pour la construction des entrepôts et autres infrastructures à Isaka.	D'après ce qui avait été décidé lors de la dernière commission mixte, le terrain aurait dû être donné à la fin du mois d'Octobre 1983. Rien n'est encore fait. Le retard est dû, semble-t-il, au fait que le Service du Cadastre n'a pas encore fait l'évaluation du terrain et effectué le bornage. Selon les dernières informations reçues, l'équipe devant effectuer ce travail serait prête à se rendre à Isaka (site). Le Ministère des Transports a promis de mettre à sa disposition un moyen de transport de Shinyanga à Isaka. Dans deux ou trois semaines, le travail d'évaluation et de bornage sera déjà terminé.

DOMAINE	PROGRAMMATION	SITUATION
<u>Facilités de transit</u> (suite)	<p>La Tanzanie et le Rwanda entreprendront les démarches pour engager un consultant devant réaliser les études nécessaires à l'établissement des facilités de transit à Isaka.</p> <p>Les experts tanzaniens et rwandais se rencontreront le plus tôt possible pour préparer un projet d'accord de transport et de transit pour la jouissance des facilités de transit à Isaka. Le Rwanda prendra l'initiative d'organiser la rencontre au plus tard en Mars 1964.</p>	<p>Cette étape viendra après l'acquisition effective du terrain. Le paiement du consultant ne devrait pas poser de problème; ses services seraient payés sur les 2 Millions UCE prévus par la CEE.</p> <p>à suivre</p>

DOMAINE	PROGRAMMATION	SITUATION
c) <u>Télécommunications</u>	<p>1. <u>Liaison micro-ondes Ngara-Mont Jari</u></p> <p>La Tanzanie et le Rwanda collaboreront dans le cadre de l'OBK pour rassembler les fonds nécessaires à la réalisation de la liaison micro-ondes Ngara-Jari.</p> <p>Entretiens, les deux pays ont convenu de mettre en place une liaison radio HF entre Dar es Salaam et Kigali.</p>	<p>Les deux Pays ont convenu de considérer ce projet comme un projet régional et à long terme et son exécution a été confiée à l'OBK.</p> <p>Il semble que lors de la conférence des donateurs qui doit se tenir à Kigali le 30 Novembre 1963, l'OBK intéressera les bailleurs de fonds à ce projet.</p> <p>Le Rwanda a déjà mis en place l'équipement nécessaire, y compris l'orientation de l'antenne vers Dar es Salaam.</p> <p>La Tanzanie a réalisé à 50% l'installation d'un équipement similaire et a promis d'achever le reste du travail en Décembre 1963.</p>

DOMAINE	PROGRAMMATION	SITUATION
<u>Télécommunications</u>	<p>2. <u>Transport Aérien (Aviation Civile)</u></p> <p>Les experts de l'Aviation-civile tanzaniens et rwandais devaient se rencontrer en date du 20/9/83, pour examiner en détail les problèmes relatifs aux divers réseaux de communication entre Dar es Salaam et Kigali.</p>	<p>La mission n'a pas encore eu lieu. Elle a été reportée à la demande, semble-t-il, des autorités rwandaises de l'Aviation Civile.</p> <p>Les experts tanzaniens sont prêts à se rendre au Rwanda en Décembre 1983 si cette période convient à la partie rwandaise.</p>
<u>VI. Coopération Culturelle</u>	<p>La Tanzanie enverra les trois professeurs de Kiswahili restants pour enseigner au secondaire durant l'année scolaire 1983/84.</p> <p>Le Rwanda accélérera la procédure d'agrégation de leurs candidatures.</p>	<p>La Tanzanie a déjà présenté les dossiers de candidature des 3 professeurs.</p> <p>Les dossiers ont été transmis au MINLIRISEC par AmbarRwanda Dar es Salaam le 4/10/83.</p> <p>Les professeurs n'attendaient que les tickets d'avion fournis par le Rwanda pour s'y rendre.</p>

DOMAINE	PROGRAMMATION	SITUATION
<u>Coopération</u> <u>Culturelle</u>	Les experts des deux Pays vont élaborer un projet de protocole d'accord élargi s'étendant aux domaines scientifique et technique . La Tanzanie enverra au Rwanda des professeurs de Français pour se familiariser avec le système d'éducation rwandais.	La Tanzanie invitera les experts rwandais avant Mars 1984 pour discuter et finaliser le texte préparé. La Tanzanie a demandé la réalisation de ce programme en 1984.

SECTION IV: COOPERATION RWANDO-ZAMBIENNE

a) Coopération Bilatérale

A l'occasion de la visite officielle que Son Excellence le Président Kenneth KAUNDA de Zambie, a effectué au Rwanda en Avril 1982, plusieurs accords bilatéraux ont été signés:

- L'accord général de coopération,
- L'accord commercial,
- L'accord de coopération culturelle,
- L'accord relatif aux transports aériens.

Dans le cadre de l'Accord Commercial, des industriels zambiens ont organisé à Kigali, au mois de Mai 1983, une exposition des produits fabriqués en Zambie.

D'après les échos récoltés du côté rwandais et Zambien, cette exposition a été un succès. Des commerçants rwandais auraient même fait des commandes à cette occasion.

Dans le même sens, un homme d'affaires rwandais, Monsieur MIRONKO, propriétaire de l'usine de plastiques, s'est joint dernièrement à la délégation conduite par le Secrétaire Général du MRND, qui effectuait une visite officielle en Zambie.

Monsieur MIRONKO et son adjoint avaient saisi cette occasion, pour aller explorer le marché zambien et voir les possibilités d'y écouler leur production.

.../...

En ce qui concerne les autres accords, rien de concret n'est encore fait pour leur mise en oeuvre.

Mais on pense que les relations d'amitié qui lient actuellement le Président KAUNDA et le Président HABYARIMANA, faciliteront les contacts à tous les niveaux et feront aboutir rapidement à la concrétisation de ces accords.

b) Coopération dans le cadre de la ZEP

Le Rwanda a déjà signé la convention portant création de la Zone d'Echanges Préférentiels (ZEP) qui est entrée en vigueur à la fin de l'année 1982.

Le siège de cette Organisation se trouve à Lusaka. Comme l'Ambassade du Rwanda à Dar es Salaam couvre aussi la Zambie, il serait indiqué qu'elle puisse suivre de près les travaux de la ZEP dans ses différentes institutions.

Il reste bien entendu qu'en participant, l'Ambassade ne prétend pas se substituer aux experts des services techniques rwandais qui ont été déjà précisés au Secrétaire Général de la ZEP comme devant représenter le Gouvernement Rwandais au niveau de la Commission inter-gouvernementale d'experts, ainsi qu'au niveau des cinq comités de la ZEP.

A ce propos, il y a lieu de signaler que le deuxième Sommet des Etats Membres de la ZEP, se tiendra à Harare, du 19 au 20 Décembre 1983.

CHAPITRE IV: ADMINISTRATION ET GESTION

L'année 1983, qui jusqu'à la fin de son second trimestre, a connu la stabilité tant au point de vue administration qu'au point de vue gestion, s'achève avec beaucoup de changement.

SECTION I: ADMINISTRATION

1. Personnel Diplomatique

Un changement important dans le personnel Diplomatique vient d'être opéré: des quatre diplomates qui étaient en poste à Dar es Salaam au début de l'année, une seule unité reste en place tandis que les 3 autres ont été déplacées pour d'autres fonctions.

Un deuxième Conseiller, transféré de Paris, est arrivé à Dar es Salaam le 13 Août 1983 et assure actuellement les fonctions de Chargé d'Affaires a.i., en attendant l'arrivée d'un nouvel Ambassadeur dont la demande d'agrément vient d'être présentée aux autorités tanzaniennes.

Ainsi pour le moment, le personnel diplomatique se compose de deux unités:

- Monsieur MULISA Thomas, Deuxième Conseiller et Chargé d'Affaires ad interim,
- Monsieur BAHINZE Sylvestre, Premier Secrétaire.

.../...

Les attributions, qui étaient réparties entre les anciennes quatre unités, sont maintenant partagées par les deux Diplomates comme suit:

Monsieur MULISA Thomas cumule les attributions du Chef de Mission avec celle du Conseiller, tandis que Monsieur BAHINZE Sylvestre garde les anciennes plus celles de Monsieur KARERA Claver qui vient d'être rappelé à la Centrale.

2. Personnel Local

Le personnel local, qui devenait stable pendant ces derniers mois, vient de subir également quelques changements. En effet, le chauffeur de la voiture Mercedes Benz, Monsieur Peter MOSHI et l'huissier Monsieur Nicco HANGULA viennent d'être renvoyés, suite à leur complicité dans l'accident qui a déclassé ce même véhicule dans l'après-midi du 5 Novembre 1983.

Le chauffeur NDARABU a été renvoyé au mois de Septembre 1983 pour indiscipline et a immédiatement été remplacé par Yasini Omar BARAKA, qui se trouve encore en période d'essai.

Mlle UMUGWANEZA, domestique à la résidence de l'Ambassadeur, est partie avec la famille NDAHIMANA lors de son départ de Dar es Salaam pour de nouvelles fonctions à la BAD.

Pour le moment, le personnel payé localement se compose comme suit, avec devant chaque nom, le salaire mensuel réajusté après la dévaluation du Shilling intervenue en Mars dernier:

.../...

1. Mlle Michèle RELMY, Secrétaire traductrice	5000/-
2. Mlle Yollanda MWAGENI, Secrétaire réceptionniste	1800/-
3. Mlle Victoria LUCAS, Bonne, Chancellerie	900/-
4. Mr. Yassini Omar BARAKA, Chauffeur	1080/-
5. Mr. Salum S. LIKWENDE, Veilleur de nuit (Chancellerie)	1380/-
6. Mr. Ali ABDALLAH, Veilleur de jour (Chancellerie)	1380/-
7. Mr. Saidi RAMADHANI, Veilleur de nuit (Résidence de l'Ambassadeur)	1380/-
8. Mr. Corneli MAUMU, Jardinier (Résidence de l'Ambassadeur)	960/-
9. Mr. Daniel MAKASALI, Jardinier (Chancellerie)	960/-
10. Mr. Hussein Assuman KOMBA, chauffeur	1080/-

Ce dernier a commencé le travail à l'Ambassade le 14 Novembre 1983, en remplacement du chauffeur MOSHI.

Il ne reste que deux poste à pourvoir:

1 Domestique à la Résidence de l'Ambassadeur	1200/-
1 Huissier	1080/-

.../...

3. Relations avec les Ambassades accréditées au Rwanda avec Résidence à Dar es Salaam

Comme l'année dernière, les Ambassades accréditées au Rwanda à partir de Dar es Salaam, restent au nombre de cinq:

- L'Ambassade de Tchécoslovaquie,
- L'Ambassade de Roumanie,
- L'Ambassade de Bulgarie,
- L'Ambassade de Hongrie,
- L'Ambassade d' Irak.

Il y a cependant lieu d'ajouter l'Ambassade du Mozambique.

En effet, au cours de cette année 1983, le Gouvernement du Mozambique a décidé d'accréditer à Kigali, son Ambassadeur résidant à Dar es Salaam.

L'Ambassadeur Manuel DOS SANTOS, muté à New York en Octobre dernier, est parti avant de présenter ses Lettres de Créance au Rwanda.

Son successeur, Monsieur Francisco Caetano MADEIRA, arrivé à Dar es Salaam le 7 Novembre, a présenté ses Lettres de Créance au Président NYERERE le 11 Novembre 1983.

Les relations de toutes ces Ambassades avec la nôtre n'ont rien de particulier à signaler, à part deux points:

.../...

a) L'Ambassadeur d'Irak avait demandé d'aller à KIGALI au cours du mois d'Octobre 1983 pour présenter ses Lettres de Créance.

Le calendrier chargé du Chef de l'Etat Rwandais, surtout en cette période de fin d'année en raison des préparatifs des Elections Présidentielles et Législatives du mois de Décembre prochain, n'a pas permis d'obtenir l'audience demandée.

La présentation des Lettres de Créance se fera au début de l'année prochaine.

b) L'Ambassade de Roumanie, qui ne garde plus à Dar es Salaam qu'une Mission commerciale, nous a contactés pour signifier l'intérêt de son Pays à soumissionner dans le projet ELECTROGAZ d'adduction d'eau dans 5 centres urbains du Rwanda. La demande a été aussitôt transmise à Kigali. L'Electrogaz, par le canal du Ministère Rwandais des Affaires Etrangères et de la Coopération, a rapidement précisé les conditions de participation. La réaction de la partie roumaine est attendue.

4. Relations avec la Communauté Rwandaise

Nous avons trois catégories de Rwandais en Tanzanie:

- Les Réfugiés,
- Les Immigrants,
- Les Etudiants.

.../...

a) les Réfugiés

Beaucoup de nos réfugiés, même ceux qui ont refusé d'être naturalisés, se sont intégrés dans la population tanzanienne. Leurs enfants parlent Kiswahili et préfèrent ne pas être identifiés comme Rwandais: le maintien de leurs fonctions, tant dans le secteur public que privé du Pays, les y oblige.

Leurs rapports avec l'Ambassade sont très limités. Ils y viennent pour des problèmes très précis: rapatriement ou visites aux parents ou connaissances restés au Rwanda.

A tous ceux-là, nous donnons des informations précises suivant leurs requêtes.

b) les Emigrés

A part ces réfugiés, nous rencontrons également quelques Rwandais qui sont venus sous la colonisation travailler dans les plantations de sisal et d'autres qui ont fui les intrigues de la Cour ou de leurs familles.

Comme les premiers (réfugiés), ces gens se présentent à nous pour des problèmes de visites ou de rapatriement.

A part qu'ils ont tous conservé une certaine sensibilité de la langue et de la culture maternelle, ces gens n'ont aucune pièce d'identité reconnue des autorités rwandaises.

.../...

Aussi, il nous est difficile de donner satisfaction à leurs requêtes.

Nous encourageons néanmoins ceux qui veulent, à visiter le Rwanda, tout en leur parlant des possibilités limitées d'accueil de notre Pays.

A tous, nous demandons de servir la politique de bon voisinage entre le Rwanda et la Tanzanie.

Il y a enfin le cas des irréguliers, qui viennent chercher du travail. Déçus, ils se décident à retourner chez eux.

Ils viennent donc à l'Ambassade pour demander une assistance matérielle (frais de voyage) et des documents de voyage. Ils déclarent avoir subi un vol, mais ne présentent aucune attestation délivrée par la police.

Nous assistons avec impuissance à cet afflux, mais nombreux sont ceux qui ont grignoté sur nos maigres économies personnelles, étant donné qu'un cadavre à l'Ambassade nous coûterait encore plus cher.

c) Les Etudiants Rwandais

Grâce à la coopération Rwando-Suisse et à la coopération Rwando-Tanzanienne, quelques centres de formation tanzaniens accueillent de jeunes étudiants rwandais depuis quelques années.

.../...

Pour l'année académique 1983/84, ils sont 11 à l'Institut de Foresterie d'Olmotonyi, 7 à la Faculté d'Agronomie de Morogoro et 3 à la Faculté des Lettres à Dar es Salaam.

Il y a aussi Monsieur NSENGIMANA Evase, qui étudie à l'Université de Dar es Salaam, avec une bourse privée.

Liste des Etudiants Rwandais en Tanzanie

a) Institut de Foresterie de Olmotonyi

<u>NOMS</u>	<u>NIVEAU</u>	<u>ANNEE DE FIN D'ETUDES</u>
1. NGARUYIMANZI David	Certificat	1983
2. NTAGANDA Emmanuel	"	"
3. IKIZABAYO Faustin	"	"
4. NDEZE Michel	"	"
5. MUBILIGI Jean	Diplôme	"
6. MBARAGA Félicien	"	"
7. BAHUFITE Célestin	Certificat	1984
8. BARANYANGA Valens	"	"
9. HAKIZUMWAMI Elie	"	"
10. MUSABIMANA Faustin	"	"
11. NINKABANDI J.Baptiste	"	"

.../...

b) Faculté d'Agronomie de Morogoro

<u>NOMS</u>	<u>NIVEAU</u>	<u>ANNEE DE FIN D'ETUDES</u>
1. MBONYINTWALI Aphrodise	Bachelier	1984
2. RWEMERA Donat	"	"
3. MASABO Siméon	"	"
4. TWAGIRAYEZU Tharcisse	"	"
5. NTAHOMPAGAZE J. Bosco	"	1985
6. NDIKUBWIMANA Moïse	"	"
7. NGERAGEZE Tharcisse	"	"

c) Faculté des Lettres de Dar es Salaam

1. RUSEKAMPUNZI Eugène	Licence	1986
2. SENTASHIYA Paul	"	"
3. MBUZEHOSE J. Berchmans	"	1987
4. NSENGIMANA Evase	"	1986

L'Ambassade a déjà rendu visite aux étudiants d'Omotonyi en Mars 1983 pour s'enquérir de leurs conditions de vie et d'études en Tanzanie.

Ils sont satisfaits de la qualité de formation qu'ils reçoivent, mais se plaignent de leurs conditions matérielles.

Nous les encourageons à tenir avec courage, étant donné la situation économique que traverse la Tanzanie.

.../...

A eux et à tous les autres, l'Ambassade fait parvenir régulièrement des journaux du Rwanda (IMVAHO) pour les tenir informés de l'actualité Nationale.

Les difficultés qu'ont connues les trois étudiants venus apprendre le Kiswahili et l'Anglais à l'Université de Dar es Salaam, ont finalement été résolues.

Néanmoins, l'un d'entre eux Monsieur MBUZEHOSE J. Berchmans, a dû faire une année de cours intensifs avant de pouvoir commencer les cours proprement dits à l'Université.

SECTION II: GESTION

1. Résidences des Diplomates

Au cours de l'année 1983, l'Ambassade a acquis un nombre important de biens d'équipement tant pour la Chancellerie, que pour les Résidences des Diplomates.

Mais la commande qui était en cours pour les équipements de la Résidence de l'Ambassadeur, a été suspendue suite au départ de l'Ambassadeur NDAHIMANA. Ce dernier a préféré que son successeur puisse faire le choix selon son goût et suivant la situation dans laquelle se trouvera la Résidence.

Sur ce point précis des Résidences, nous avons souligné dans l'annexe I, que la Résidence de l'Ambassadeur et celle du Deuxième Conseiller, sont des bâtiments très vieux dont certaines réparations nous ont coûté plus de 150 000 Shillings, qui constituent actuellement un litige comptable entre City Council, National Housing Corporation et l'Ambassade du Rwanda.

Pour les deux autres résidences:

Celle de Monsieur BAHINZE souffre toujours du manque de courant suffisant. La Compagnie Nationale d'Electricité a été plusieurs fois contactée pour doter cette maison d'un courant triphasé, mais la compagnie déclare qu'elle ne dispose pas de matériel.

.....

L'appartement qu'occupait la famille KARERA, a besoin de nouveaux rideaux car ceux qui s'y trouvent sont très vieux et ne cadrent plus avec l'aspect actuel de l'Appartement.

2. Chancellerie

Après la réception définitive des travaux de réparation et de réfection de la Chancellerie, qui a eu lieu le 22 Mai 1983, quelques fissures commencent à réapparaître dans certaines salles du bâtiment, notamment dans le côté arrière servant d'appartement et dans le bureau de l'Ambassadeur.

Du côté financier, nous signalons que:

Le Bureau d'Etudes Mbega Melvin, malgré qu'il a été avisé plusieurs fois, n'introduit toujours pas sa facture de quelques 8 600/- Shillings que l'Ambassade lui doit comme dernière tranche sur les frais pour études et surveillance des travaux cités plus haut.

L'Ambassade vient de payer 55 000/-Shillings pour les travaux de drainage des eaux que dégagent les appareils climatiseurs.

Des travaux d'allonger les tuyaux qui canalisent les eaux de pluie, ainsi que la peinture générale de l'immeuble et de son annexe restent à faire.

.../...

3. Charroi

L'Ambassade dispose actuellement de deux véhicules Peugeot 504, après l'accident du 5 Novembre 1983, qui a déclassé la Mercedes Benz 250, T 94 CDM 1.

De ces deux voitures Peugeot, l'une est neuve tandis que l'autre est vieille et très esquinlée.

L'Ambassade était sur le point de la vendre mais compte tenu de la situation actuelle, elle est résignée à payer cher les réparations en attendant l'achat d'un nouveau véhicule.

Bien que la Mercedes Benz était couverte par une assurance omnium, l'expérience, ici en Tanzanie est que l'assureur ne pourra pas nous rembourser avant huit mois et cela dans le meilleur des cas.

Compte tenu donc de la situation actuelle, l'Ambassade voudrait demander d'ores et déjà, l'autorisation de commander une nouvelle voiture de cérémonies car entre la passation de la commande et l'acquisition effective du véhicule, il faut compter plusieurs mois.

4. Inventaire

L'inventaire des biens de l'Ambassade, tel que mis à jour le 29 Août 1983, figure en annexe II.

.../...

5. Situation Comptable

Le rapport comptable a été envoyé jusqu'au Livre de Caisse du mois d'Octobre 1983.

Le Département a communiqué ses observations jusqu'au rapport de la comptabilité du mois d'Avril 1983.

Avant le départ du Comptable sortant en la personne de Monsieur KARERA Claver, toutes les récupérations ordonnées par le Département ont été exécutées et les toutes dernières sont consignées dans le Livre de Caisse du mois d'Octobre 1983.

6. Prévisions Budgétaires pour l'année 1984

Ces prévisions vous ont déjà été transmises par la lettre N° 473/06.01 du 24 Septembre 1983.

Il faut cependant signaler, qu'après l'accident qui a déclassé la Mercedes 250, il faut prévoir 200 000/- Shillings pour l'achat d'un nouveau véhicule.

Ainsi, après actualisation, les prévisions budgétaires pour 1984, se présentent comme suit:

- Soins médicaux pour Personnel Diplomatique.....	120 000/-
- Dépenses pour le personnel sous-contrat.....	216 000/-

.../...

- Matériel et Fournitures de Bureau.....	50 000/-
- Mobilier.....	150 000/-
- Fournitures et Frais Scolaires....	80 000/-
- Abonnements aux journaux.....	16 000/-
- Eau.....	6 000/-
- Electricité et Frais de Climatisation.....	100 000/-
- Lubrifiants.....	3 000/-
- Carburant.....	100 000/-
- Frais de représentation et Fête Nationale.....	55 000/-
- Frais de gratification.....	5 000/-
- Loyer.....	51 840/-
- Entretien des maisons.....	30 000/-
- Achat d'une voiture Mercedes.....	178 000/-
- Entretien des véhicules.....	25 000/-
- Missions à l'extérieur et à l'intérieur, indemnités de transport.....	250 000/-
- Transport de la valise diplomatique.....	20 000/-
- Assurances immeubles, véhicules et autres.....	20 000/-
- Envois postaux.....	2 000/-
- Frais de téléphone.....	40 000/-

.../...

- Frais de télex et télégrammes.....	80 000/-
- Perte de change et frais bancaires..	40 000/-
	<hr/>
TOTAL.....	1 637 840/- SHT.

7. Déménagement pour Dodoma

Le déménagement pour Dodoma crée encore beaucoup d'embarras à certaines Missions Diplomatiques en poste à Dar es Salaam.

En effet, celles qui sont mal logées voudraient louer ou acheter chancellerie ou résidences, mais elles hésitent à faire un si lourd investissement quand le Gouvernement Tanzanien reconferme sa décision de transférer à Dodoma, avant 1984/85, quelques Ministères-clés dont celui des Affaires Etrangères.

En date du 10 Octobre 1983, le Président de la République avait invité à Dodoma tous les Chefs de Missions Diplomatiques ainsi que les représentants des Organisations Internationales accréditées en Tanzanie, pour la célébration des festivités marquant le 10ème anniversaire de la décision prise par le Parti de déménager la Capitale du Pays, de Dar es Salaam à Dodoma.

A cette occasion, le Président NYERERE a rappelé que la décision prise est irrévocable et que tout doit être fait pour sa rapide exécution.

.../...

Dans le rapport vous transmis à ce sujet, par la lettre N° 507/01.02.0 du 17 Octobre 1983, nous avons souligné les problèmes d'infrastructures qui vont se poser aux Missions Diplomatiques lorsque le déménagement, très mis en doute par certains, sera effectif.

Nous avons aussi parlé des exigences du Gouvernement Tanzanien en ce qui concerne la location des parcelles.

Pour le moment, tout le monde reste dans l'expectative. C'est une situation embarrassante, surtout pour l'Ambassade du Rwanda parce que la résidence du Chef de Mission est en très mauvais état.

S'il n'y avait pas ce problème pendant de déménagement pour Dodoma, l'Ambassade envisagerait de trouver une nouvelle résidence pour l'Ambassadeur ou alors accepterait de procéder à la réparation complète de l'actuelle résidence, puisque son loyer est très bas et que les maisons sont rares à Dar es Salaam.

ANNEXE I

PROCES VERBAL DE
LA SITUATION DE CAISSE

L'an mil neuf cent quatre-vingt trois, le deuxième jour
du mois de Novembre.

Nous,

Karera Claver, Premier Secrétaire et Comptable sortant,
Bahinze Sylvestre, Premier Secrétaire et Comptable entrant,
sous la supervision de Monsieur Mulisa Thomas,
chargé d'Affaires a.intérim de la République
Rwandaise à Dar es Salaam,

avons établi comme suit la situation de la Caisse, après
l'opération comptabilisée au Livre de Caisse sous le
Poste N° 0067:

A- Banque: Compte Externe N° 5967: Extrait du 25 Octobre 1983
/ 978 408/30

Compte Local N° 11664 : Extrait du 1er Septembre 83
/ 11 220/35

B- Caisse: Solde au 31 Octobre 1983: 9 925/50

C- TOTAL Banque + Caisse:

$978\ 408/30 + 11\ 220/35 + 9\ 925/50 = \underline{999\ 554/15}$

ou
 $999\ 554/15 \times 7.97 = \underline{7\ 966\ 447\ FRw}$

D- Litiges Comptables

1 - Résidence de l'Ambassadeur

Suite à la nombreuse correspondance de notre
Ambassade à "City Council", qui ne recevait pas de suite,
notre Ambassadeur a finalement engagé les pourparlers avec
le Ministre des Travaux Publics de l'époque pour lui parler
de l'état vétuste de la maison où est logé notre Chef de
Mission. A la même époque, le Ministre avait donné accord
verbal à ce que l'Ambassade procède à ses frais aux répara-
tions de première nécessité de l'immeuble, quitte à ce que
le montant ainsi déboursé soit prélevé du loyer de l'immeuble.

.../...

Ainsi nous avons déboursé 86 101/60 Shillings (quatre-vingt six mille cent un shillings soixante) pour la peinture, installation des moustiquaires et pour quelques autres réparations.

En revanche, l'Ambassade doit à City Council tous les loyers de l'année 1982 et l'année 1983 qui bientôt s'achève. Ces derniers s'élèvent à 60 480 Shillings (soixante mille quatre cent quatre-vingt shillings) soit 2 520 Shillings (deux mille cinq cent vingt shillings) par mois fois 24 mois.

Depuis l'entretien entre l'Ambassadeur et le Ministre des Travaux Publics, City Council n'a plus introduit ses factures à l'Ambassade. Nous interprétons cela comme une acceptation tacite du mode de remboursement des frais ainsi engagés par l'Ambassade, mais cela ne garantit pas que City Council ne peut pas introduire ses factures car il n'a signé aucun engagement avec l'Ambassade en ce qui concerne ce mode de remboursement.

2 - Résidence du Deuxième Conseiller

Ce bâtiment est également très vieux. Il se trouvait dans un état de dégradation lamentable lorsque l'Ambassade a pris contact avec National Housing Corporation pour l'inviter à entreprendre des travaux de réparation. Mais la nombreuse correspondance de l'Ambassade est restée sans suite. Faute de trouver une autre maison à louer, l'Ambassade a finalement décidé de procéder à ses frais à quelques travaux de réparation, quitte à introduire la facture chez National Housing Corporation afin de se faire rembourser sur les loyers à payer.

Ladite facture de 70 040/- Shillings (soixante-dix mille quarante shillings) vient d'être rejetée par National Housing Corporation, qui persiste à réclamer les loyers de l'immeuble s'élevant actuellement à environ 20 000/- Shillings (vingt mille shillings).

.../...

L'Ambassade estime ne pas avoir tort dans cette affaire et a décidé de bloquer le loyer jusqu'à ce que l'affaire soit portée à qui de droit.

Cependant, nous pensons que même si la National Housing Corporation refusait catégoriquement de rembourser les 70 040/- Shillings engagés, le Rwanda aurait tout intérêt à garder les deux résidences et à les faire réparer quand c'est nécessaire car le loyer actuel est vraiment symbolique et n'est sujet à aucune augmentation.

3.- Compte bancaire N° 11664 pour réfection Chancellerie

Ce compte accuse actuellement un crédit de 11 220/35 Shillings (onze mille deux cent vingt shillings trente cinq), car le bureau d'études Mlega-Melvin n'a toujours pas retiré son crédit après la réception définitive des travaux de réfection et de transformation de la chancellerie. Ce bureau a été plusieurs fois contacté pour présenter sa facture de 8 600/- Shillings (huit mille six cent shillings) mais sa réponse se fait toujours attendre.

Nous attendons le payment de cette facture pour pouvoir solder définitivement le compte N° 11664, tel que cela a été demandé par la mission de réception définitive des travaux de réfection de la chancellerie.

M.B:

1. Le chèque N° 476908, émis le 27 Septembre 1983 en faveur de la SABENA n'est pas encore décaissé.

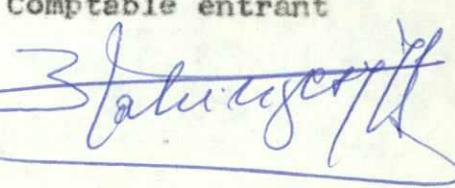
2. Il y a lieu de récupérer de chez SABENA la somme de 987 Shillings (neuf cent quatre-vingt sept shillings) comme trop payé sur les billets de la famille NDAHIMANA, lors de son départ définitif de Dar es Salaam, Cfr MCO N° 08240247102712.

En foi de quoi nous avons dressé le présent Procès Verbal au jour, mois et an que dessus.

KARERA Claver
Premier Secrétaire
Comptable sortant

BANINZE Sylvestre
Premier Secrétaire
Comptable entrant


Mulisa Thomas
Charge d'Affaires a. i



PROCES VERBAL
DE REMISE-REPRISE
DU BUREAU DE LA COMPTABILITE

L'an mil neuf cent quatre-vingt trois, le quatrième jour du mois de Novembre,

Nous,

KARERA Claver, Premier Secrétaire et Comptable sortant,

BAHINZE Sylvestre, Premier Secrétaire et Comptable entrant,

Suite à la cessation définitive par Monsieur KARERA des fonctions de Comptable d'Ambassade du Rwanda à Dar-es-Salaam et

Sous la supervision de Monsieur MULISA Thomas, Chargé d'Affaires ad intérim;

avons procédé à la Remise-Preprise du bureau de Comptabilité comme suit:

1 - SITUATION DE CAISSE

Le Procès Verbal de la Situation de Caisse arrêtée au 31 Octobre 1983, dûment signé par Messieurs KARERA, BAHINZE et contre-signé par le Chargé d'Affaires a.i. Monsieur MULISA, figure en annexe I.

2 - INVENTAIRE DES BIENS DE L'AMBASSADE

Monsieur BAHINZE reconnaît avoir vérifié le cahier de l'inventaire des biens de l'Ambassade tel que remis à jour le 29 Août 1983.

3 - LITIGES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

Les litiges administratifs et comptables ont été consignés dans le Procès Verbal de la Situation de Caisse énoncé au point 1 du présent Procès Verbal.

Ils ont trait essentiellement aux dépenses que l'Ambassade a engagées pour les réparations de la résidence de l'Ambassadeur et la résidence du Conseiller, ainsi qu'à la somme de 8600/- que l'Ambassade doit encore au Bureau d'études MBEGA-MELVIN, qui a assuré les études et la surveillance des travaux de réparation de notre chancellerie.

.../...

4 - DOCUMENTS ET INSTRUMENTS DE TRAVAIL

- Monsieur BAHINZE Sylvestre reconnaît avoir constaté le Classement des archives des pièces comptables de l'Ambassade jusqu'à la signature du présent Procès Verbal.
- Monsieur BAHINZE Sylvestre reconnaît disposer du recueil des instructions régissant la comptabilité des missions Diplomatiques et Consulaires rwandaises, notamment celui mis à jour le 1er Février 1982.
- Pour les autres documents et instruments de travail, Monsieur KARERA a remis et Monsieur BAHINZE a reçu:
 - a) deux clés du bureau de Monsieur KARERA,
 - b) deux clés du coffre-fort,
 - c) le livre de caisse, arrêté au folio No 068 en date du 31 Octobre 1983,
 - d) le quittancier utilisé depuis la quittance No 201 jusqu'à la quittance No 212,
 - e) un chéquier pour le Compte Externe NO 5967, utilisé du numéro -476901- au numéro -476946-,
 - f) un chéquier pour le Compte Local NO 11664, utilisé du numéro -112103- au numéro -112120-

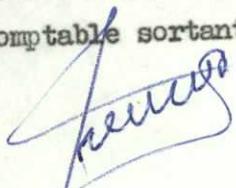
Outre les archives comptables, le bureau de Monsieur KARERA contient également quelques dossiers administratifs ordinaires ainsi que des documents à caractère confidentiel et secret, gardés dans le coffre-fort.

Monsieur BAHINZE reconnaît avoir inventorié ces documents et pris note de leur classement.

En foi de quoi, nous avons dressé le présent Procès Verbal au jour, mois et an que dessus.

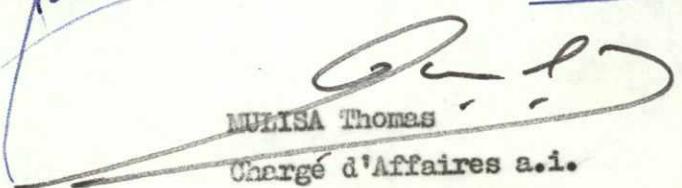
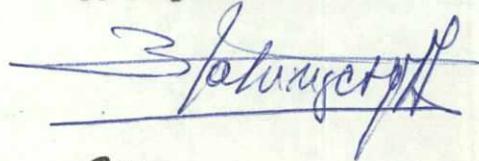
Pour la Remise:

KARERA Claver
Premier Secrétaire,
et Comptable sortant



Pour la Reprise:

BAHINZE Sylvestre
Premier Secrétaire,
et Comptable entrant



MULISA Thomas

Chargé d'Affaires a.i.

ANNEXE II.

BIENS DE L'AMBASSADE
INVENTAIRE EFFECTUE LE 29 AOUT 1983I. CHANCELLERIE

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
a) <u>Bureau Ambassadeur et</u> <u>Salle de Réception</u>				
1	Portrait du Président HABYARIMANA			Bon
1	Portrait du Président NYERERE			"
1	Grand bureau en bois			"
2	Fauteuils pour visiteurs			"
1	Bureau de secrétaire			"
1	Fauteuil de bureau			"
1	Classeur métallique			"
1	Trieur de courrier à 4 niveaux			"
1	Trieur de courrier métallique			"
1	Tablette pour téléphone			"
1	Panier à papier			"
1	Cachet officiel			"
1	Porte cachets			"
1	Tampon			"
1	Perforateur			"
1	Latte			"
1	Cendrier			"
1	Dictionnaire Larousse Illustré			"
1	Dictionnaire Français/Anglais			"
1	Divan			"
1	Table de salon			"
2	Fauteuils de salon			"
2	Petites tablettes			"
1	Carte géographique du Monde			Mauvais
1	Carte géographique du Rwanda			"
1	Carte de l'Afrique Centrale			Bon
2	Climatiseurs			"
4	Récepteurs téléphoniques			"
2	Abat-jours			"
2	Paires de rideaux verts			"
2	Paires de rideaux bleus			"
b) <u>Toilette Ambassadeur</u>				
1	Miroir			"
1	Abat-jour			"
1	Serviette à main			Usagé
1	Brosse de W.C			Bon
c) <u>Salle de réunion</u>				
1	Grande table de conférence			"
10	Chaises			"
2	Rideaux			"
1	Tapis rouge			Usagé

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
1	Armoire métallique			Bon
1	Trieuse			"
1	Abat-jour			Usagé
2	Cartes du Monde			Trés Usagé
1	Carte du Rwanda			Usagé
1	Ventilateur de plafond			Neuf
<u>d) Secrétariat</u>				
1	Portrait du Président NYERERE			Bon
1	Bibliothèque en bois			"
3	Classeurs métalliques à tiroirs			"
1	Bureau			"
2	Machines à écrire électriques Olivetti			"
1	Table de secrétariat à 3 tiroirs			"
1	Chaise de dactylographe			"
1	Petite table en bois			"
1	Bac à 2 étagères pour journaux			"
1	Bac à courrier			"
1	Carte géographique de l'Afrique			"
1	Abat-jour de plafond			"
2	Récepteurs téléphoniques			"
1	Climatiseur			"
1	Dictionnaire Larousse Illustré			"
1	Dictionnaire Français/Anglais			"
1	Panier à papier			"
1	Plumier			"
1	Perforateur			"
1	Règle plate			"
1	Miroir dressoir			Cassé
<u>Secrétariat suite-salle de télés</u>				
2	Tables en bois			Bon
1	Table bureau métallique			"
1	Climatiseur			"
2	Classeurs métalliques			"
1	Station émetteur-récepteur			"
1	Malle			"
5	Sacs pour courrier			"
5	Valises pour courrier			"
1	Paire de ciseaux			"
1	Bac à papier			"
1	Abat-jour			"
<u>e) Bureau du Premier Secrétaire KARERA</u>				
1	Portrait du Président HABYARIMANA			"
1	Portrait du Président NYERERE			"
1	Table en bois			"
3	Fauteuils de bureau			"
1	Etagère bibliothèque			"
2	Classeurs métalliques à 2 tiroirs			"
2	Classeurs métalliques à 4 tiroirs			"
3	Armoires métalliques à 2 battants			"

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR D'ENTREE EN SERVICE	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
1	Coffre-fort			Bon
2	Récepteurs téléphoniques			"
1	Climatiseur			"
1	Panier à papier en plastique			"
1	Agrapheuse			"
1	Petit tapis			"
1	Règle plate 50 cm			"
1	Perforateur			"
2	Paires de ciseaux			"
1	Paire de rideaux			"
1	Pince pour sceller courrier diplomatique			"
1	Trieuse			"
1	Calculatrice électronique			Mauvais
1	Abat-jour			Bon
1	Tampon			"
1	Cendrier			"
1	Porte cachets			"
1	Cachet officiel			"
1	Cliché de l'Emblème Rwandais			"
	Divers cachets			"
	<u>f) Salle de bain</u>			
2	Miroirs muraux			"
	<u>g) Corridor 1er étage</u>			
2	Abat-jours			"
	<u>h) Hall d'entrée et corridor rez-de-chaussée</u>			
2	Portraits du Président HABYARIMANA			"
1	Bureau			"
1	Récepteur téléphonique: ligne interne			"
1	Chaise			"
3	Paires de rideaux			"
1	Bac à courrier			"
2	Abat-jours			"
3	Fauteuils et leurs coussins			"
1	Table de salon			"
1	Divan triplace			"
	<u>i) Bureau secrétaire-réceptionniste</u> <u>rez-de-chaussée</u>			
2	Tables en bois			"
2	Paires de ciseaux			"
2	Paires de rideaux			"
1	Récepteur téléphonique interne			"
1	Poubelle			"
1	Bureau de secrétaire			"
1	Armoire métallique			"
1	Classeur métallique à 4 étagères			"
2	Petits perforateurs			"
1	Chaise de bureau			"

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
				Bon
1	Fauteuil de bureau			"
1	Grand perforateur			"
1	Climatiseur			"
1	Machine à Stenciler			"
1	Machine à Photocopier			"
	<u>j) Bureau du Conseiller MULISA</u>			"
1	Trieur de courrier à 3 niveaux			"
1	Bureau métallique			"
1	Fauteuil de bureau			"
2	Chaises accouoir			"
1	Armoire classeur			"
1	Récepteur téléphonique interne			"
1	Récepteur téléphonique externe			"
1	Petit classeur métallique			"
1	Climatiseur			"
1	Dictionnaire Larousse Illustré			"
1	Abat-jour			"
1	Corbeille à papier			"
1	Paire de ciseaux			"
1	Carte de la Tanzanie			"
1	Perforateur			"
1	Bac à courrier à étagères			"
1	Trieur de courrier simple			"
1	Paire de rideaux			"
	<u>k) Bureau du Premier Secrétaire BAHIZI</u>			"
1	Portrait du Président NDIYARIMANA			"
1	Table de bureau à 5 tiroirs			"
1	Chaise en bois			"
1	Trieuse			"
1	Machine à écrire manuelle			"
1	Divan triplace			"
2	Fauteuils			"
1	Table de salon			"
1	Dictionnaire Larousse Illustré			"
1	Paire de rideaux			"
1	Abat-jour			"
1	Climatiseur			"
1	Cachet pour Visas			"
1	Cachet officiel			"
1	Tampon			"
1	Panier à papier en plastique			"
1	Cendrier			"
1	Récepteur téléphonique interne			"
1	Récepteur téléphonique externe			"
1	Carte du Rwanda			"
1	Radio GRUNDIG Satellit 3400			"
1	Classeur métallique à 4 tiroirs			"
1	Fauteuil de bureau			"

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
1) <u>Cuisine rez-de-chaussée</u>				
				Bon
1	Plateau plastique			"
1	Paire de rideaux			"
16	Sous-tasses			"
8	Tasses			"
1	Cafetière			"
1	Sucrier			"
3	Cuillers à café			"
1	Théière électrique			
m) <u>Toilettes</u>				
				"
2	W.C.			"
2	Eleviers			"
1	Miroir mural			
n) <u>Magasin pour matériel de jardinage et de boyerie</u>				
				"
1	Echelle			"
1	Polisseuse			"
1	Machette			"
1	Raclette			"
1	Petit sécateur			"
1	Fourche			"
1	Coupe-coupe			"
1	Seau			"
1	Arrosoir			"
1	Tuyau d'arrosoir			"
1	Balai			
o) <u>Charroi</u>				
				"
1	Peugeot 504 GR année 1981			"
1	Antenne pour émetteur-récepteur			"
1	Mercedes 250			
p) <u>Divers</u>				
				"
1	Mât porte-drapeau			

II. RESIDENCE DE L'AMBASSADEUR

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
<u>REZ-DE-CHAUSSEE</u>				
a) <u>Hall d'entrée</u>				
1	Drapeau de la République Rwandaise		1983	Don
1	Paire de rideaux avec voilage		1982	"
1	Tapis rouge		"	"
1	Petite armoire vitrée			"
2	Tabourets pour téléphone			"
1	Appareils de téléphone			"
1	Petit abat-jour			"
2	Tambourins			"
b) <u>Living-room</u>				
1	Portrait du Président HADYARIMANA			"
1	Portrait du Président NYERERE			"
2	Armoires pour verres			Mal Fixé
1	Rideau en perles			Usagé
1	Divan vert rayé triplace à roulettes			"
2	Fauteuils vert rayé à roulettes			Don
3	Tables de salon			"
13	Tablettes			"
2	Climatiseurs			"
1	Ventilateur			"
4	Paires de rideaux			"
2	Tapis en sisal			"
1	Petit tapis			"
c) <u>Salle à manger</u>				
2	Tables à manger			"
16	Chaises			"
3	Paires de rideaux			"
1	Buffet			"
1	Paire de rideaux rouges			"
1	Grand plat ovale à fleurs noires			"
5	Petites assiettes à fleurs noires			"
8	Assiettes à soupe à fleurs noires			"
8	Grandes assiettes plates à fleurs noires			"
9	Assiettes à dessert			"
6	Petites assiettes pour pain			"
5	Grandes assiettes à motif bleu			"
6	Petites assiettes plates à motif bleu			"
3	Sous-tasses			"
4	Grandes assiettes à fleurs roses			"
2	Plats rectangulaires inoxydables à salade			"
2	Plats à légumes			"
2	Plats inoxydables à riz			"
2	Grands plats inoxydables rectangulaires			"

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
				Bon
3	Plats ronds inoxydables			"
7	Plats ovales inoxydables de différentes tailles			"
3	Plateaux ronds en aluminium			"
1	Plat en pyrex			"
1	Climatiseur			"
1	Ventilateur			"
36	Verres à champagne			"
5	Verres à Dière			"
5	Verres à Jus			"
6	Verres à eau en cristal			"
9	Verres à Vin			"
9	Petits verres à liqueur			"
3	Tasses à café avec sous-tasses			"
2	Théières inoxydables			"
1	Pot à lait en inox			"
1	Cafetière en inox			"
1	Moulinex-broyeur d'aliments			"
1	Seau à glaçons			"
3	Bouteilles à vinigre			"
21	Cuillers à café			"
27	Fourchettes			"
41	Couteaux de table			"
4	Cuillers à servir			"
19	Cuillers à soupe			"
2	Louches			"
4	Fourchettes à dessert			"
1	Rapeuse			"
1	Ouvre-boîte			"
1	Pince à glaçons			"
2	Couteaux à pain			"
1	Plateau pour amuse-gueules			"
	<u>d) Cuisine</u>			"
1	Casserole à pression			Usagé
10	Casserolles ordinaires			Bon
1	Petite table de service en bois			"
	<u>e) Salle à manger pour le personnel</u>			"
1	Grande table en bois			"
6	Chaises			"
1	Frigo			Rouillé
1	Congélateur			Bon
1	Climatiseur			"
1	Pharmacie			"
1	Paire de ciseaux			"
2	Lampes Coleman			"
	<u>f) Salle de bain rez-de-chaussée</u>			"
1	Table de repassage			"
1	Chaise pour bébé			"

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
----------	-------------	--------	---------------------------------	----------------

PREMIER ETAGE

g) Chambre principale

				Bon
1	Lit double avec matelas et moustiquaire			Bon
1	Lit simple avec matelas			"
1	Lit pour bébé			"
1	Grande garde-robe			"
1	Garde-robe simple			"
2	Miroirs dressoirs			"
1	Commode			Mauvais
3	Oreillers			Bon
1	Table de bureau avec sa chaise			"
2	Climatiseurs			"
1	Table de salon			"
2	Tapis			"
1	Abat-jour			"
2	Tables de chevet			Mal fixé
8	Rideaux simples			Don
1	Petit réfrigérateur Dabco			

h) Chambre pour visiteurs

				"
1	Lit simple avec matelas			Mauvais
1	Miroir dressoir			Bon
1	Garde-robe en bois			"
1	Armoire métallique			"
1	Bureau			"
1	Abat-jour			"
1	Tablette			"
4	Chaises avec accoudoirs			"
1	Paire de rideaux			"
1	Tapis			"
1	Climatiseur			"

i) Chambre d'enfants

				"
2	Lits simples avec matelas			"
1	Lit simple avec matelas			"
1	Berceau			"
1	Garde-robe double			"
1	Bureau et 2 chaises			"
1	Climatiseur			"
1	Ventilateur			"
1	Grand tapis rouge			"
2	Petits tapis			Mal fixé
7	Rideaux			Don
2	Oreillers			

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
	<u>j) Magasin</u>			
1	Climatiseur			Bon
1	Porte-souliers			"
1	Rideau			"
	<u>k) Toilette N° 1</u>			
1	Pharmacie			"
1	Miroir			"
1	Paire de rideaux			"
	<u>l) Toilette N° 2</u>			
1	Pharmacie			"
1	Miroir			"
1	Rideau simple			"
	<u>m) Corridor étage</u>			
1	Ventilateur			"
	<u>n) Divers</u>			
1	Mat porte-drapeau			"

III. RESIDENCE DU CONSEILLER

54 Kimweri Road

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
<u>REZ-DE-CHAUSSEE</u>				
	a) <u>Hall d'entrée</u>			Bon
2	Paires de rideaux			"
	b) <u>W.C.</u>			"
1	W.C.			"
1	Pharmacie			"
	c) <u>Living-room</u>			"
2	Divans triplaces avec 4 Fauteuils		1983	Abimé
6	Paires de rideaux			Usagé
1	Abat-jour			"
1	Tablette de salon			Bon
1	Ventilateur			"
1	Armoire murale avec étagère			"
1	Ventilateur de plafond			Neuf
1	Tapis rouge			"
	d) <u>Salle à manger</u>			Hors d'usag
1	Table à manger			Bon
1 B	Buffet à vitre			Usagé
1	Commode			"
6	Chaises			Bon
2	Assiettes plates			"
1	Grande assiette plate (forme plateau)			"
1	Plateau			Ebréché
4	Sous-tasses			Bon
2	Couteaux de table			"
5	Fourchettes			"
2	Cuillers			"
1	Pot à salade			Hors d'usag
1	Filtre à eau		1982	
1	Frigo		1982	
1	Cuisinière			
<u>PREMIER ETAGE</u>				
	e) <u>Corridor</u>			Bon
1	Paire de rideaux			
	f) <u>Chambre principale</u>			
1	Lit double + 2 tables de chevet		1983	Bon
4	Paires de rideaux			

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
2	Petits rideaux simples			Bon
2	Tables de chevet			"
1	Lampe de chevet (sans abat-jour)			"
1	Climatiseur			"
1	Armoire			"
2	Commodos			"
1	Petite table surmontée d'un miroir			"
	<u>g) Chambre d'enfants</u>			"
1	Climatiseur			"
4	Lits simples avec matelas			"
3	Tables de nuit			"
1	Abat-jour			"
5	Rideaux (dont 2 avec tringles abimées)			"
	<u>h) Bureau-Chambre visiteurs</u>			"
1	Lit + 2 tables de chevet		1983	"
1	Table de bureau en bois			"
1	Porte-chaussures			"
5	Rideaux (avec tringles abimées)			"
	<u>i) Salle de bain</u>			"
1	Pharmacie			"
1	Evier cassé			Mauvais

REMARQUES

Les deux W.C. de la résidence, fonctionnent mal; l'un ne coule pas.

L'évier dans la salle de bain est cassé.

IV. RESIDENCE DU PREMIER SECRETAIRE, Mr: DALLINZE

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
a) <u>Living et Salle à manger</u>				
2	Divans triplaces	24500/-	1983	Neuf
4	Fauteuils		1982	Bon
7	Tabourets		"	"
2	Tables de salon		"	"
1	Table à manger		"	"
6	Chaises		"	"
4	Paires de rideaux		1983	Neuf
1	Ventilateur			Usagé
2	Tapis rouges		1982	Bon
1	Duffet			"
b) <u>Cuisine</u>				
1	Frigo		1982	"
1	Cuisinière		"	"
1	Poele		"	"
6	Casseroles		"	"
c) <u>Chambre principale</u>				
1	Lit double avec 2 matelas			Hors d'usage
2	Tables de chevet			"
2	Paires de rideaux		1983	Neuf
1	Climatiseur		"	"
1	Lit d'enfant sans matelas		"	"
f) <u>Chambre d'enfants</u>				
1	Paire de rideaux		"	"
2	Lits simples avec matelas		"	Hors d'usage
1	Climatiseur		1982	Bon
e) <u>Chambre pour visiteurs</u>				
1	Garde-robe		1982	"
3	Paires de rideaux		1983	"

V. APPARTEMENT DU PREMIER SECRETAIRE, Mr KARERA

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
<u>a) Salon</u>				
1	Portrait du Président HABYARIMANA			Bon
2	Tables de salon			"
1	Cendrier			"
2	Tablettes			Usagé
1	Tapis vert			Bon
1	Climatiseur			"
3	Paires de rideaux			"
2	Abat-jours			"
2	Divans triplaces avec 4 Fauteuils			Neuf
<u>b) Salle à manger</u>				
1	Table à manger			Bon
1	Tapis gris			"
1	Duffet			Vieux
1	Paire de rideaux			Bon
1	Climatiseur			"
2	Abat-jours			"
1	Appareils de téléphone connecté au standard secrétariat			"
1	Appareils de téléphone ligne autonome N° 20117 loué			"
<u>c) Cuisine</u>				
1	Cuisinière électrique			"
1	Paire de rideaux			"
1	Filtre à eau			Usagé
6	Couteaux			Bon
6	Fourchettes			"
6	Cuillers à soupe			"
6	Cuillers à thé			"
1	Grande cuiller pour cuisine			"
1	Louche			"
1	Tamis à thé			"
2	Ouvre-boîtes			"
1	Tire-bouchon			"
4	Assiettes			"
3	Plats à four			"
1	Sucrier			"
1	Frigo		1982	"
<u>d) Corridor</u>				
1	Abat-jour			"
<u>e) Salle de bain</u>				
1	Miroir mural			"

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
f) <u>Chambre principale</u>				
2	Appareils de téléphone parallèle à ceux Salle à manger			Bon
1	Lit double avec 2 matelas			"
1	Lit pour bébé avec matelas			"
1	Tapis bleu			"
1	Commode à tiroir avec miroir			"
2	Paires de rideaux			Usagé
1	Climatiseur			Bon
1	Abat-jour			"
2	Oreillers			Usagé
g) <u>Chambre d'enfant</u>				
1	Lit double avec matelas			Neuf
1	Garde-robe			Bon
1	Climatiseur			"
h) <u>Salle de bain</u>				
1	Miroir mural			"
1	Paire de rideaux			Usagé